



COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

# ETUDES

*Les plans de développement  
des Etats africains  
et malgache  
associés à la CEE*

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT  
DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT

## Les plans de développement des EAMA<sup>(1)</sup>

(1) États africains et malgache associés à la CEE : EAMA

SOMMAIRE

|  | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| <u>AVANT-PROPOS</u>  | 3            |
| <u>INTRODUCTION</u>  | 4            |
| 1. Objet et champ de l'étude   | 4            |
| 2. Nature et structure des plans des EAMA  | 5            |
| <u>CHAPITRE I - LES OBJECTIFS DE CROISSANCE</u>  | 10           |
| 1. Les objectifs globaux de croissance   | 10           |
| 2. Les objectifs de croissance par secteur   | 12           |
| a) Le secteur primaire   | 13           |
| b) Le secteur secondaire   | 13           |
| c) Le secteur tertiaire  | 14           |
| <u>CHAPITRE II - LES OBJECTIFS EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS</u>  | 15           |
| 1. Importance des investissements  | 16           |
| 2. Taux d'investissement   | 19           |
| 3. Répartition sectorielle des investissements   | 20           |
| a) répartition des investissements entre les secteurs<br>directement productifs et les autres secteurs | 20           |
| b) répartition des investissements entre branches  | 22           |
| 1) L'industrie   | 22           |
| 2) Les transports et communications  | 24           |
| 3) L'agriculture   | 25           |
| 4) L'urbanisme, l'habitat et l'édilité   | 26           |
| 5) L'enseignement  | 27           |
| 6) La santé  | 27           |
| 4. Le coefficient marginal de capital  | 27           |
| 5. La répartition des investissements dans le temps  | 29           |

|  | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| 6. Le financement des investissements                      | 31           |
| a) Sources de financement                                  | 31           |
| b) Modes de financement                                    | 35           |
| <u>CHAPITRE III - LES OBJECTIFS EN MATIERE DE COMMERCE</u> |              |
| <u>EXTERIEUR</u>   | 39           |
| <u>CHAPITRE IV - L'AIDE EXTERIEURE ESCOMPTEE</u>           | 43           |
| <u>CONCLUSION</u>  | 45           |
| <u>ANNEXES</u>   | 47           |

AVANT - PROPOS

L'élaboration de plans de développement est aujourd'hui une pratique très répandue dans les pays en voie de développement. L'Afrique n'échappe pas à cette tendance et les EAMA ne sont pas restés à l'écart de ce courant : tous disposent aujourd'hui d'un plan ou en ont un en préparation.

Il serait prématuré de porter un jugement de valeur quant à l'efficacité de ces plans de développement, - trois ou quatre d'entre eux seulement étant arrivés à leur terme. Il est d'ailleurs toujours malaisé d'établir une corrélation précise entre la croissance d'un pays et l'existence d'un plan de développement, fut-il convenablement élaboré. Le plan n'est jamais qu'un instrument supplémentaire de gestion et tout dépend de l'usage qu'on en fait. L'illusion est encore très répandue selon laquelle la planification est une opération dont le point culminant est la publication d'un plan, alors que c'est l'aptitude d'un gouvernement à mener, dans le cadre du plan, un effort soutenu d'analyse rigoureuse, d'organisation rationnelle et de réalisations prioritaires qui est la condition fondamentale du succès.

Il est cependant intéressant de définir et de comparer la structure et les objectifs des plans des EAMA, même si les données statistiques utilisées sont parfois sujettes à caution et incomplètes, et si les objectifs économiques fixés dans ces plans ne sont pas à l'abri d'influences d'ordre politique qu'il est souvent difficile de mesurer avec précision.

Les plans des EAMA sont en effet bien plus qu'un simple inventaire des besoins ou qu'une liste de projets d'investissements à réaliser. Leur analyse comparative permet notamment d'appréhender l'orientation générale et la cohérence interne des politiques de développement que les pays associés jugent souhaitable de poursuivre.

## INTRODUCTION

### 1. Objet et champ de l'étude

La présente étude a pour objet l'analyse des objectifs quantitatifs des plans des EAMA. Celle-ci se situera tout d'abord au niveau des objectifs de croissance aussi bien globaux que sectoriels, puis à celui des objectifs en matière d'investissement - où l'on envisagera successivement leur importance quantitative, leur répartition entre secteurs, leur répartition dans le temps et leur financement - à celui des objectifs en matière de commerce extérieur et enfin, à celui de l'aide extérieure attendue.

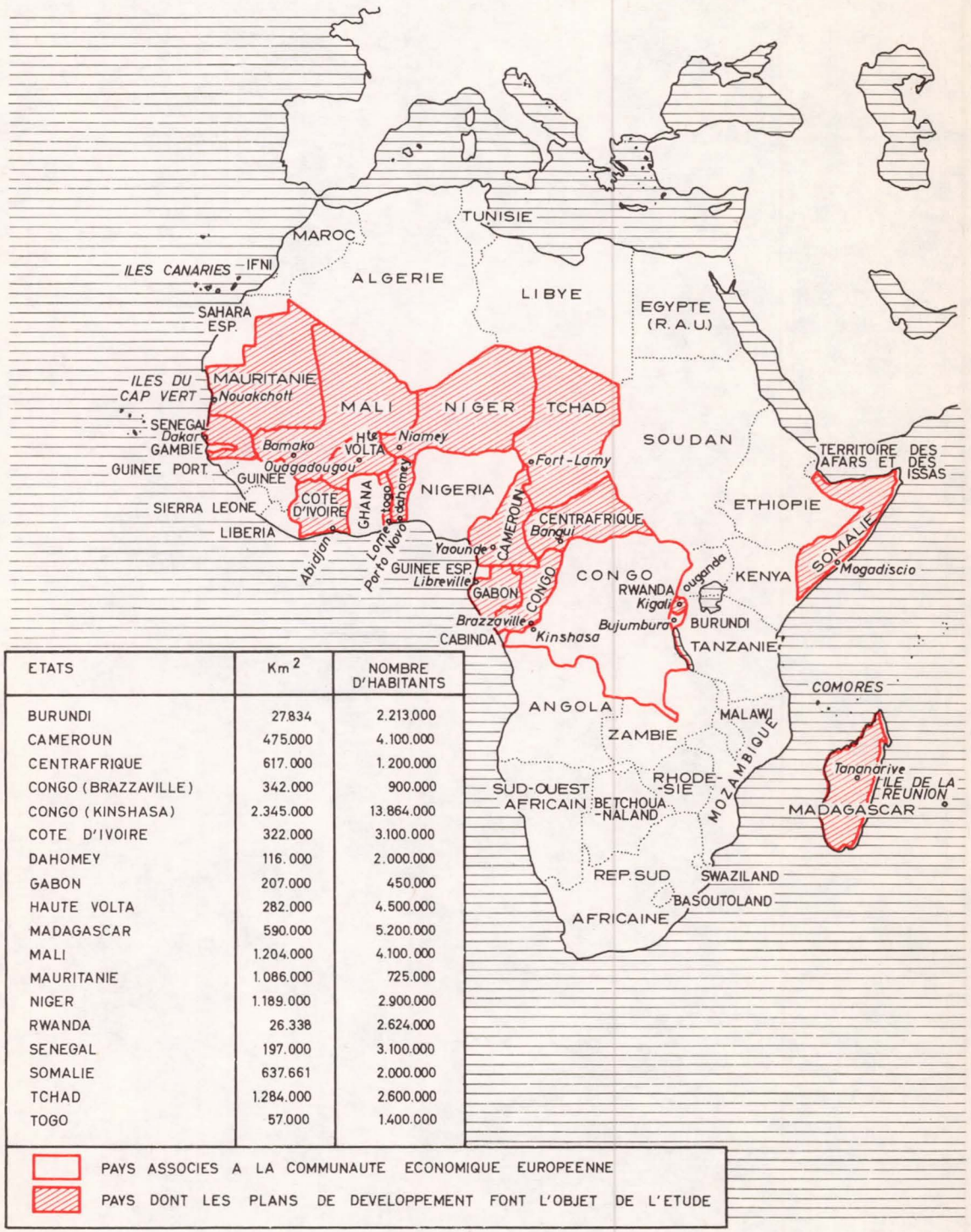
16 plans - 5 de 4 ans et 11 de 5 ans - seront analysés (1). Le Burundi et la République Démocratique du Congo ne disposent pas à l'heure actuelle d'un plan.

| Pays              | Période     | Pays       | Période     |
|-------------------|-------------|------------|-------------|
| Cameroun          | 1966 - 1970 | Mali       | 1961 - 1966 |
| R.C.A.            | 1967 - 1970 | Mauritanie | 1963 - 1966 |
| Congo-Brazzaville | 1964 - 1968 | Niger      | 1967 - 1970 |
| Côte d'Ivoire     | 1967 - 1970 | Rwanda     | 1966 - 1970 |
| Dahomey           | 1966 - 1970 | Sénégal    | 1965 - 1969 |
| Gabon             | 1966 - 1970 | Somalie    | 1963 - 1967 |
| Haute-Volta       | 1967 - 1970 | Tchad      | 1966 - 1970 |
| Madagascar        | 1964 - 1968 | Togo       | 1966 - 1970 |

---

(1) Les plans retenus font l'objet d'un examen individuel plus détaillé en ANNEXE. De plus, un tableau récapitule les plans élaborés par chaque EAMA depuis son indépendance.

# PAYS DONT LES PLANS DE DEVELOPPEMENT FONT L'OBJET DE L'ETUDE



## 2. Nature et structure des plans des EAMA

Avant d'aborder l'étude des aspects quantitatifs de ces plans, il est utile d'indiquer sommairement leur nature et leur structure.

- En ce qui concerne leur nature, on peut souligner une assez grande homogénéité.

A l'exception de celui du Mali, tous les plans sont indicatifs, les évolutions projetées définissant les moyens et les fins souhaitables dans le cadre du fonctionnement des mécanismes de marché.

Tous sont également souples au sens où les évolutions prévues peuvent être révisées en fonction des résultats atteints et périodiquement observés. Ils procèdent par ailleurs d'une concertation entre organes planificateurs, gouvernements et groupes socio-économiques et ils sont construits sur la base d'ajustements successifs entre les variables économiques fondamentales.

En revanche, ils se partagent en nombre à peu près égal entre plans de type déductif ("planification par le haut") et plans de type inductif ("planification par le bas"). Dans le premier cas, on va des agrégats nationaux aux agrégats sectoriels et aux projets spécifiques ; dans l'autre cas, on suit l'ordre inverse. Bien que ces deux démarches interviennent en général successivement, on peut néanmoins classer les plans de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon, du Congo-Brazzaville, de la Somalie et de Madagascar plutôt parmi les plans de type déductif, alors que ceux de la Haute-Volta, du Niger, du Dahomey, du Togo, du Tchad, de la R.C.A. et du Rwanda seraient plutôt de type inductif.

- En ce qui concerne leur structure, ils font preuve d'une plus grande hétérogénéité, que celle-ci soit envisagée sous l'angle fonctionnel, sous l'angle du degré d'agrégation des prévisions, ou sous l'angle géographique.



. Les limites sont souvent difficiles à tracer entre, d'une part, les plans globaux qui définissent en fonction d'objectifs donnés, l'ensemble des moyens à mettre en oeuvre et des conséquences à en attendre et, d'autre part, les plans partiels qui sont centrés davantage sur tel ou tel aspect particulier.

On essaiera néanmoins de classifier les plans des EAMA, à partir des critères suivants (tableau n° 1) :

#### Les objectifs

- un certain taux de croissance du PIB
- une certaine hausse du niveau de vie
- certaines modifications structurelles, considérées comme fondamentales (alphabétisation, amélioration de l'état sanitaire des populations, intégration à un ensemble régional, etc...)
- un certain taux ou un certain quantum d'investissements.

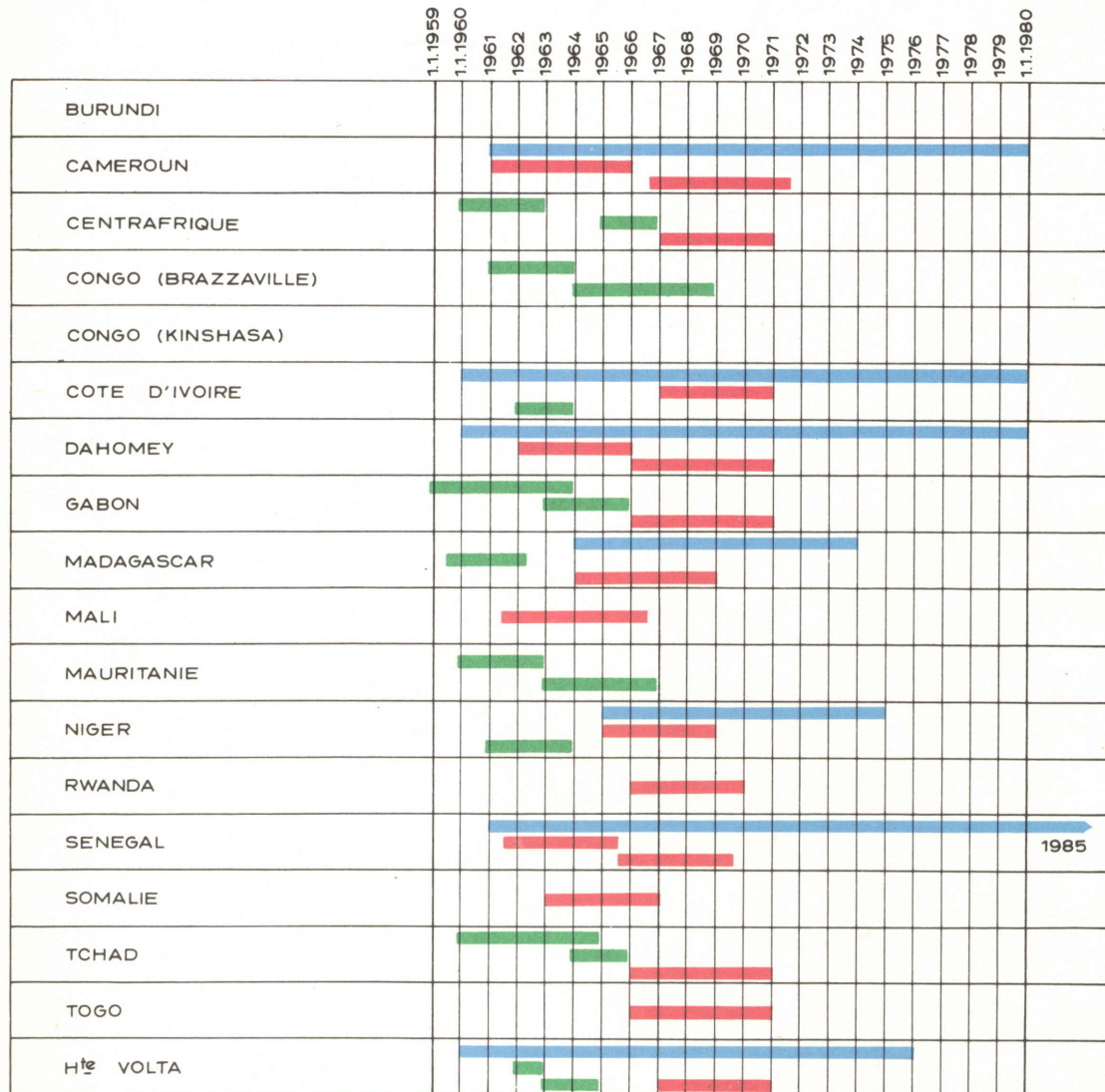
#### Les compatibilités

- compatibilité des investissements avec les moyens de financement
- compatibilité des charges de fonctionnement avec les possibilités du budget de l'Etat
- compatibilité des transactions extérieures avec l'équilibre de la balance des paiements ou avec un déficit considéré comme tolérable
- compatibilité des objectifs avec les moyens de formation de la main-d'oeuvre et des cadres.

#### Les conséquences

- sur le volume et la structure de la circulation monétaire
- sur le volume et la répartition du Revenu National
- sur l'augmentation de la dette publique
- sur les structures sociologiques, démographiques ou politiques (transferts de population, accroissement ou diminution de la dépendance à l'égard de l'étranger, etc...)

SITUATION AU 1.1.1968 DES DIFFERENTS PROGRAMMES, PERSPECTIVES OU PLANS DE DEVELOPPEMENT DES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES.



█ PERSPECTIVES A LONG TERME  
█ PLAN A MOYEN TERME  
█ PROGRAMME INTERIMAIRE

TABLEAU N° 1

|               | STRUCTURE FONCTIONNELLE |                                |                             |                 |                            |                     |   |                                  |                       |                 |                  |                             |
|---------------|-------------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------------|----------------------------|---------------------|---|----------------------------------|-----------------------|-----------------|------------------|-----------------------------|
|               | Objectifs               |                                |                             |                 | Compatibles avec           |                     |   |                                  | Conséquences          |                 |                  |                             |
|               | Taux de croissance      | Accroissement du niveau de vie | Modifications structurelles | Investissements | les sources de financement | Le budget de l'Etat | L'équilibre de la balance des paiements | la formation de la main-d'oeuvre | Circulation monétaire | Revenu National | Dettes publiques | Modifications structurelles |
| Mauritanie    | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Sénégal       | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       | x               |                  |                             |
| Mali          | x                       | x                              |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Haute-Volta   | x                       | x                              |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Côte d'Ivoire | x                       | x                              |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  | x                           |
| Niger         | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Dahomey       | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   |   |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Togo          | x                       | x                              | x                           | x               | x                          | x                   | x                                       | x                                |                       | x               |                  |                             |
| Tchad         | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   |   |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Cameroun      | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   | x                                       | x                                | x                     |                 |                  |                             |
| Centrafrique  | x                       | x                              | x                           | x               | x                          | x                   | x                                       | x                                |                       | x               | x                |                             |
| Gabon         | x                       |                                | x                           | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Congo-Brazza  | x                       |                                |                             | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  |                       |                 |                  |                             |
| Rwanda        | x                       |                                | x                           | x               | x                          | x                   | x                                       |                                  | x                     |                 |                  |                             |
| Somalie       |                         |                                | x                           | x               | x                          |                     |   |                                  | x                     |                 |                  | x                           |
| Madagascar    | x                       | x                              |                             | x               | x                          | x                   | x                                       | x                                | x                     | x               |                  |                             |
|               | 15                      | 6                              | 5                           | 16              | 16                         | 15                  | 13                                      | 4                                | 4                     | 3               | 2                | 2                           |

Du tableau n° 1, qui situe les plans des EAMA à l'égard de ces différents points, un certain nombre de remarques peuvent être tirées.

En ce qui concerne les objectifs : les plans sont principalement des programmes d'investissements débouchant dans la quasi totalité des cas sur des taux de croissance du PIB et très souvent sur des taux de croissance sectoriels.

En ce qui concerne les moyens et les conséquences : les moyens de financement que postule la réalisation des programmes font toujours l'objet d'évaluations. Dans la plupart des cas, les incidences des investissements sur le budget de l'Etat et sur la balance des paiements ont été calculées. En revanche, les incidences financières des projets en matière de formation professionnelle ne sont que rarement prises en considération ; il en va de même des incidences du plan sur le niveau de vie de la population et sur l'évolution de la dette publique et de la circulation monétaire.

. Le tableau n° 2 classe les plans étudiés, d'une part, selon qu'ils n'envisagent qu'un nombre limité de projets d'investissements, tous les projets mais de façon sommaire ou enfin, tous les projets de façon relativement détaillée et, d'autre part, en fonction du caractère centralisé ou régionalisé de ces prévisions.

TABLEAU N° 2

|                   | Structure agrégative |                    |                | Structure géographique |              |
|-------------------|----------------------|--------------------|----------------|------------------------|--------------|
|                   | Peu de projets       | Projets nominatifs | Projets précis | Centralisée            | Régionalisée |
| Mauritanie        |                      | x                  |                | x                      |              |
| Sénégal           |                      | x                  |                |                        | x            |
| Mali              |                      | x                  |                | x                      |              |
| Haute-Volta       |                      |                    | x              |                        | x            |
| Côte d'Ivoire     |                      | x                  |                |                        | x            |
| Niger             | x                    |                    |                |                        | x            |
| Dahomey           |                      |                    | x              | x                      |              |
| Togo              |                      |                    | x              | x                      |              |
| Tchad             |                      | x                  |                | x                      |              |
| Cameroun          |                      | x                  |                |                        | x            |
| Centrafrique      |                      |                    | x              |                        | x            |
| Gabon             |                      | x                  |                |                        | x            |
| Congo-Brazzaville |                      | x                  |                |                        | x            |
| Rwanda            |                      |                    | x              | x                      |              |
| Somalie           | x                    |                    |                | x                      |              |
| Madagascar        |                      | x                  |                |                        | x            |
|                   | 2                    | 9                  | 5              | 7                      | 9            |

## CHAPITRE I - LES OBJECTIFS DE CROISSANCE

La notion d'"objectifs de croissance" doit être interprétée avec une certaine prudence. En effet, dans la majorité des plans, il s'agit moins d'un objectif au sens strict, que de prévisions chiffrées de la croissance, fondées sur l'appréciation des résultats escomptés de la réalisation des investissements et des différentes mesures tendant à accroître la production.

Pour exprimer en termes comparables l'évolution des grandeurs caractéristiques, PIB, production par secteur, on a calculé des taux d'accroissement moyens annuels, selon la formule du taux d'accroissement composé.

### 1. Les objectifs globaux de croissance (tableau n° 3)

15 plans sur les 16 examinés (1) fixent les objectifs d'accroissement annuel de la production intérieure brute ou du produit intérieur brut (PIB) (2).

Les taux de croissance prévisionnels sont supérieurs à l'objectif de 5 % par an que les Nations Unies ont recommandé pour la "décennie de développement" sauf pour le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger et Madagascar.

---

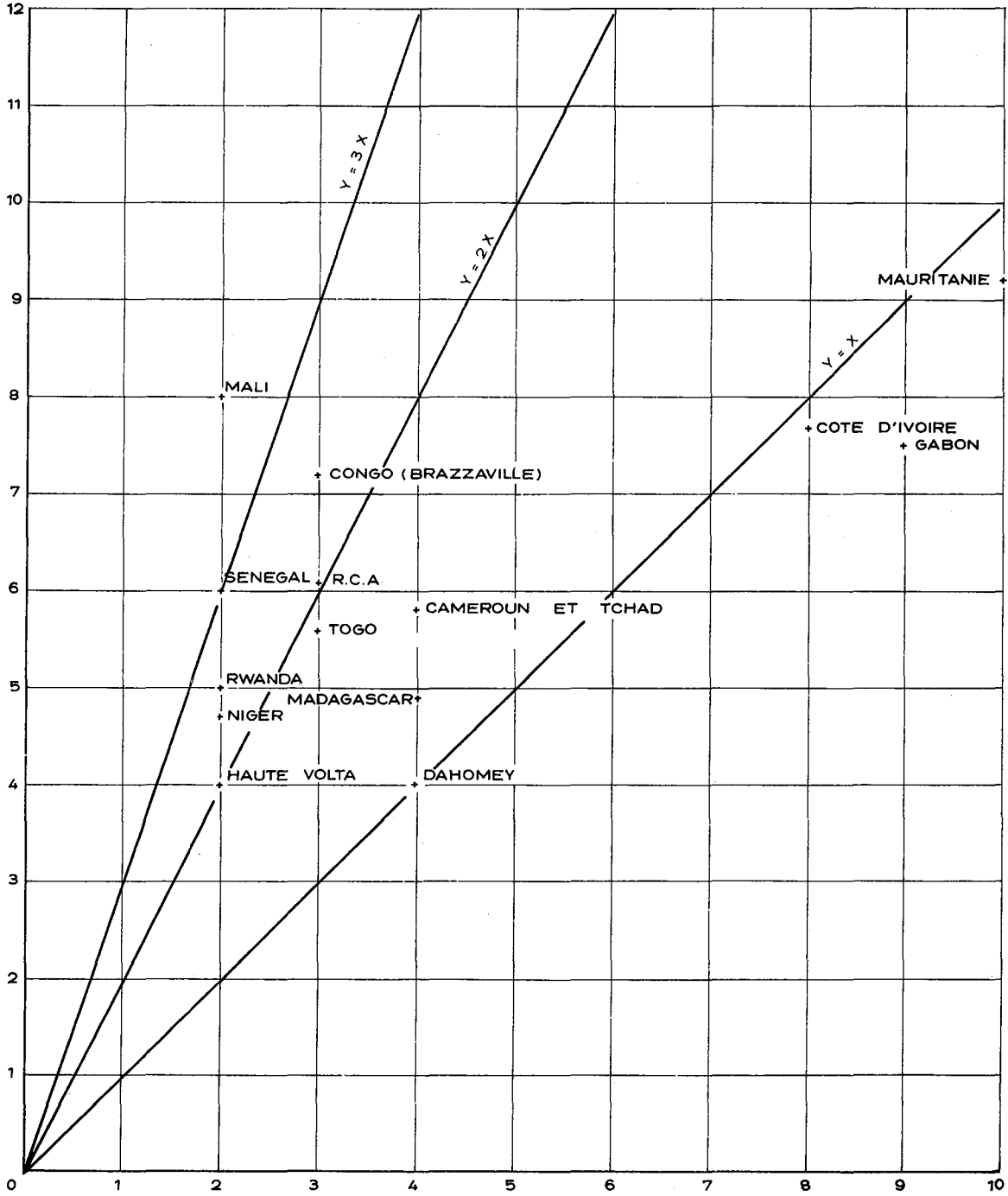
(1) Faute de comptes économiques, la Somalie n'a pas été en mesure d'insérer dans son plan quinquennal des objectifs de croissance.

(2) PIB = Production intérieure brute + services rendus par les salariés des administrations + services rendus par les domestiques des ménages.

# CROISSANCE PREVUE ET CROISSANCE ANTERIEURE DU P.I.B.

GRAPHIQUE N°1

TAUX DE CROISSANCE  
GLOBAL PREVU (Y)



TAUX DE CROISSANCE ANTERIEUR (X)

TABLEAU N° 3.

| OBJECTIFS DE CROISSANCE DU PIB ET RESULTATS OBTENUS DANS LE PASSE |             |         |                      |         |
|---|-------------|---------|----------------------|---------|
| Taux d'accroissement annuels à prix constants (1)                 |             |         |                      | en %    |
| Pays  | Taux prévus | Période | Taux (2)<br>réalisés | Période |
| Mauritanie  | 9,2         | 1963-66 | 10                   | 1959-63 |
| Mali  | 8,0         | 1961-66 | 2                    | 1959-63 |
| Côte d'Ivoire   | 7,7         | 1967-70 | 8                    | 1960-65 |
| Gabon   | 7,5         | 1966-70 | 9                    | 1958-63 |
| Congo-Brazzaville   | 7,2         | 1964-68 | 3                    | 1958-63 |
| R.C.A.  | 6,1         | 1966-70 | 3                    | 1958-61 |
| Sénégal   | 6,0         | 1965-69 | 2                    | 1959-64 |
| Cameroun  | 5,8         | 1966-71 | 4                    | 1959-63 |
| Tchad   | 5,8         | 1966-70 | 4                    | 1959-64 |
| Togo  | 5,6         | 1966-70 | 3                    | 1958-63 |
| Rwanda  | 5,0         | 1966-70 | 2                    | 1963-64 |
| Madagascar  | 4,9         | 1964-68 | 4                    | 1960-63 |
| Niger   | 4,7         | 1967-70 | 2                    | 1959-63 |
| Haute-Volta   | 4,0         | 1967-70 | 2                    | 1959-63 |
| Dahomey   | 4,0         | 1966-70 | 4                    | 1959-63 |

(1) La Somalie n'a pas calculé de taux de croissance

(2) Estimations sur la base de l'évolution du PIB aux prix constants

Le graphique n° 1 permet de situer avec plus de facilité les objectifs de chaque Etat par rapport à ses résultats antérieurs .



La réalisation des taux de croissance projetés devrait permettre à tous les EAMA, à l'exception de ces quatre pays, d'accroître le revenu moyen par habitant d'environ 1,5 à 3 % par an, ce qui représente un taux assez élevé d'après les normes internationales.

Lorsqu'on compare ces objectifs de croissance avec les résultats que les EAMA ont obtenus au cours des années 1958-64 (Tableau n° 3), on constate quelquefois des écarts sensibles. C'est le cas notamment pour le Mali (1), le Congo Brazzaville, le Sénégal, la R.C.A., le Rwanda et le Niger.

2. Les objectifs de croissance par secteur (Tableau n° 4)

Il n'a pas été possible de calculer des taux de croissance par secteur pour les plans du Tchad, de la R.C.A. et de la Somalie. La ventilation n'a donc été effectuée que pour 13 EAMA.

TABLEAU N° 4

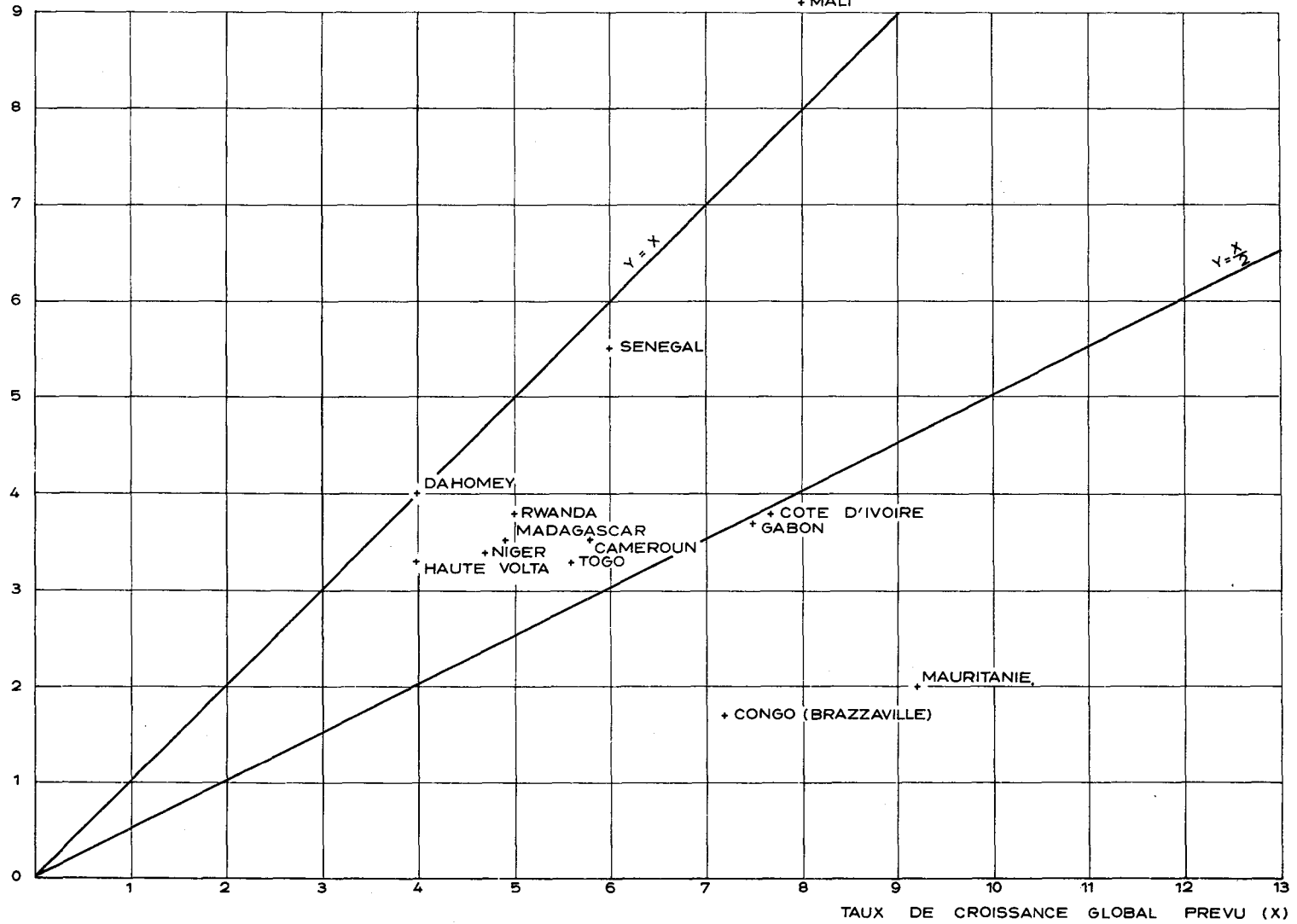
| Pays          | OBJECTIFS DE CROISSANCE PAR SECTEUR |                           |  |                         |
|---------------|-------------------------------------|---------------------------|--|-------------------------|
|               | Taux d'accroissement annuels        |                           |  | ( en % )                |
|               | P.I.B.                              | Agriculture<br>(Primaire) | Industries et<br>mines<br>(Secondaire) | Services<br>(Tertiaire) |
|               | I+II+III                            | I                         | II                                     | III                     |
| Mauritanie    | 9,2                                 | 2,0                       | 19,1                                   | 6,6                     |
| Mali          | 8,0                                 | 9,1                       | 19,3                                   | 5,5                     |
| Côte d'Ivoire | 7,7                                 | 3,8                       | 15,4                                   | 7,6                     |
| Gabon         | 7,5                                 | 3,7                       | 11,2                                   | 6,2                     |
| Congo Brazza  | 7,2                                 | 1,7                       | 12,7                                   | 4,8                     |
| Sénégal       | 6,0                                 | 5,5                       | 8,9                                    | 5,4                     |
| Cameroun      | 5,8                                 | 3,5                       | 9,7                                    | 6,3                     |
| Togo          | 5,6                                 | 3,3                       | 11,3                                   | 6,0                     |
| Rwanda        | 5,0                                 | 3,8                       | 11,5                                   | 9,0                     |
| Madagascar    | 4,9                                 | 3,5                       | 8,7                                    | 5,8                     |
| Niger         | 4,7                                 | 3,4                       | 8,2                                    | 5,8                     |
| Dahomey       | 4,0                                 | 4,0                       | 9,6                                    | 1,8                     |
| Haute-Volta   | 4,0                                 | 3,3                       | 20,8                                   | 3,0                     |

(1) Le plan couvrant la période 1961-1966 est venu à expiration. Bien qu'un rapport d'exécution ne soit pas disponible, les données statistiques publiées laissent à penser que l'objectif de croissance est loin d'avoir été atteint.

# ACCROISSEMENTS RELATIFS DU SECTEUR PRIMAIRE ET DU P.I.B.

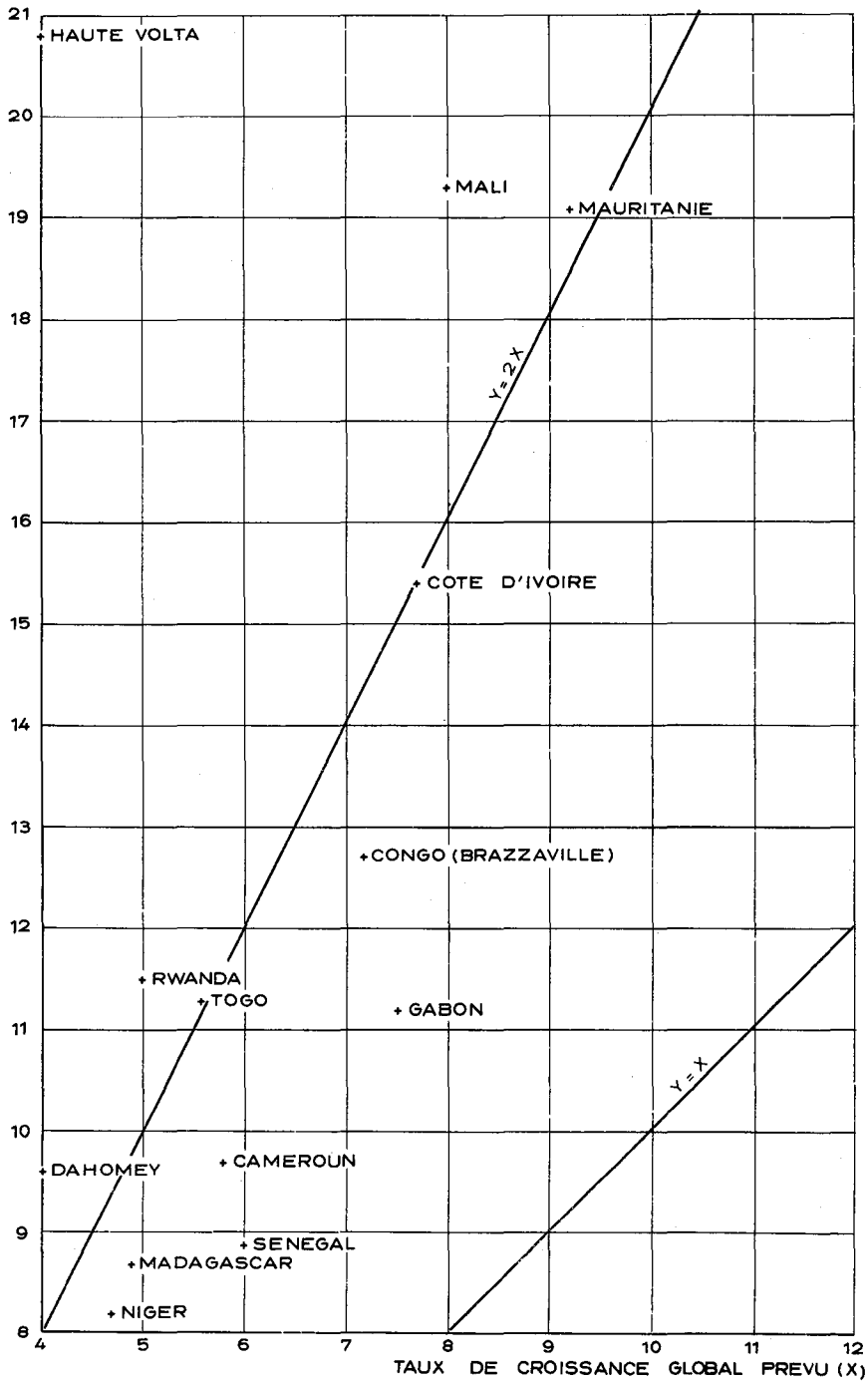
GRAPHIQUE N° 2

TAUX D'ACCROISSEMENT PREVU  
DU SECTEUR PRIMAIRE (Y)



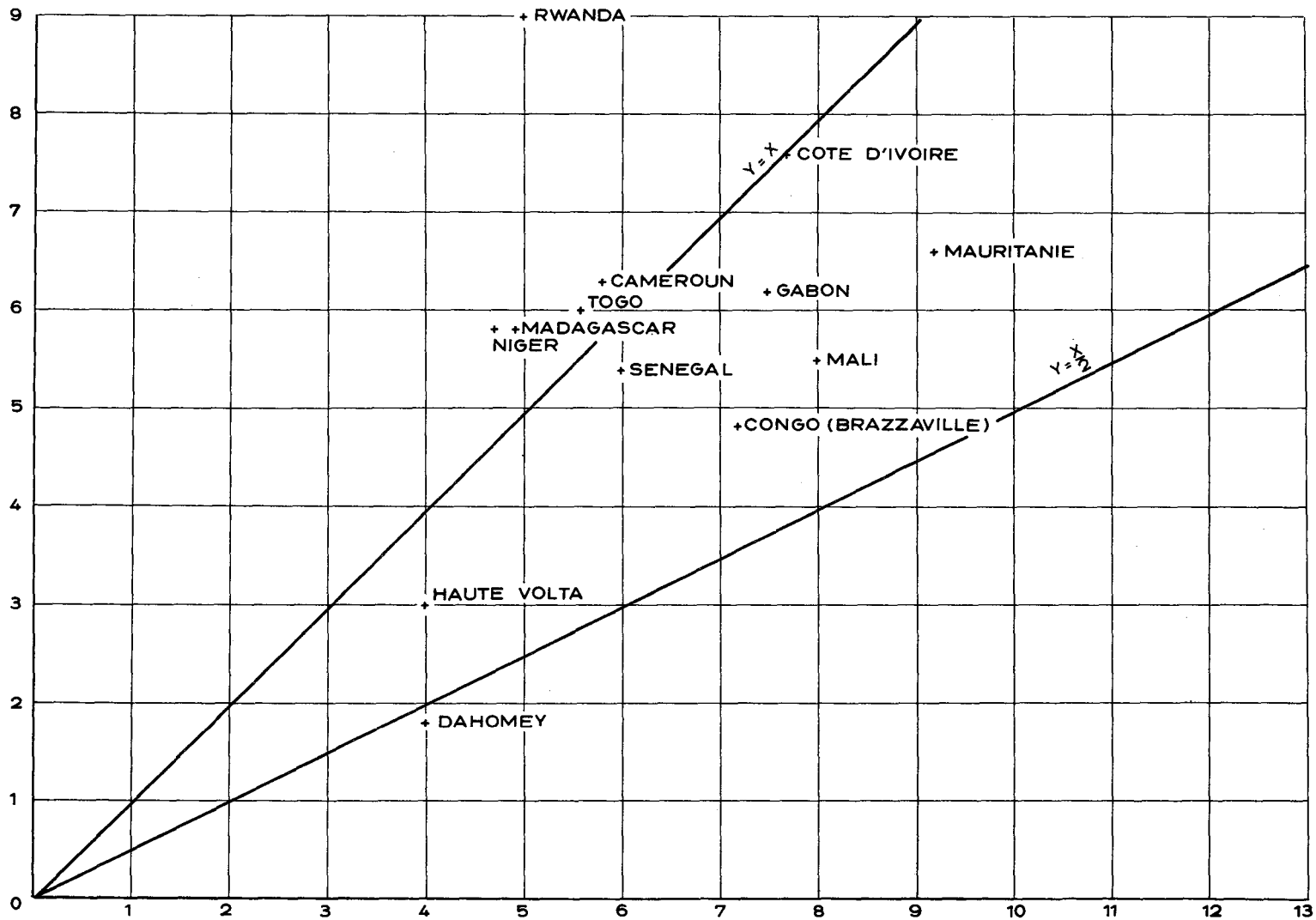
**ACCROISSEMENTS RELATIFS  
DU SECTEUR SECONDAIRE ET DU P.I.B.**

TAUX D'ACCROISSEMENT PREVU  
DU SECTEUR SECONDAIRE (Y)



# ACCROISSEMENTS RELATIFS DU SECTEUR TERTIAIRE ET DU P.I.B.

TAUX D'ACCROISSEMENT PREVU  
DU SECTEUR TERTIAIRE (Y)



TAUX DE CROISSANCE GLOBAL PREVU (X)

a) Le secteur primaire

Bien que l'agriculture constitue l'activité principale de ces pays, la croissance attendue du secteur primaire est en général faible. Les taux prévus sont en moyenne de l'ordre de 3 % et descendent jusqu'à 2 % en Mauritanie et à 1,7 % au Congo-Brazzaville. Il n'atteignent un niveau élevé qu'au Mali (9,1 %) et au Sénégal (5,5 %).

Cette situation résulte sans doute surtout du fait que le secteur agricole travaillant pour l'exportation reste encore peu étendu par rapport à l'agriculture de subsistance qui pèse lourdement sur le taux de croissance.

Ce n'est en effet que dans des cas exceptionnels que l'agriculture traditionnelle est susceptible d'un développement rapide. A cet égard, l'exemple le plus remarquable a été donné par la Côte d'Ivoire, où la production agricole a augmenté à prix constants de 5 % par an de 1960 à 1965. La décomposition de ce chiffre donne toutefois les résultats suivants :

|  |        |
|--|--------|
| - agriculture de plantations (secteur moderne) | 5,3 %  |
| - agriculture traditionnelle                   | 2,8 %  |
| - exploitations forestières                    | 20,0 % |

Il est probablement optimiste de compter sur une croissance de plus de 3,5 % l'an dans les paysannats traditionnels. Ainsi, le taux de 5,5 % prévu au Sénégal est avant tout basé sur un progrès rapide dans les rendements de la culture des arachides. Les superficies cultivées devraient augmenter de 15 % (hypothèse forte) ou 11 % (hypothèse moyenne) de 1964 à 1969, ce qui paraît un objectif possible. L'augmentation simultanée des rendements de 24 % (fort) ou 21 % (moyen) paraît moins probable. Il s'agit là en effet d'un accroissement par rapport au rendement moyen des années précédentes, lequel a oscillé au gré des saisons sans montrer de tendance.

b) Le secteur secondaire

La plus forte croissance est imputée au secteur industriel qui constitue le noyau le plus moderne de l'économie. Elle serait en moyenne largement supérieure à celle escomptée pour le PIB, le taux le plus élevé étant celui de la Haute-Volta (20,8 %) (1). Le Mali et

---

(1) Il convient néanmoins de souligner que celui-ci s'explique principalement par le fait que le secteur secondaire y est actuellement très faible en valeur absolue.

la Mauritanie prévoyaient des taux respectivement de 19,3 % et de 19,1 %, le taux le plus bas étant celui du Niger avec 8,2 %.

Cependant, la rapide croissance attendue du secteur secondaire ne contribuera généralement que dans une proportion limitée à l'accroissement du PIB, en raison du faible poids de l'industrie dans la production nationale, et dans une proportion plus faible encore à l'accroissement du revenu national, étant donné qu'une partie plus ou moins importante de la valeur ajoutée par l'industrie est exportée (service des capitaux, etc...).

A l'intérieur du secteur industriel, ce sont le plus souvent les industries de transformation et de substitution aux importations qui sont appelées à soutenir l'effort d'industrialisation. Les industries extractives ne joueraient un rôle important, voire primordial pour le développement industriel que dans quatre pays : Mauritanie, Congo-Brazzaville, Gabon et Togo.

c) Le secteur tertiaire

Enfin, le secteur tertiaire fait l'objet de taux de croissance assez dispersés, allant de 9 % pour le Rwanda à 1,8 % pour le Dahomey. Le taux moyen semble être en général légèrement inférieur au taux de croissance global, ce qui devrait tendre à diminuer progressivement la part du secteur tertiaire dans le PIB.

Cette tendance moyenne mérite d'être soulignée. En effet, dans de nombreux PVD qui passent de l'économie de subsistance à l'économie monétaire, le taux d'accroissement des services se révèle souvent supérieur à celui de la production nationale, étant donné que le volume des produits commercialisés (transports, distribution) augmente plus rapidement que la production totale, et que les services publics tendent également se développer à un rythme supérieur (administration, enseignement, etc...).

On s'attendrait donc en règle générale à ce que l'expansion du secteur tertiaire fût un peu plus rapide que celle du PIB, surtout dans des pays où la part commercialisée de la production doit augmenter. Sans doute y a-t-il des exceptions. Ainsi en Mauritanie et au Gabon, où le développement sera du type "dualiste" et où la consommation intérieure augmentera moins que la production (augmentation de la part des sociétés étrangères), il est normal que les services suivent plutôt le rythme de la dépense intérieure que celui de la production. Au Sénégal aussi, il est réaliste de prévoir un déclin relatif de la fonction commerciale de Dakar qui va graduellement perdre sa position privilégiée par rapport aux Etats voisins.

Les trois graphiques suivants (N° 2, 3 et 4) permettent de visualiser les tendances sectorielles escomptées dans les plans.

## CHAPITRE II - LES OBJECTIFS EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Tous les plans fixent des objectifs quantitatifs en matière d'investissements : c'est leur commun dénominateur le plus important. Néanmoins, la comparaison de ces objectifs se heurte à d'importantes difficultés d'ordre méthodologique ; elle ne peut être considérée que comme une estimation assez grossière, de nombreuses sources d'hétérogénéité ne pouvant être supprimées :

- Peu de plans précisent si les investissements prévus sont bruts ou nets, c'est-à-dire si les amortissements sont compris ou non. Le Cameroun, le Mali, le Togo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire se rapportent à des investissements bruts, tandis que le Congo-Brazzaville indique qu'il s'agit d'investissements nets. Mais pour les dix autres pays, il n'est pas possible de faire la distinction. Si cette lacune n'entraîne qu'une faible distorsion chaque fois qu'il sera question de comparer des répartitions en pourcentage, en revanche cette distorsion sera sensible si l'on veut comparer des agrégats en chiffres absolus.
- Les investissements privés (1) n'ont pas fait l'objet, dans de nombreux plans, de prévisions précises. Cela tient à plusieurs raisons. Ces investissements sont effectués essentiellement sur capitaux extérieurs

---

(1) Les plans de la Somalie et du Mali n'ont retenu que des investissements publics.

et de ce fait sont souvent aléatoires. Ceux effectués sur capitaux nationaux, dépendant de la volonté des entreprises privées ou des ménages investissant à long terme, ne peuvent de leur côté faire l'objet que d'estimations très incertaines. Deux domaines semblent notamment fortement sous-estimés : celui des logements et celui du matériel de transport utilitaire.

- On peut enfin s'interroger sur la validité du classement de certains types de dépenses parmi les investissements. Par exemple faut-il imputer, comme le font tous les plans, la totalité des études aux dépenses d'investissements ? Leur coût varie considérablement d'un plan à l'autre. Pour les pays dont le développement économique est le moins avancé, il peut atteindre 5 % des investissements prévisionnels totaux. On peut penser que si les études prospectives, et les études liées à des investissements particuliers sont partie intégrante des investissements, celles qui sont effectuées par les services administratifs ou qui entrent dans le cadre de la tenue d'une comptabilité nationale, devraient être imputées aux dépenses courantes.

Malgré ces difficultés, on s'efforcera de dégager certaines lignes générales par voie de comparaison.

#### 1. Importance des investissements (Tableau 5)

a) Le montant total des investissements prévus dans les plans des 16 EAMA étudiés est de l'ordre de 293 milliards de Fr. CFA par an en moyenne, soit environ 1.170 millions de \$.

Les investissements annuels prévus sont supérieurs à ceux réalisés antérieurement (tableau n° 5) - plusieurs pays comptant même investir plus du double qu'antérieurement -, sauf au Dahomey et en Mauritanie qui avaient entrepris de gros investissements au début des années soixante (exploitation du minerai de fer de Fort-Gouraud par la Société Miferma) et où les investissements prévus restent en-dessous des réalisations antérieures.

Il convient toutefois de souligner, que les comparaisons entre les investissements prévus dans les plans et ceux réalisés dans le passé



n'ont qu'une valeur très approximative, étant donné d'une part que les notions d'investissements retenues dans les plans et celles utilisées dans les comptes nationaux ne sont pas strictement identiques, et d'autre part, que la période qui sépare l'année de référence du début d'exécution du plan varie d'un pays à l'autre.

b) Même calculés par habitant, les investissements prévus témoignent encore d'une disparité assez considérable entre les EAMA (cf. tableau 5). C'est ainsi que quatre pays prévoient plus de 8.000 Fr. CFA (32 \$) par an et par habitant, alors que huit autres prévoient moins de 4.000 Fr. CFA (16 \$) (1). Le Rwanda a la charge la plus faible avec 840 Fr. CFA.

Ces disparités reflètent à la fois les différences dans le niveau de développement déjà atteint et dans l'effort d'investissement consenti par les EAMA.

Aussi, les coefficients d'investissement par rapport au PIB (tableau n° 6) sont plus significatifs que les investissements par habitant. Ici, on voit s'opérer un regroupement et les valeurs extrêmes se rapprochent.

---

(1) Compte tenu de l'imprécision de la plupart des statistiques démographiques, ces chiffres ne sauraient être considérés que comme ordres de grandeurs.

TABLEAU N° 5

| INVESTISSEMENTS ANNUELS MOYENS PREVUS PAR LES PLANS ET ANTERIEURS AUX PLANS |                                       |  |                                       |
|---|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Pays  | Investissement total<br>Mrds. Fr. CFA | Investissement atteint dans le passé<br>Mrds.Fr. CFA (1) | Investissement par habitant<br>Fr.CFA |
| Côte d'Ivoire (1967-1970)   | 56,0                                  | 43,9 (1965)  | 14.500                                |
| Madagascar (1964-1968)  | 33,0                                  | 12,5 (1962)  | 5.600                                 |
| Cameroun (1966-1971)  | 33,0                                  | 17,2 (1963-64)   | 6.000                                 |
| Sénégal (1965-1969)   | 30,0                                  | 15,6 (1962)  | 8.900                                 |
| Gabon (1966-1970)   | 18,4                                  | 12,4 (1963)  | 39.000                                |
| Mali (1961-1965)  | 13,0 (2)                              | 5,6 (1959)   | 3.500                                 |
| Niger (1965-1968)   | 10,8                                  | 5,1 (1961)   | 3.700                                 |
| Congo-Brazzaville (1964-1968)   | 10,0 (3)                              | 5,9 (1958)   | 11.000                                |
| Somalie (1963-1967)   | 9,7 (2)                               | 4,1 (1962)   | 3.900                                 |
| Tchad (1966-1970)   | 9,4                                   | 6,0 (1963)   | 2.800                                 |
| R.C.A. (1967-1970)  | 9,2                                   | 5,6 (1961)   | 6.300                                 |
| Haute-Volta (1967-1970)   | 8,2                                   | 2,0 (1962)   | 1.600                                 |
| Dahomey (1966-1970)   | 7,0                                   | 8,0 (1963)   | 3.100                                 |
| Mauritanie (1963-1966)  | 7,0                                   | 16,5 (1962)  | 7.000                                 |
| Togo (1966-1970)  | 5,7                                   | 3,2 (1962)   | 3.400                                 |
| Rwanda (1966-1970)  | 2,8 (4)                               | -  | 840                                   |
| <b>Total</b>  | <b>293,2</b>                          |  |                                       |

(1) Chiffres tirés des comptes économiques disponibles correspondant à l'année la plus récente précédant le début du plan.

(2) Investissements publics seulement

(3) Investissements nets

(4) Après la dévaluation d'avril 1966 du Fr. Rw.

2. Taux d'investissement (tableau n° 6)

L'examen des taux d'investissement (dépenses inscrites au plan par rapport au PIB) fait ressortir que les EAMA comptent investir, en moyenne (1), environ 18 % du PIB.

TABLEAU N° 6

| TAUX D'INVESTISSEMENTS PREVUS DANS LES PLANS ET REALISES DANS LE PASSE |  |   |
|--|--|---|
| Plans (1)  | Taux d'Investissement prévu (I) (PIB) en % | Taux d'Investissement réalisé dans le passé (3) |
| Gabon (1966-1970)  | 26   | 27 (1963)                                       |
| Congo-Brazzaville (1964-1968)  | 28 (2)                                     | 25 (1958)                                       |
| Côte d'Ivoire (1967-1970)  | 19   | 14 (1958)                                       |
| Sénégal (1965-1969)  | 18   | 10 (1962)                                       |
| Mauritanie (1963-1966)   | 23   | 67 (1962)                                       |
| R.C.A. (1967-1970)   | 20   | 16 (1961)                                       |
| Cameroun (1966-1971)   | 16   | 11 (1962/64)                                    |
| Madagascar (1964-1968)   | 18   | 8 (1962)  |
| Somalie (1963-1967)  | 9,7  | -   |
| Niger (1965-1968)  | 15   | 10 (1961)                                       |
| Mali (1961-1965)   | 23   | 9 (1959)  |
| Togo (1966-1970)   | 13   | 12 (1962)                                       |
| Dahomey (1966-1970)  | 13   | 16 (1963)                                       |
| Tchad (1966-1970)  | 13   | 11 (1963)                                       |
| Haute-Volta (1967-1970)  | 12   | -   |
| Rwanda (1966-1970)   | 14,2                                       | -   |

(1) Pays rangés par ordre décroissant des investissements prévus par habitant et par an.  
 (2) Investissements nets par rapport au PIB.  
 (3) Chiffres tirés des comptes économiques disponibles correspondant à l'année la plus récente précédant le début du plan. L'éloignement plus ou moins grand de cette dernière par rapport à la première année du plan confère à la comparaison une certaine hétérogénéité.

(1) Moyenne pondérée

Mais surtout ce tableau souligne que ce sont les pays associés les plus pauvres qui sont capables de l'effort d'investissement le moins important. Les sept pays (Somalie, Niger, Togo, Dahomey, Tchad, Haute-Volta, Rwanda) dont le taux d'investissement prévu est de 15 % ou moins, sont tous parmi ceux dont le revenu par tête est le moins élevé. La seule exception est constituée par le Mali, où un niveau de revenu très bas n'empêche pas d'ambitionner un coefficient de formation de capital relativement très élevé (23 %).

Le tableau 6 reprenant également les coefficients d'investissements de la dernière année disponible avant la période du plan, indique en outre que les coefficients d'investissements prévus dans le plan sont tous plus élevés que ceux qui ont été réalisés dans le passé à l'exception du Gabon, de la Mauritanie et du Dahomey. Encore dans ces trois cas, la comparaison est-elle faussée par le choix d'une année de référence à taux élevé. Ceci est particulièrement frappant pour la Mauritanie (67 % - 1962) où c'est précisément en 1962 que se sont produits les investissements massifs en vue de la mise en valeur des mines de fer, de la construction liée du chemin de fer et du port. A titre de comparaison, le coefficient d'investissement de 1959 était de 9 %. Certes, la mise en exploitation progressive des mines de fer entre 1964 et 1966, change évidemment les bases de l'économie. Il reste néanmoins vrai que maintenir un taux d'investissement de 23 % représentera pour la Mauritanie un effort très considérable. En fait, les comptes nationaux de 1964 font état d'un coefficient de formation de capital de 13 % et encore ce chiffre inclut-il une importante augmentation des stocks.

A l'autre extrême se situent les pays comme le Mali et Madagascar qui ambitionnent de faire mieux que doubler leur taux d'investissement. Le Niger, le Cameroun, la Haute-Volta, le Sénégal et la R.C.A. projettent également des augmentations relativement importantes.

### 3. Répartition sectorielle des investissements (Tableaux n° 7 et 8)

a) Si on analyse tout d'abord la répartition des investissements entre les secteurs "directement productifs" et les autres secteurs (1) (tableau n° 7), on constate que six pays seulement consacrent 50 % ou plus

---

(1) Par souci de simplification, on n'inclura dans les secteurs "directement productifs" que l'agriculture et l'industrie, les autres secteurs tels que le commerce ou le tourisme ne pouvant être distingués avec précision dans tous les plans.

de leurs investissements aux secteurs directement productifs, c'est-à-dire à l'agriculture et à l'industrie : le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Congo-Brazzaville, le Mali et le Dahomey. Tous les autres pays donnent la priorité aux secteurs non directement productifs (infrastructure de transport, urbanisme, habitat, enseignement, santé, administration, etc.). Certains d'entre eux y consacrent même une part exceptionnellement élevée, comme le Togo (74 %) et Madagascar (61 %).

TABLEAU N° 7

| REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PREVUS ENTRE LES<br>SECTEURS "DIRECTEMENT PRODUCTIFS" ET LES AUTRES SECTEURS (en %) |  |                     |
|---|--|---------------------|
| Pays  | Secteurs directement productifs (agriculture et industrie) (1) | Autres secteurs (2) |
| Gabon   | 72   | 28                  |
| Côte d'Ivoire   | 64   | 36                  |
| Rwanda  | 57   | 44                  |
| Congo-Brazzaville   | 53   | 47                  |
| Mali (3)  | 51   | 49                  |
| Dahomey   | 50   | 50                  |
| Mauritanie  | 49   | 51                  |
| Sénégal   | 47   | 53                  |
| Haute-Volta   | 47   | 53                  |
| Niger   | 46   | 54                  |
| R.C.A.  | 46   | 54                  |
| Cameroun  | 43   | 57                  |
| Tchad   | 42   | 58                  |
| Somalie (3)   | 42   | 58                  |
| Madagascar  | 39   | 61                  |
| Togo  | 26   | 74                  |

- (1) L'industrie comprend l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, l'énergie et l'industrie du bâtiment.
- (2) Transports et communications, urbanisme, habitat et édilité, enseignement, santé, divers, études, commerce et administration.
- (3) Investissements publics seulement.

b) En ce qui concerne la répartition des investissements entre branches (tableau n° 8) six catégories ont été distinguées : l'agriculture, l'industrie, les transports commerciaux, l'urbanisme, l'habitat et l'édilité, l'enseignement et la santé. Le solde a été rassemblé dans un poste "divers" qui n'est pas significatif, du fait de la multiplicité des éléments qu'il contient (administration, études, commerce, tourisme, etc..).

Deux moyennes ont été calculées à l'échelle de l'ensemble des pays concernés : une moyenne simple des pourcentages des investissements affectés par chaque plan au secteur considéré ; une moyenne pondérée par la valeur absolue des investissements affectés par chaque pays à chaque secteur. La différence permettra de dégager certaines tendances des pays les plus développés par rapport aux moins développés, ou vice versa.

1°) Dans l'ordre de priorité des investissements, l'industrie (1) vient en tête avec une moyenne simple de 26,7 % des investissements et une moyenne pondérée de 29,4 %. La différence entre les deux moyennes traduit le fait que les pays dont la valeur absolue du PIB est la plus élevée consacrent une part relativement plus importante à l'industrie que les autres. En effet, parmi ces pays se trouvent le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Congo-Brazzaville et la Mauritanie, qui y consacrent plus de 40 % de leurs investissements totaux. Les pays qui y consacrent les parts les plus faibles sont le Togo, le Tchad, le Dahomey et Madagascar avec moins de 16 %.

A l'intérieur du secteur industriel, l'industrie extractive reçoit la plus grosse partie des investissements dans trois pays : la Mauritanie (minerais de fer et de cuivre) le Congo Brazzaville (potasse) et le Togo (phosphate) (2). Dans les autres pays, c'est l'industrie manufacturière qui reçoit la plus grande partie des investissements réservés à l'industrie ; les principales branches bénéficiaires sont :

---

(1) Ce secteur comprend l'industrie extractive et manufacturière, l'énergie et le bâtiment. Il eut été intéressant d'isoler le bâtiment, mais les données disponibles ne le permettent pas toujours.

(2) Au Togo, l'industrie dans son ensemble n'absorbe qu'une part minime des investissements : 5,3 %.

TABLEAU N° 8

| REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PREVUS PAR SECTEURS IMPORTANTS - en pourcentage (chiffres arrondis) |             |                  |                                  |                                     |                   |       |               |       |
|---|-------------|------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------|---------------|-------|
| Pays  | Agriculture | Industrie<br>(1) | Transports<br>commerciaux<br>(2) | Urbanisme,<br>habitat et<br>édilité | Enseigne-<br>ment | Santé | Divers<br>(3) | Total |
| Gabon   | 3           | 69               | 21                               | 1                                   | 2                 | 1     | 3             | 100   |
| Rwanda  | 36          | 21               | 11                               | 12                                  | 8                 | 1     | 11            | 100   |
| Congo-Brazzaville (4)   | 6           | 47               | 18                               | 16                                  | 2                 | 2     | 9             | 100   |
| R.C.A.  | 21          | 25               | 17                               | 21                                  | 6                 | 2     | 8             | 100   |
| Mali (5)  | 26          | 25               | 26                               | 6                                   | 4                 | 2     | 11            | 100   |
| Mauritanie  | 9           | 41               | 12                               | 14                                  | 3                 | 3     | 18            | 100   |
| Niger   | 28          | 10               | 21                               | 6                                   | 18                | 3     | 14            | 100   |
| Tchad   | 28          | 14               | 32                               | 8                                   | 11                | 4     | 3             | 100   |
| Haute-Volta   | 28          | 18               | 28                               | 8                                   | 10                | 4     | 5             | 100   |
| Somalie (5)   | 24          | 18               | 31                               | 8                                   | 7                 | 3     | 9             | 100   |
| Sénégal   | 20          | 19               | 20                               | 21                                  | 7                 | 2     | 11            | 100   |
| Madagascar  | 23          | 16               | 34                               | 16                                  | 4                 | 2     | 5             | 100   |
| Côte d'Ivoire   | 16          | 48               | 16                               | 4                                   | 4                 | 3     | 9             | 100   |
| Dahomey   | 35          | 15               | 26                               | 10                                  | 3                 | 1     | 10            | 100   |
| Cameroun  | 20          | 24               | 35                               | 7                                   | 6                 | 2     | 6             | 100   |
| Togo  | 21          | 5                | 43                               | 16                                  | 6                 | 4     | 5             | 100   |
| Moyenne simple  | 21,3        | 26,7             | 24,2                             | 11,1                                | 6,0               | 2,3   | 8,3           | 100   |
| Moyenne pondérée (6)  | 19,3        | 29,4             | 25,1                             | 9,9                                 | 5,5               | 2,3   | 8,3           | 100   |

- (1) Comprend l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, l'énergie et l'industrie du bâtiment.  
 (2) y compris le matériel et les bâtiments des entreprises de transport.  
 (3) comprend les études, le commerce, l'administration, le tourisme, etc.  
 (4) Investissements nets.

- (5) Investissements publics seulement  
 (6) Pondération par la valeur absolue des investissements prévus.

- l'industrie alimentaire (huileries, sucreries, conserveries de poisson, abattoirs) dans presque tous les EAMA ;
- l'industrie textile : Somalie, Cameroun, Dahomey, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad ;
- l'industrie du ciment : Cameroun, Dahomey ;
- l'industrie du bois : Congo-Brazzaville, Gabon.

Là où l'industrie apparaît particulièrement importante, il s'agit dans la plupart des cas d'un large développement minier : Gabon, Congo-Brazzaville et Mauritanie. A cet égard, ce dernier pays constitue de nouveau le cas extrême : le seul projet industriel retenu dans le plan concerne la pêche maritime avec ses installations frigorifiques et sa conserverie, mais ceci ne représente que 7 % des investissements totaux, sur les 41 % indiqués sous la rubrique "industrie".

La situation est comparable, quoique moins extrême, au Congo-Brazzaville, de même que dans la R.C.A. (diamants). Le Gabon est le seul pays qui envisage simultanément un important développement minier (pétrole et manganèse) (30 % des investissements totaux) en même temps qu'un très important développement des industries de transformation (33 % des investissements totaux) : d'où la part exceptionnelle de ses ressources consacrées à l'industrie.

Compte tenu de ces distinctions, il n'y a que quatre pays parmi les EAMA étudiés dont on peut dire que leur plan constitue déjà un véritable plan d'industrialisation : Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun et Mali dont le plan, on l'a déjà vu, paraît assez ambitieux.

2°) En deuxième position vient le secteur des transports et communications avec une moyenne simple de 24,2 % et une moyenne pondérée de 25,1 %. Ici également, les investissements consacrés à ce secteur par les pays dont la valeur absolue du PIB est la plus élevée sont relativement plus importants que ceux dont la valeur absolue du PIB est la plus faible. Cinq pays donnent la priorité à ce secteur : Togo, Cameroun, Madagascar, Tchad et Somalie. Dans ces pays qui ne sont encore qu'au stade pré-industriel, on a estimé nécessaire d'assurer par priorité les services indispensables (transports, énergie, etc..) avant d'intensifier le développement industriel à proprement parler.



A l'intérieur de ce secteur, c'est l'infrastructure routière qui absorbe la plus grande part des investissements dans la quasi-totalité des pays. Toutefois, les investissements destinés, d'une part, à l'aménagement des ports (en Somalie, en Mauritanie, au Togo) et, d'autre part, à la construction des chemins de fer (au Cameroun) sont relativement importants.

3°) L'agriculture de son côté reçoit en moyenne simple 21,9 % des investissements et 19,3 % en moyenne pondérée. Ici en revanche, ce sont les pays les moins développés qui accordent la part relativement la plus grande de leurs investissements à ce secteur. Le Rwanda, le Dahomey, la R.C.A. et la Haute-Volta lui réservent une nette priorité tandis que le Mali, le Niger, la Somalie et Madagascar lui accordent plus de 23 % de leurs investissements totaux. Quant au Gabon, au Congo-Brazzaville et à la Mauritanie, ils lui accordent moins de 9 % de leurs investissements totaux.

La dispersion des pourcentages autour de la valeur centrale est faible dans l'ensemble ce qui indique une certaine identité de vues des différents plans, quels que soient leurs niveaux de développement, sur la place à accorder à l'agriculture dans le développement national.

A l'intérieur du secteur agricole, les investissements sont destinés en majeure partie aux cultures, l'élevage n'occupant généralement qu'une place secondaire, même lorsqu'il revêt une importance certaine pour l'économie du pays. En ce qui concerne la pêche maritime et l'exploitation forestière, les investissements qui leur sont destinés sont peu élevés dans la plupart des pays (1).

Quoiqu'ils se répartissent souvent sur un grand nombre d'objectifs différents, on remarque néanmoins une certaine concentration des investissements destinés aux cultures sur trois opérations particulières :

---

(1) Les investissements destinés à la pêche maritime sont relativement élevés au Congo-Brazzaville, en Mauritanie, au Sénégal, mais dans les deux premiers pays, ils sont considérés comme des investissements industriels parce que la pêche maritime comprend également la transformation des produits (conserves).

irrigation (1), création de grandes unités de production moderne (2) et encadrement du paysannat (3).

La signification des investissements agricoles est plus difficile à saisir. Sauf en Côte d'Ivoire, où la culture industrielle de plantation est importante, les plans s'attachent surtout à l'amélioration du secteur traditionnel. Certains des nombreux projets présentés dans les plans entraînent des investissements importants, en particulier lorsqu'il se pose des problèmes d'hydraulique ou lorsqu'il s'agit de créer des périmètres destinés à de nouvelles cultures. L'effet essentiel sur la production agricole doit toutefois dans presque tous les cas provenir de l'extension, et surtout de l'amélioration des rendements et des qualités dans les cultures existantes. Les résultats que l'on peut attendre dépendent ici moins du volume des investissements que des dépenses récurrentes pour l'encadrement agricole, la formation des cadres, la propagation des engrais et des semences sélectionnées. Même le progrès de la culture attelée et de l'outillage agricole ne sera efficace que moyennant un effort de formation.

Ces dépenses récurrentes sont en général soigneusement analysées dans leur impact budgétaire. C'est toutefois un domaine où les progrès sont lents, du fait de l'inertie bien connue des milieux ruraux.

4°) L'urbanisme, l'habitat et l'édilité viennent en quatrième position avec 11,1 % de moyenne simple et 9,9 % de moyenne pondérée. Les pourcentages les plus élevés se trouvent en R.C.A., au Sénégal, au Togo, à Madagascar et au Congo-Brazzaville. La dispersion autour de la valeur centrale est élevée, les extrêmes allant de 1 % pour le Gabon à 21 % pour le Sénégal ou la R.C.A.

Les investissements les plus importants seront consacrés à l'aménagement des villes et des villages.

- 
- (1) Notamment : Mauritanie, Mali, Tchad, Madagascar, Somalie, Niger, où les travaux d'irrigation reçoivent 20 à 40 % des investissements agricoles.
  - (2) Notamment : Somalie, Congo-Brazzaville.
  - (3) principalement : Cameroun, Mali, Togo.

5°) Vient ensuite l'enseignement avec une moyenne simple de 6 % et une moyenne pondérée de 5,5 %. Les pays y consacrent la part la plus élevée sont le Niger, le Tchad et la Haute-Volta, dont le retard est le plus grand en matière d'infrastructure scolaire.

6°) Enfin, la santé avec 2,3 % de moyenne simple et pondérée, n'occupe qu'une part modeste de l'effort prévu. La dispersion des valeurs est ici aussi faible (1 % à 4 %).

#### 4. Le coefficient marginal de capital ( $C = \frac{I}{\Delta \text{PIB}}$ )

On peut apprécier globalement l'efficacité des investissements prévus par l'intermédiaire du coefficient marginal de capital, qui est le rapport entre le montant de l'investissement et l'accroissement de la production pour une période donnée. Pour calculer ce coefficient, on a divisé les investissements totaux prévus dans les plans par l'accroissement de la production ou du Produit Intérieur Brut attendu pendant la période planifiée.

L'interprétation des coefficients ainsi obtenus n'est certes pas exempte d'équivoques, l'accroissement de production à réaliser pendant la période du plan ne résultant pas exclusivement des investissements effectués pendant cette période, mais aussi de ceux effectués pendant la période antérieure. Toutefois, le calcul du coefficient marginal de capital semble rester significatif pour trois raisons. D'une part, les plans étudiés portant sur des périodes de quatre ou cinq ans, une partie des investissements effectués au cours de la période seront productifs pendant celle-ci. D'autre part, si le coefficient de capital ne peut tenir compte de l'augmentation du PIB consécutive aux investissements qui ne seront productifs qu'après la période du plan, ceci est en partie compensé par l'inclusion dans le coefficient de la part de l'accroissement du PIB consécutif aux investissements effectués au cours des années antérieures au plan. Enfin, cette distorsion ne diminue pas l'intérêt de la comparaison des coefficients entre pays parce qu'elle joue pour chacun d'eux dans une mesure à peu près identique, dans l'hypothèse, bien sûr, où, au niveau de chaque état, on n'observe pas au cours de la période étudiée de changement important dans la politique générale d'investissement par rapport aux

périodes antérieures (1).

TABLEAU N° 9

| COEFFICIENT MARGINAL DE CAPITAL PREVU = $\frac{I}{PIB}$ |     |
|---|-----|
| Madagascar  | 3,6 |
| Congo-Brazzaville                                       | 3,5 |
| R.C.A.  | 3,4 |
| Gabon   | 3,4 |
| Dahomey   | 3,4 |
| Haute-Volta   | 3,0 |
| Cameroun  | 2,9 |
| Rwanda  | 2,8 |
| Mauritanie  | 2,7 |
| Côte d'Ivoire   | 2,6 |
| Sénégal   | 2,5 |
| Mali  | 2,5 |
| Togo  | 2,4 |
| Tchad   | 2,4 |
| Niger   | 2,1 |

La signification essentielle du coefficient de capital dans ce contexte est d'indiquer le taux d'investissement par rapport au PIB qu'il est nécessaires d'engager pour obtenir un relèvement du taux de croissance. La moyenne pondérée des coefficients obtenus pour les EAMA se situant autour de 3, cela signifie que 15 % d'investissements par

(1) Il n'en serait pas de même au niveau d'un coefficient sectoriel. S'agissant de l'industrie, par exemple, si l'on calcule le rapport valeur absolue des investissements projetés, valeur ajoutée attendue

les résultats obtenus varient considérablement selon les pays. Ce rapport sera pour le Gabon de 3,7 parce que les investissements choisis sont très capitalistiques et ne seront rentables qu'à moyen et long terme (exploitation de gisements pétroliers ; construction d'une raffinerie de pétrole et d'un barrage hydro-électrique ; etc..). En revanche, pour la Haute-Volta, le rapport atteint 0,36 parce que les investissements choisis seront plus immédiatement rentables : briqueterie, manufacture d'allumettes, cimenterie, abattoir frigorifique, etc.. La dispersion des coefficients dans le secteur industriel peut donc aller de 1 à 10, ce qui le rend peu significatif au niveau de généralité où se situe la présente étude.

rapport au PIB sont nécessaires en moyenne pour atteindre un taux de croissance de 5 % (1). Il faudrait toutefois se garder d'extrapoler : au stade préindustriel où se trouvent la plupart des pays considérés, le plan épuise sans doute toutes les occasions faciles d'investissements à rendement élevé et faible coût. C'est du moins ce que suggère la structure des investissements qui résulte du tableau n° 8 : si on totalise les pourcentages des investissements dans les deux premières colonnes (agriculture et industrie) qui sont les plus directement productifs à court terme, l'on constate qu'il n'y a que 5 pays (Gabon, Côte d'Ivoire, Rwanda, Congo-Brazzaville et Mali) où les investissements de ces rubriques dépassent la moitié du total.

Les coefficients les plus élevés ont été obtenus par Madagascar avec 3,6, le Congo-Brazzaville avec 3,5, la R.C.A., le Gabon et le Dahomey avec 3,4. Les coefficients les plus bas sont attribuables au Niger avec 2,1, au Togo et au Tchad avec 2,4, au Mali et au Sénégal avec 2,5.

Il est difficile d'expliquer ces différences sans entreprendre des recherches détaillées. Elles peuvent être dues à des causes multiples souvent opposées. Un coefficient élevé peut être la conséquence de la priorité accordée aux investissements non directement productifs (ce qui pourrait être le cas pour Madagascar) ou d'investissements productifs qui n'atteindront leur plein rendement qu'après la période planifiée (ce qui paraît être le cas du Congo-Brazzaville). Un faible coefficient peut être dû à la priorité accordée au secteur agricole traditionnel dont le développement en courte période est moins directement lié aux investissements (2). voire à un optimisme exagéré en ce qui concerne le rendement escompté des investissements.

##### 5. La répartition des investissements dans le temps

Certains plans contiennent des prévisions quant à la répartition des investissements à travers le temps. Dans beaucoup de cas, l'on constate une concentration des investissements sur le début ou le milieu de la période du plan, avec un fléchissement en fin de période : par exemple :

- 
- (1) Le coefficient moyen de 3 ne s'écarte pas sensiblement des coefficients marginaux de capital utilisés dans les plans des autres PVD.
  - (2) Les chiffres du Togo et du Mali apparaissent cependant particulièrement bas.

|                                      | An I                   | An II | An III | An IV | An V |
|--------------------------------------|------------------------|-------|--------|-------|------|
|                                      | (milliards de Frs.CFA) |       |        |       |      |
| Investissements totaux :             |                        |       |        |       |      |
| - Gabon (1)                          | 20.7                   | 24.3  | 20.4   | 15.8  | 10.9 |
| - Mauritanie                         | 6.8                    | 7.8   | 8.1    | 5.0   |      |
| - Sénégal                            | 20.4                   | 20.9  | 22.5   | 20.3  |      |
| - Tchad                              | 6.6                    | 10.0  | 11.8   | 10.3  | 8.2  |
| - Cameroun (I. publics<br>seulement) | 15.2                   | 18.1  | 17.3   | 16.4  | 17.4 |

(1) Les chiffres sont tirés du tableau général des investissements (Plan de Développement, Tome I, grandeurs caractéristiques du premier plan, p. 41). Les équilibres généraux donnés à la fin du même tome pour l'année terminale du plan, contiennent toutefois les chiffres suivants :

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Entreprises : FCF :  | 10.5       |
| Variations de stocks | .8         |
| Administrations      | <u>4.4</u> |

Total, investissements bruts : 15.7

La différence est sans doute attribuable à des investissements hors plan, notamment en matière de logements.

Dans chacun des exemples repris, le fléchissement des investissements en fin de période est partiellement imputable au secteur public. L'on semble rencontrer ici un phénomène soit d'impatience, soit d'études insuffisantes. Impatience si la concentration provient de ce que les ministères ou les commissions du plan veulent mettre en route le plus rapidement possible des projets qui les intéressent, sans trop se soucier de l'équilibre des ressources disponibles. Etudes insuffisantes si au contraire les projets des premières années sont exactement prévus et leur financement assuré, mais si l'imagination n'embrasse pas encore complètement quelles pourront être les étapes suivantes dont l'analyse n'est pas faite et le financement pas prévu.

Le phénomène d'impatience se résoud tout seul : les réalisations dans les premières années du plan tomberont loin derrière les prévisions, et l'on exécutera en fait dans les dernières années ce que l'on avait prévu pour les premières. Les conséquences de données insuffisantes peuvent être plus dangereuses, si les premiers projets sont exécutés, car il y a risque de discontinuité entre des plans successifs.

Toujours est-il que les répartitions dans le temps prévues impliquent que les taux d'investissement donnés au Tableau n° 6 ne sont pas réellement significatifs : ils ont été calculés sur la moyenne des investissements et du PIB de la période. Ainsi, dans le cas (extrême) du Gabon, le taux d'investissement moyen sur la période du plan serait de 28 % (tableau n° 6), mais il monterait à 38 % dans la seconde année du plan, pour retomber à 14 % dans la dernière année. Il est clair que pareils pourcentages ne pourraient s'expliquer que par d'énormes variations dans les importations de capitaux étrangers, liées à la réalisation de l'un ou l'autre grand projet. Ils sont cependant moins explicables en matière d'investissements publics où les besoins sont illimités et où seule joue la contrainte financière.

#### 6. Le financement des investissements (tableaux n° IO, II, I2)

##### a) Sources de financement

Deux distinctions ont été retenues : financement public et privé ; financement extérieur et intérieur.

Si les renseignements fournis par les plans permettent d'effectuer la première ventilation sans difficulté majeure, en revanche, la distinction entre financement extérieur et intérieur repose sur des indications beaucoup moins précises. Pour la moitié des plans environ, la ventilation retenue ne peut être considérée que comme une estimation très approximative effectuée à partir d'une série de renseignements divers : part des budgets annuels prévue pour les investissements, aide extérieure prévisible, indications fragmentaires concernant tel ou tel projet particulier, etc...

Deux constatations ressortent des résultats obtenus :

- Tous les plans, sauf la Côte d'Ivoire, font appel à des ressources financières extérieures pour plus de 50 % de leurs investissements. Cette part atteint 87 % pour la Mauritanie, 80 % pour la Somalie et le Congo-Brazzaville, 76 % pour la Haute-Volta et le Niger, 70 % pour le Gabon. Les pourcentages les plus élevés relèvent soit de pays disposant de sources de matières premières, soit de pays intérieurs sans débouchés sur la mer pour lesquels le développement économique se pose dans des conditions plus difficiles.

TABLEAU N° IO

| SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PREVUS DANS LES PLANS<br>en pourcentage (1) |        |       |           |           |
|--|--------|-------|-----------|-----------|
| Pays   | Public | Privé | Extérieur | Intérieur |
| Tchad  | (90)   | (10)  | (55)      | (45)      |
| Mali (2)   | 100    |       | 61        | 39        |
| Haute-Volta  | 83     | 17    | 76        | 24        |
| Niger  | 76     | 24    | 76        | 24        |
| Rwanda   | 76     | 24    | 69        | 31        |
| Dahomey  | 71     | 29    | 69        | 31        |
| Togo   | 70     | 30    | (58)      | (42)      |
| R.C.A.   | 70     | 30    | 57        | 43        |
| Sénégal  | 63     | 37    | 55        | 45        |
| Congo-Brazzaville  | 60     | 40    | 80        | 20        |
| Cameroun   | 59     | 41    | (63)      | (37)      |
| Côte d'Ivoire  | 52     | 48    | (28)      | (72)      |
| Mauritanie   | 49     | 51    | 87        | 13        |
| Madagascar   | (47)   | (53)  | (55)      | (45)      |
| Somalie (2)  | 100    |       | (80)      | (20)      |
| Gabon  | 40     | 60    | (70)      | (30)      |

(1) Les chiffres entre parenthèses sont des estimations, faites à partir des indications incomplètes contenues dans les plans.

(2) Investissements publics seulement.



L'origine prévue des fonds est quelquefois précisée pour les projets les plus importants ou pour ceux dont le financement a déjà fait l'objet d'un accord de principe de la part d'une aide bilatérale ou multilatérale. D'une façon générale, la plus grande partie de l'apport extérieur proviendrait des pays occidentaux ; seuls le Mali et la Somalie recevraient une aide substantielle des pays de l'Est.

- Treize plans sur seize prévoient un financement public supérieur au financement privé - le Mali et la Somalie n'envisagent que des investissements publics. Sept autres pays prévoient un investissement public supérieur ou égal à 70 % des investissements prévisionnels totaux : Tchad, Haute-Volta, Niger, Rwanda, Dahomey, Togo et R.C.A.

C'est le Gabon qui prévoit la plus grande part d'investissements privés avec 60 % de l'investissement total ; il est suivi par Madagascar avec 53 % et la Mauritanie avec 51 %.

La plupart des plans comportent un déplacement assez important des sources de financement ; comme ceci risque d'être une de leur principale source de faiblesse, le problème vaut la peine d'être analysé plus en détail.

On commencera par comparer les sources de financement privées et publiques prévues dans quelques plans choisis comme significatifs, avec les données extraites des comptes nationaux. Certes, la comparaison n'est pas entièrement probante : comme on l'a vu à propos du Gabon, tous les plans ne reprennent pas l'ensemble des investissements du secteur privé (1). Il est également possible que les comptes nationaux n'indiquent pas toujours les participations publiques dans les investissements productifs. Il semble toutefois qu'en général, les comparaisons soient valables (tableau n° II).

---

(1) Toutefois, il existe aussi dans certains cas, des investissements publics hors plan, mais cela est plus rare et quantitativement peu important.

TABLEAU N° II

| PART DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LE TOTAL |                   |             |              |
|--|-------------------|-------------|--------------|
|  | Comptes Nationaux |             | Plan         |
|  | Année             | Pourcentage | Pourcentage  |
| Madagascar                                     | 1962              | 48          | 47           |
| Gabon  | 1963              | 32          | 40<br>33 (1) |
| Dahomey  | 1963              | 62          | 71           |
| Côte d'Ivoire                                  | 1964              | 43          | 52           |
| Mauritanie                                     | 1959              | 61          |              |
|  | 1962              | 9           | 49           |
| Tchad  | 1963              | 70          | 90           |
| Cameroun                                       | 1963/1964         | 33          | 59           |
| Sénégal  | 1965              | 40          | 63           |
| Haute-Volta                                    | 1964              | 44          | 83           |
| Togo   | 1965              | 30          | 70           |
| Niger  | 1961              | 29          | 76           |
| R.C.A.   | 1961              | 25          | 70           |

(1) Estimation corrigée pour tenir compte des investissements non inclus dans le plan.

Note : l'approche ici étant celle du budget, les investissements semi-publics et les investissements-travail ("investissements humains") n'ont pas été inclus dans le secteur public.

Madagascar présente le cas unique où la part des investissements publics devrait décliner pendant la période du plan. Les investissements

des entreprises (excluant donc les ménages et les investissements humains) devraient passer de 5.2 milliards en 1962 à une moyenne de 14 milliards par an pendant la période du plan. Les sources, internes ou extérieures à l'économie, ne sont pas indiquées. Un appel très important est prévu au crédit (59 % du financement), mais de nouveau sans indication sur les sources externes ou internes.

A l'extrémité opposée, le Sénégal et le Tchad prévoient une diminution des investissements privés qui n'est pas expliquée. Le cas de la Mauritanie est évidemment particulier : c'est pourquoi l'on a indiqué 2 années de base différentes, dont la seconde correspond à un influx massif et exceptionnel d'investissements privés. Il est clair que la physionomie de l'économie et les ressources fiscales de l'Etat vont se trouver profondément modifiées ; aussi aucune comparaison avec le passé n'est-elle valable.

Dans un certain nombre de cas, les investissements privés correspondent à des projets qui ont été étudiés de concert avec les Sociétés étrangères qui les réaliseront, et dans ces cas, les investissements privés peuvent être considérés comme la partie la plus sûre des plans. Rares sont toutefois les plans qui, comme celui du Tchad, explicitent les différences entre projets assurés et espoirs. Dans l'ensemble, toutefois, avec l'exception possible de Madagascar, les estimations des investissements privés ne paraissent pas déraisonnables, même en tenant compte de ce qu'elles ne sont pas toujours complètes.

Le tableau n° 10 avait souligné que le plus gros effort était attendu du secteur public, tant en termes absolus que par rapport à un passé récent. Aussi est-il intéressant de se pencher sur les indications financières que certains des plans contiennent à ce sujet.

#### b) Modes de financement

Une répartition des investissements selon les modalités de leur financement (dons, prêts normaux ou spéciaux, investissements directs, etc...) n'a pas été possible. Les renseignements fournis sur ce point par les plans sont en général quasi inexistantes.

Néanmoins, quelques indications très fragmentaires suggèrent certaines orientations :

- les dons extérieurs semblent constituer la principale forme de financement pour tous les EAMA;
- la part des prêts extérieurs tend néanmoins à augmenter assez sensiblement pour les pays les plus avancés sur le plan économique : Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Cameroun;
- les investissements directs prévus sont importants dans quatre pays : Gabon, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Madagascar;
- enfin, dans deux pays, le Mali et la Somalie, les prêts publics extérieurs semblent l'emporter sur les dons publics extérieurs.

Le tableau n° 12 néglige la partie des investissements publics dont le financement est en principe indépendant du budget, comme ceux des autorités locales ou des organismes autonomes qui disposent soit de recettes propres, soit de leur propre capacité d'emprunt. Cette distinction toutefois, si elle est nette dans certains plans, ne l'est pas partout ; aussi ne faut-il voir dans les pourcentages du tableau n°12 que des ordres de grandeur.

TABLEAU N° 12

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT

en %

|               | Epargne budget. | Aide Extérieure (dons) | Emprunts |        | A trouver |
|---------------|-----------------|------------------------|----------|--------|-----------|
|               |                 |                        | Ext.     | Intér. |           |
| Côte d'Ivoire | 59              | 13                     | 25       | 3      |           |
| Madagascar    | 36              | 45                     |          | 19     |           |
| Sénégal       | 29              | 53                     | 11       | 7      |           |
| Mauritanie    | 18              | 79                     | 3        |        |           |
| R.C.A.        | 15              | 70                     |          |        | 15        |
| Gabon         | 26              | 74                     |          |        |           |
| Cameroun      | 25              | 39                     | 36       |        |           |
| Tchad         | 17              | 43                     | 9        |        | 31        |

Trois groupes de pays peuvent être distingués :

- Parmi les huit pays relevés dans le tableau, la Côte d'Ivoire occupe une place à part : c'est le seul qui espère pouvoir financer plus de la moitié des investissements de l'Etat par ses ressources internes. Ceci ne veut pas dire que ce financement soit assuré, le plan Ivoirien distinguant les investissements prioritaires de ceux qui ne pourront être réalisés que si les surplus budgétaires sont suffisamment importants.

- Dans le second groupe, Madagascar se détache, en voulant financer plus du tiers sur son épargne interne. Ici aussi, il s'agit d'un effort considérable : on a vu que la proportion d'investissements publics doit légèrement fléchir à Madagascar, en revanche le taux d'investissement total doit plus que doubler. Aussi, faut-il compter que la proportion des investissements par rapport aux recettes de l'Etat doit doubler à Madagascar.

Les autres pays du second groupe, Cameroun, Gabon et Sénégal, qui assurent plus du quart des investissements par leurs ressources internes, appartiennent aussi au groupe de pays dont le revenu national par tête est relativement élevé à l'échelle africaine. (Le Gabon représente le cas extrême de l'économie dualiste, où le PIB par tête est le plus élevé parmi les EAMA, mais comme une grande partie de celui-ci va à des sociétés ou à des ressortissants étrangers, le produit national par tête est de niveau moyen. La dépendance vis-à-vis des sociétés étrangères impose des contraintes à la politique fiscale).

- Le troisième groupe, celui des états les plus pauvres, ne sera en mesure d'assurer par ses ressources propres que moins du cinquième des investissements publics. Ce sont des pays dont le budget ordinaire n'a été équilibré que grâce à des subventions de fonctionnement de la France et dont l'effort majeur devra consister à réduire ce déficit de fonctionnement de façon à dégager une épargne qui puisse servir à financer les investissements. La Mauritanie bénéficie à cet égard d'une situation privilégiée grâce à l'augmentation rapide des recettes fiscales que permet le développement du complexe minier.

Dans le tableau n° 12, la part à financer sur ressources propres doit être interprétée dans tous les cas comme le maximum que les auteurs du plan considèrent comme possible. Dans chaque plan où les problèmes de financement sont discutés dans quelque détail, on indique que ce résultat ne pourra être atteint que moyennant des mesures d'austérité budgétaire. Là où il avait existé un plan antérieur, l'on a chaque fois constaté que le programme d'investissements publics n'avait pas été réalisé. Certains plans indiquent même que des subventions extérieures destinées en principe à financer des investissements, avaient en fait été affectées à couvrir des dépenses de fonctionnement.

Peu de pays envisagent une augmentation de la charge fiscale. Celle-ci est déjà relativement lourde, étant donné le type d'économie dont il s'agit. Là où les recettes doivent augmenter plus vite que le revenu national, l'on se fie plutôt à une meilleure perception des impôts existants, ce qui reste aléatoire.

L'accent est plutôt mis sur un effort pour empêcher une augmentation trop rapide des dépenses courantes de l'Etat. Ceci est d'autant plus difficile que le plan lui-même entraîne d'importantes dépenses récurrentes, particulièrement dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'encadrement rural, mais aussi pour l'entretien de l'infrastructure mise en place.

Certains plans analysent en détail les problèmes qui en résultent pour les finances publiques et concluent que le financement des investissements prévus dans le plan ne sera possible que si les autres dépenses courantes n'augmentent que de 2 ou 3 % par an. Dans un autre cas, l'on suggère que le budget des dépenses courantes ne soit fixé chaque année qu'après avoir prélevé sur les recettes les montants nécessaires à la réalisation du plan. Les difficultés politiques et administratives de pareilles techniques budgétaires sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

CHAPITRE III - LES OBJECTIFS DU COMMERCE EXTERIEUR

Quatorze EAMA (1) se fixent des objectifs en ce qui concerne leur commerce extérieur (tableau n° I3).

Pour la majorité d'entr'eux (dix), les exportations devraient s'accroître plus vite que le PIB, principalement en Haute-Volta, au Mali, au Gabon, au Congo-Brazzaville, au Dahomey et en R.C.A. Pour la Mauritanie, le Gabon et le Congo-Brazzaville, un tel développement se répercuterait de façon substantielle sur la croissance globale, ces économies étant largement ouvertes sur les marchés extérieurs (2).

La composition des exportations devrait généralement subir d'importantes modifications. Presque tous les EAMA envisagent une plus grande diversification, soit par le biais d'un accroissement de la part des produits transformés (Madagascar, Gabon, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Sénégal), soit en élargissant la gamme des produits primaires (Haute-Volta, Togo, Mauritanie, Cameroun, Tchad, Rwanda).

Pour tous les pays sauf deux - Côte d'Ivoire et Cameroun - les importations devraient s'accroître à un taux moins élevé que celui des exportations de sorte qu'il devrait en résulter une amélioration de leur balance commerciale. Quatre EAMA (Mauritanie, Togo, Dahomey, Rwanda) prévoient même une baisse de leurs importations.

En ce qui concerne la composition des importations, la part des biens d'équipement et des produits énergétiques devrait augmenter au détriment des biens de consommation et des denrées alimentaires, eu égard au développement de l'industrie manufacturière et au remplacement progressif de certaines importations.

---

(1) Sauf Niger et Somalie

(2) Pour ces trois EAMA, la part des exportations dans le PIB est supérieure à 35 %.

TABLEAU N° 13

| OBJECTIFS EN MATIERE DE COMMERCE EXTERIEUR |                             |                     |
|--|-----------------------------|---------------------|
| Pays                                       | Taux d'accroissement annuel |                     |
|  | Exportations                | (en %) Importations |
| Mauritanie (1962-66)                       | 50,0                        | baisse              |
| Haute-Volta (1967-70)                      | 22,0                        | 3,5                 |
| Mali (1961-66)                             | 19,0                        | 8,0                 |
| R.C.A. (1967-70)                           | 16,8                        | 3,2                 |
| Rwanda (1966-70)                           | 14,0                        | baisse              |
| Congo-Brazzaville (1963-68)                | 12,3                        | 4,7                 |
| Gabon (1963-70)                            | 11,1                        | 2,2                 |
| Côte d'Ivoire (1967-70)                    | 8,8                         | 7,1                 |
| Sénégal (1963-69)                          | 8,7 (1)                     | 3,4 (1)             |
| Dahomey (1966-70)                          | 7,8                         | baisse              |
| Cameroun (1963/64-70/71)                   | 7,0                         | 7,6                 |
| Tchad (1965-70)                            | 5,4                         | 2,1                 |
| Togo (1964-70)                             | 3,3                         | baisse              |
| Madagascar (1962-68)                       | 3,1                         | 2,1                 |

(1) Hypothèse forte

Si l'on compare les prévisions (1) des exportations avec les réalisations au cours de la période 1958/59 - 1963/64 (Tableau n° 14), on note que pour plus de la moitié environ des EAMA étudiés - en particulier le Sénégal, - le Mali, le Dahomey, Madagascar et la R.C.A. - l'objectif dépasse de loin les résultats obtenus avant le début du plan ou au cours de sa première période. En revanche, quelques pays ayant connu dans le passé un fort accroissement de leurs exportations, tels que la Mauritanie, le Gabon et la Côte d'Ivoire ont prévu une croissance sensiblement plus lente. Ces trois pays sont aussi ceux

(1) La comparaison n'a pu être effectuée pour le Niger, la Haute-Volta et la Somalie.



qui prévoient un fléchissement du taux de croissance du PIB, suite à la fin d'une vague de mise en exploitation de ressources naturelles dans les deux premiers cas, d'industrialisation dans le troisième. Cette situation souligne, s'il en était encore besoin, la relation étroite entre croissance de la production et des exportations.

TABLEAU N° I4

| LES OBJECTIFS D'EXPORTATION ET LES RESULTATS OBTENUS DANS LE PASSE |  |         |                 |         |
|--|--|---------|-----------------|---------|
|  | Taux d'accroissement annuel des exportations |         |                 |         |
|  | Taux prévu                                   | Période | Taux réalisé(1) | Période |
| Mauritanie   | 50,0   | 1963-66 | 180,0           | 1958-64 |
| Mali   | 19,0   | 1961-66 | 6,5             | 1958-64 |
| R.C.A.   | 16,0   | 1967-70 | 6,5             | 1960-65 |
| Rwanda   | 14,0   | 1966-70 | 17,0            | 1964-65 |
| Congo-Brazzaville  | 12,3   | 1964-68 | 12,1            | 1958-64 |
| Gabon  | 11,1   | 1966-70 | 14,3            | 1958-64 |
| Côte d'Ivoire  | 8,8  | 1967-70 | 13,1            | 1958-64 |
| Sénégal  | 8,7  | 1965-69 | 0,4             | 1958-64 |
| Dahomey  | 7,8  | 1966-70 | 0,1             | 1958-64 |
| Cameroun   | 7,0  | 1966-71 | 4,7             | 1958-64 |
| Tchad  | 5,4  | 1966-70 | 3,5             | 1958-64 |
| Togo   | 3,3  | 1966-70 | 7,3             | 1958-64 |
| Madagascar   | 3,1  | 1964-68 | 0,3             | 1958-64 |

Pour de nombreux EAMA, les exportations doivent représenter un secteur "entraînant" de la croissance, augmentant à un rythme supérieur à celui du PIB. Ce type de développement est sans aucun doute particulièrement intéressant pour des pays où le pouvoir d'achat du marché intérieur reste faible et n'offre qu'exceptionnellement une base adéquate pour une industrialisation diversifiée et compétitive.

(1) Statistiques officielles du Commerce Extérieur

Trois pays seulement, Madagascar, le Togo et le Tchad envisagent une croissance avant tout basée sur le marché intérieur et encore, la différence n'est-elle pas significative dans le cas du Tchad ni même entièrement dans le cas de Madagascar. Le plan de Madagascar prévoit une nette accélération des exportations pour la seconde moitié de la période quinquennale que couvre le plan : de 4,7 %, le taux de croissance passerait à 7,4 %. Ainsi, ce que le plan envisage avant tout, c'est que les actions destinées à augmenter les exportations ne produiront tous leurs effets qu'après la période d'achèvement du plan.

La balance des paiements des états africains relève de deux situations bien différentes. Les plus pauvres d'entre eux ont en général un déficit important du commerce extérieur qui n'est équilibré que par les transferts et les aides en provenance de l'étranger. Les plus riches présentent au contraire les caractères des économies dualistes : ayant été et étant encore développés par du capital et du personnel étranger, ils bénéficient de surplus d'exportation qui servent à financer les transferts à l'étranger des entreprises et des particuliers.

A la seule exception du Cameroun (qui se situe entre les deux catégories, le commerce étant à peu près équilibré, et l'aide extérieure étant à peu près égale aux transferts à l'étranger des entreprises et ménages), tous les autres pays envisagent des importations croissant moins vite que leurs exportations, ce qui implique une amélioration de la balance commerciale. Etant donné que ceci coïncide avec un relèvement prévu du coefficient d'investissement, on suppose donc, implicitement que la consommation va augmenter beaucoup moins vite que les revenus. Ce problème a déjà été abordé à propos de la nécessité de dégager un coefficient important d'épargne budgétaire et des difficultés auxquelles cet objectif risque de se heurter.

On peut avancer comme explication de ce phénomène que dans certains pays les investissements de base sont déjà réalisés entraînant des importations importantes de biens d'équipement (c'est le cas de la Mauritanie où la projection d'une baisse des importations paraît entièrement justifiée). On peut également souligner le cas de plans qui envisagent une forte réduction des investissements dans leurs dernières années .

Dans la plupart des cas toutefois, ces explications ne paraissent pas suffisantes et il semble bien que l'on se trouve souvent devant une illusion facilement engendrée par les premières phases de l'industrialisation. On voit en effet très clairement quelles sont les importations que vont remplacer les industries à créer, mais on voit moins bien la masse de produits nouveaux dont l'importation sera rendue nécessaire par l'augmentation des revenus et la diversification de la consommation qui en est l'inévitable corollaire.

Dans la mesure où l'augmentation du PIB est aussi celle du PNB, c'est-à-dire dans la mesure où les nouveaux revenus sont versés aux nationaux, il n'est donc pas du tout certain qu'une industrialisation, même orientée vers le remplacement des importations, va faire diminuer le coefficient macro-économique d'importation. L'objectif généralement poursuivi dans les plans, d'une amélioration de la balance commerciale, a des chances de se réaliser surtout lorsque les exportations augmentent beaucoup plus vite que la production nationale.

#### CHAPITRE IV - L'AIDE EXTERIEURE ESCOMPTEE

L'aide étrangère pose d'autres problèmes. Deux des plans (R.C.A. - Tchad) seulement indiquent explicitement les montants pour lesquels aucun financement étranger n'est encore acquis ou prévu, et dans les deux cas, il s'agit d'une importante proportion du total. Le fait que les autres plans soient moins explicites ne signifie pas toutefois que les financements étrangers des projets inclus dans les plans soient toujours acquis ou à l'examen. Dans beaucoup de cas, les chiffres indiqués pour l'aide étrangère (dons ou prêts) semblent avant tout correspondre à la simple différence entre le total des investissements publics et les montants qui peuvent être financés par les ressources budgétaires.

La comparaison de l'aide extérieure, tant privée que publique, reçue par les EAMA avant la période faisant l'objet d'une planification, et de l'aide escomptée par les plans, constituerait un excellent critère pour apprécier le réalisme des plans étudiés.

Une telle comparaison s'avère cependant malaisée pour de nombreuses raisons. Il est souvent difficile de distinguer dans l'aide prévue par les plans celle qui est d'origine publique et celle qui est d'origine privée. En outre, les données disponibles sur l'effort du secteur privé dans les EAMA sont aléatoires. Néanmoins, il peut être utile de tenter un rapprochement.

L'aide publique "nette" reçue par l'ensemble des EAMA en 1966 en provenance des pays du CAD et des organismes internationaux s'est élevée à 130,3 milliards de Fr. CFA, tandis que l'aide "brute", privée et publique, attendue par les plans des 16 Etats associés s'élève annuellement en moyenne à 136,2 milliards de Fr. CFA.

Le montant total de l'aide paraît donc rester entièrement dans les limites du raisonnable. Il faudrait toutefois analyser ces chiffres pour en dégager une signification plus précise : une partie des transferts publics étrangers ne vont pas directement au financement des investissements, mais par exemple au paiement du personnel de l'assistance technique. Aussi, la similarité des chiffres qui viennent d'être cités risque d'être trompeuse. Une inconnue plane aussi sur le financement extérieur et par conséquent sur le rythme de réalisation des projets qu'elle doit financer. Si les surplus budgétaires paraissent souvent avoir été évalués avec beaucoup d'optimisme, les délais de l'aide extérieure pourraient aussi s'avérer plus longs que prévus.

Néanmoins, la comparaison de ces deux chiffres paraît bien indiquer que les planificateurs n'ont pas fait preuve d'un optimisme excessif. Cette impression semble se vérifier particulièrement dans le chef des pays qui ont déjà exécuté un premier plan et que l'expérience des difficultés rencontrées et des résultats obtenus ont conduit à des prévisions plus réalistes pour le plan suivant.

## C O N C L U S I O N

Une étude de ce genre est inévitablement orientée vers les objectifs quantitatifs des plans : c'est en effet l'aspect qui se prête le mieux à un résumé facile et à des comparaisons éclairantes entre les différents pays.

Le commentaire des chiffres a toutefois déjà fait ressortir que ce n'est pas là qu'il faut rechercher la contribution essentielle que peut apporter la planification.

Ce qui est plus important, c'est tout d'abord une prise de conscience du problème du développement et de ses implications. L'on a suffisamment insisté plus haut sur la position centrale des finances publiques, et sur l'importance des excédents budgétaires ; ces facteurs conditionnent plus que tout autre facteur individuel, la réalisation des programmes et en particulier une diminution de la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Le premier rôle du plan est de susciter et d'orienter les aspirations vers des objectifs de développement aperçus comme réalisables, et de cristalliser la volonté politique vers leur réalisation. Il s'agit de donner à des politiques de réforme et d'austérité, toujours difficiles et souvent impopulaires, des motivations suffisantes parmi les dirigeants et de leur gagner un appui aussi large que possible dans les couches éclairées de la population.

C'est d'ailleurs à cause des résistances qu'il faut prévoir que ce qu'on a appelé la "mystique du plan" peut jouer un rôle utile, si elle est vraiment l'expression et le prolongement d'une volonté politique sérieuse. C'est pour cela aussi qu'une large participation à l'élaboration du plan doit être recherchée là où elle est possible : même si certains calculs doivent être faits par les experts étrangers, les dirigeants politiques doivent arrêter les décisions de principe : ce sont eux qui devront prendre la responsabilité politique de l'exécution.

Le second aspect essentiel du plan est l'étude sérieuse de l'allocation des ressources, l'examen attentif des modalités concrètes du progrès dans l'agriculture, l'infrastructure et l'industrie. L'aide

extérieure est un puissant stimulant à de telles études dans la mesure où pour l'obtenir, il faut présenter des dossiers sérieusement préparés. La perception de l'interdépendance des actions poursuivies et la vue des résultats dans différents domaines simultanément - ce que favorise le plan - constituent une certaine sauvegarde contre des décisions irrationnelles entraînant des gaspillages de ressources.

Si ces deux conditions sont réalisées, d'une volonté politique ferme et d'études sérieuses, le plan devient plus qu'un "inventaire des besoins" pour l'aide étrangère ou qu'un document de propagande politique au plan interne : il devient un instrument efficace de développement.

Ajoutons enfin que la prédominance de l'apport étranger dans le financement du plan, qui est apparue presque générale dans le secteur public et qui l'est sans doute tout autant dans le secteur privé, ne doit pas faire illusion : ce sont les efforts des nationaux et au premier chef, le courage politique et la clairvoyance des dirigeants, qui créent les conditions et garantissent l'efficacité de l'aide étrangère.

ANNEXES

S O M M A I R E

=====

|  | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| ANNEXE I - Liste des Plans et des Etudes de Plans élaborés par les E.A.M.A. depuis leur indépendance | 50           |
| ANNEXE II - Description succincte des Plans étudiés  | 52           |
| Mauritanie - Plan 1963 - 1966  | 53           |
| Sénégal - Plan 1965 - 1969   | 58           |
| Mali - Plan 1961 - 1966  | 64           |
| Haute-Volta - Plan 1967 - 1970   | 70           |
| Côte d'Ivoire - Plan 1967 - 1970   | 74           |
| Niger - Plan 1967 - 1970   | 78           |
| Dahomey - Plan 1966 - 1970   | 82           |
| Togo - Plan 1966 - 1970  | 87           |
| Tchad - Plan 1966 - 1970   | 92           |



|                        |                    | <u>Pages</u> |
|------------------------|--------------------|--------------|
| Cameroun               | - Plan 1966 - 1971 | 97           |
| Centrafrique           | - Plan 1967 - 1970 | 103          |
| Gabon                  | - Plan 1966 - 1970 | 107          |
| Congo-Brazza-<br>ville | - Plan 1964 - 1968 | 112          |
| Rwanda                 | - Plan 1966 - 1970 | 118          |
| Somalie                | - Plan 1963 - 1967 | 123          |
| Madagascar             | - Plan 1964 - 1968 | 127          |

A N N E X E 1

Liste des Plans et des Etudes de Plans élaborés par les EAMA depuis leur indépendance

| PAYS          | TITRE DU PLAN                              | PERIODE         |
|---------------|--|-----------------|
| Mauritanie    | Plan triennal                              | 1960-62         |
|               | Plan quadriennal                           | 1963-66         |
| Sénégal       | Plan de 25 ans                             | 1961-85         |
|               | Premier plan quadriennal                   | 1961-64         |
|               | Deuxième plan quadriennal                  | 1965-69         |
| Mali          | Plan quinquennal                           | 1961-63/1965-66 |
| Côte d'Ivoire | Perspectives décennales                    | 1960-70         |
|               | Plan intérimaire                           | 1962-63         |
|               | Plan quadriennal                           | 1967-70         |
| Haute-Volta   | Plan de 15 ans                             | 1960-75         |
|               | Projet de plan quinquennal (non approuvé)  | 1963-67         |
|               | Plan intérimaire                           | 1963-64         |
|               | Plan cadre                                 | 1967-70         |
| Niger         | Perspectives décennales                    | 1965-74         |
|               | Plan triennal (intérimaire)                | 1961-63         |
|               | Plan quadriennal                           | 1964-68         |
|               | Plan quadriennal                           | 1967-70         |
| Dahomey       | Plan perspectif à vingt ans                | 1960-80         |
|               | Plan quadriennal                           | 1962-65         |
|               | Plan quadriennal                           | 1966-70         |
| Togo          | Plan de développement économique et social | 1966-70         |
| Tchad         | Esquisse d'orientations et d'objectifs     | 1960-62/1963-64 |
|               | Programme intérimaire                      | 1964-65         |
|               | Premier Plan quinquennal                   | 1966-70         |

| PAYS              | TITRE DU PLAN   | PERIODE |
|-------------------|---|---------|
| Cameroun          | Premier Plan quinquennal  | 1961-65 |
|                   | Deuxième Plan quinquennal   | 1966-70 |
| R.C.A.            | Programme décennal de salut économique                                  | 1958-68 |
|                   | Plan triennal provisoire  | 1960-62 |
|                   | Plan biennal intérimaire  | 1965-66 |
|                   | Plan quadriennal  | 1967-70 |
|                   | Contribution à l'étude d'un Plan de développement                       | (1960)  |
|                   | Données et propositions pour engager la préparation du développement    | (1962)  |
|                   | Etudes de développement   | (1964)  |
| Gabon             | Plan de développement économique et social                              | 1960-64 |
|                   | Programme d'urgence intérimaire   | 1963-65 |
|                   | Plan quinquennal  | 1966-70 |
| Congo-Brazzaville | Plan triennal   | 1961-63 |
|                   | Plan quinquennal  | 1964-68 |
| Congo-Kinshasa    | Programme général de développement économique et social (Rapport Torré) | (1961)  |
|                   | Rapport Patel (ONU)   | (1964)  |
| Rwanda            | Etude globale de développement du Ruanda-Urundi                         | 1950-60 |
|                   | Plan quinquennal intérimaire  | 1966-70 |
| Burundi           | Etude de développement du Ruanda-Urundi                                 | 1950-60 |
| Somalie           | First Five-Years Plan   | 1963-67 |
| Madagascar        | Plan à long terme   | 1960-73 |
|                   | Programme triennal  | 1959-62 |
|                   | Premier Plan quinquennal  | 1964-68 |

A N N E X E 2

---

Description succincte des plans étudiés

MAURITANIE

Plan quadriennal 1963-66

I. Vue d'ensemble

Depuis la mi-1963, la Mauritanie exécute un plan quadriennal qui a été élaboré par le Commissariat Général au Plan avec l'aide d'experts français et qui a été approuvé par loi, le 19 juillet 1963

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 9,2 % par an (1962-66)
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 6,5 à 7,9 % (1)
- c) Par secteur :

|  | 1962<br>(en mrd.s.F. CFA) | 1966 | accroissement par an<br>(en %) |
|--|---------------------------|------|--------------------------------|
| Secteur primaire                           | 11,0                      | 11,8 | 2,0                            |
| Secteur secondaire                         | 7,9                       | 15,7 | 19,1                           |
| dont : mines                               | 0,6                       | 9,5  | 100,0                          |
| ind. aliment.                              | 0,2                       | 0,7  | 32,0                           |
| Secteur tertiaire                          | 2,1                       | 3,3  | 11,9                           |
| Salaires versés par les<br>administrations | 3,4                       | 3,8  | 2,7                            |
| Produit Intérieur Brut                     | 24,4                      | 34,6 | 9,2                            |

2) Investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 7,0 milliards de F. CFA
- b) Taux d'investissement : 23 % (du P.I.B. moyen de 1963 à 1966)

(1) Les auteurs du Plan estiment que la croissance démographique se situe aux environs de 1,3 % par an, ce qui paraît très faible. C'est pourquoi deux variantes ont été envisagées.

c) Coefficient marginal prévisionnel du capital : 2,7

d) Répartition des investissements par secteur :

|                                    | Investissements totaux |              |
|------------------------------------|------------------------|--------------|
|                                    | (mrds. F. CFA)         | (%)          |
| Agriculture                        | 2,4                    | 8,6          |
| Industrie                          | 11,3                   | 40,7         |
| Transports et communications (1)   | 3,4                    | 12,1         |
| Urbanisme et habitat (2)           | 4,0                    | 14,3         |
| Enseignement                       | 0,9                    | 3,3          |
| Santé                              | 0,8                    | 2,7          |
| Etudes générales                   | 1,6                    | 5,9          |
| Divers (commerce, administrations) | 3,4                    | 12,4         |
| <b>Total</b>                       | <b>27,8</b>            | <b>100,0</b> |

Industrie et agriculture : 49,3 %

Infrastructure et autres : 50,7 %

3) Financement des investissements prévus

|                         | mrds.F. CFA | en %         |
|-------------------------|-------------|--------------|
| <u>Capitaux publics</u> | 13,6        | 48,9         |
| dont : extérieur        | 11,1        | 39,9         |
| budget                  | 2,5         | 9,0          |
| <u>Capitaux privés</u>  | 14,2        | 51,1         |
| dont : extérieur        | 13,3        | 46,8         |
| <b>Total</b>            | <b>27,8</b> | <b>100,0</b> |

On note la grande importance des capitaux privés extérieurs parmi les sources de financement (47 %). L'aide publique extérieure devrait essentiellement provenir du FED (6,5 milliards) et du FAC (3,4 milliards).

(1) ne comprend que l'infrastructure

(2) y compris 0,7 milliard pour des logements privés

Au total, 87 % des investissements prévus seraient financés sur ressources extérieures.

#### 4) Situation des finances publiques

Les dépenses budgétaires de fonctionnement devraient passer de 4,5 milliards en 1962 à 5,6 milliards de F. CFA en 1967, ce qui correspond à un accroissement moyen de 5 % par an.

Les recettes budgétaires devant passer de 2,9 milliards en 1962 à 5,1 milliards de F. CFA en 1967, on compte réduire, de façon substantielle, le déficit budgétaire.

#### 5) Commerce extérieur

- On prévoit un très fort accroissement des exportations (environ 50 % par an). Celles-ci devraient passer de 4 milliards de F. CFA en 1962 à 20 milliards de F. CFA en 1966. En 1966, plus de deux tiers des recettes d'exportation devraient provenir du seul minerai de fer.

- Les importations devraient fléchir légèrement en raison de la baisse des importations de biens d'équipement (de 18,5 milliards en 1962 à 18,1 milliards de F. CFA en 1966).

La balance commerciale fortement déficitaire depuis des années accuserait ainsi un excédent.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (9 % des Investissements)

La part de l'agriculture dans le total des investissements prévus est très faible. Les investissements seront répartis à parts égales entre cultures vivrières (date, mil, riz) et élevage.

### 2) Industrie (41 % des Investissements)

Les industries extractives (mines de fer et de cuivre) sont appelées à absorber l'essentiel des investissements dans ce secteur.

Un seul projet important (industries de préparation de poissons pour l'exportation) est retenu dans l'industrie manufacturière.

3) Infrastructure et autres (51 % des Investissements)

Les efforts dans le domaine de l'infrastructure devraient porter surtout sur l'urbanisme (14 % des Inv.) et les transports (12 % des Inv.).

L'urbanisme pose des problèmes particuliers en raison de l'absence de toute structure urbaine (importance du nomadisme) d'une part, et de l'exode rural d'autre part.

Dans le domaine des transports, il s'agit de mieux lier le pays avec l'extérieur (construction du wharf de Nouakchott) et d'intégrer les différentes régions du pays (amélioration et construction de routes).

III. Conclusions

1) Grâce aux investissements étrangers privés effectués dans le secteur minier, la croissance économique extrêmement rapide (9 % par an) serait basée sur l'industrie extractive qui participe pour près de 90 % à l'accroissement du PIB. En fait, la part du secteur minier dans le PIB devrait augmenter de 2,5 % en 1962 à 27,5 % en 1967. C'est ce secteur qui commanderait, d'une façon directe ou indirecte, tous les autres efforts de développement (effets sur le budget, sur l'infrastructure du pays, sur la qualification de la main-d'oeuvre, etc).

Le développement sera fortement axé aussi sur le commerce extérieur (exportations du minerai de fer). La part des exportations dans le PIB serait de 58 % en 1966 contre 17 % en 1962.

2) Un premier bilan de la réalisation du plan peut être dressé grâce à la publication d'un rapport d'exécution couvrant la période juillet 1963-juin 1965.



a) Les investissements

Si l'on considère les engagements de crédits pris en faveur de la Mauritanie, on constate que pendant les deux premières années de la période quadriennale, ils s'élèvent à 20,7 milliards de F. CFA, ce qui correspond à 141 % des investissements prévus pour les deux premières années.

Mais si l'on considère les investissements effectivement réalisés, on constate qu'ils sont restés en-dessous des objectifs fixés (88 %), phénomène dû surtout aux retards intervenus dans le domaine des investissements publics (57 %).

Les réalisations ont été peu satisfaisantes surtout dans l'agriculture (30 %), l'urbanisme (35 %) et l'enseignement (34 %). En revanche, dans les mines de fer, les investissements ont largement dépassé les objectifs (237 %).

b) Croissance économique

On ne dispose d'aucune indication chiffrée à ce sujet. Il est cependant permis de supposer que l'objectif de 9 % par an ait été atteint approximativement, compte tenu des progrès enregistrés dans le secteur minier.

c) Commerce extérieur

L'évolution du commerce extérieur a été très favorable. Grâce au minerai de fer, les exportations sont passées de 2,8 millions de \$ en 1962 à 45,8 millions de \$ en 1964 (dont 43,2 millions de minerai de fer). Par contre, on note un fort fléchissement des importations (diminution des importations de biens d'équipement). Elles passent de 35,7 millions de \$ en 1962 à 15,7 millions de \$ en 1964, année qui se solde par un large excédent de la balance commerciale.

SENEGAL

Plan quadriennal 1965-69

I. Vue d'ensemble

Le plan quadriennal (juillet 1965-juillet 1969), adopté par l'Assemblée Nationale le 28 juin 1965, est le deuxième plan de développement du Sénégal depuis l'indépendance. Le premier plan quadriennal initialement prévu pour la période 1961-64 s'est finalement terminé en juin 1965. Ces deux plans s'inscrivent dans des perspectives à long terme (1961-1985).

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 6 % par an (1)
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : environ 4 à 4,5 % par an(2)
- c) Par secteur :

|                        | 1964<br>(mrds. F.CFA.) | 1969  | accroissement par an<br>(en %) |
|------------------------|------------------------|-------|--------------------------------|
| Primaire               | 48,0                   | 62,9  | 5,5                            |
| Secondaire             | 22,5                   | 34,5  | 8,9                            |
| Tertiaire (3)          | 69,7                   | 90,8  | 5,4                            |
| Produit Intérieur Brut | 140,2                  | 188,2 | 6,0                            |

- (1) Le plan présente trois hypothèses de croissance (4 %, 4,9 %, 6 %) dont la plus forte est retenue comme objectif souhaitable bien que les auteurs du plan soulignent qu'elle sera difficile à réaliser.
- (2) Le plan ne contient pas de prévisions pour la croissance démographique.
- (3) Comprend les contributions des administrations et des ménages (loyers).

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel (1) : 30 milliards de F. CFA
- b) Taux d'investissement : 18 % (du PIB moyen 1965 - 1969)
- c) Coefficient marginal prévisionnel du capital : 2,5
- d) Répartition des investissements par secteurs :

|                               | mrds.F.CFA | en %  |
|-------------------------------|------------|-------|
| Agriculture                   | 24,3       | 20,5  |
| Industrie                     | 22,3       | 18,7  |
| Urbanisme, édilité et habitat | 24,4       | 20,5  |
| Transports                    | 23,6       | 19,8  |
| Enseignement                  | 8,8        | 7,4   |
| Etudes et recherches          | 8,5        | 7,2   |
| Santé                         | 2,3        | 2,0   |
| Divers                        | 4,8        | 4,0   |
| Total                         | 119,0      | 100,0 |

Agriculture et industrie : 47 %

Infrastructure et autres : 53 %

3) Financement des investissements prévus

Le plan ne contient des indications précises que pour les actions publiques (73 mrds. sur 119 mrds). Dans le domaine des investissements privés, il se limite à des indications approximatives. Sur la base de ces données, la répartition s'établirait ainsi :

---

(1) En outre, le plan prévoit des dépenses de l'ordre de 2,3 mrds. F. CFA par an en faveur d'actions à court terme liées à la production rurale.

|                                  | mrds. | %    |
|----------------------------------|-------|------|
| <u>Capitaux publics</u>          | 75    | 63   |
| extérieur (1)                    | 44    | 37   |
| Budgets et ressources<br>propres | 24    | 20   |
| crédits publics bancaires        | 7     | 6    |
| <u>Capitaux privés</u>           | 44    | 37   |
| extérieur                        | 22    | 18,5 |
| épargne locale                   | 22    | 18,5 |

Le plan prévoit de très grandes difficultés en ce qui concerne la mobilisation des ressources internes publiques (24 milliards de F. CFA).

#### 4) Situation des finances publiques

L'équilibre budgétaire constituera, en raison de son extrême précarité, la principale contrainte limitant les objectifs d'investissement dans le secteur public. En effet, compte tenu de l'importance des dépenses en capital (près de 20 % du total), le budget s'est soldé par des déficits au cours des exercices précédant la période du plan (1963/64, 1964/65).

C'est pourquoi les auteurs du plan insistent sur la nécessité d'une compression des dépenses (subventions) conjuguée avec une amélioration des émissions et des recouvrements d'impôts et un accroissement de la pression fiscale afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

#### 5) Commerce extérieur

Le plan prévoit pour la période 1963/68 un accroissement moyen annuel des exportations de 8,7 % et des importations de 3,4 % environ (2). Grâce à cette évolution inégale, on espère pouvoir réduire le déficit de

---

(1) à concurrence de 70 % de subventions étrangères (dons)

(2) Calcul basé sur la moyenne des prévisions minimales et maximales

la balance commerciale. En 1968/69, le taux de couverture des importations devrait dépasser 90 % (1964 : 71 %).

Du côté des exportations, on envisage une plus grande diversification : la part des produits arachidières continuerait de diminuer; elle ne serait que de 62 % en 1969 comparée à 78 % en 1964 et 86 % en 1960. En revanche, il faudrait s'attendre à une forte progression des exportations d'engrais, d'hydrocarbures, de conserves et d'autres produits finis.

Du côté des importations, on prévoit une légère diminution relative des importations de produits agricoles et alimentaires, dont la part restera cependant très importante (38 %). Par ailleurs, les importations de produits mécaniques et électriques devraient s'accroître à un rythme très fort.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (24 % des Investissements)

L'accent est mis sur l'augmentation des rendements et la diversification de la production. Seront notamment introduites trois nouvelles cultures : canne à sucre, banane et coton. Pour la culture d'arachides, il s'agira notamment d'accroître les rendements (+ 28 %) pour faire face aux problèmes économiques résultant de l'alignement des prix sur le niveau du marché mondial.

Les investissements seront consacrés à concurrence de 57 % à l'agriculture : l'élevage et la pêche maritime se voient accorder des montants relativement importants. Les projets les plus importants concernent les aménagements hydro-agricoles pour la culture du riz et de la canne à sucre, d'une part, et le matériel pour la culture attelée, d'autre part.

|                           | 1964         | 1969      | accroissement<br>annuel moyen<br>1964/69 (%) |
|---------------------------|--------------|-----------|--|
|                           | (en 1.000 t) |           |  |
| Arachide                  | 950          | 1.350     | 7,4  |
| Riz                       | 106          | 125 à 140 | 3,4 à 5,7                                    |
| Coton (graine)            | -            | 3,6       | .  |
| Mil et Sorgho             | 490(1)       | 600       | .  |
| Pêche                     | 75           | 105 à 115 | 7 à 8,9                                      |
| viande (bovine seulement) | 20           | 22 à 25   | 1,9 à 4,6                                    |
| Canne à sucre             | -            | 150       | .  |
| Bananes                   | -            | 6         | .  |
| Mais                      | 27(1)        | 50        | .  |

2) Industrie (22 % des Investissements)

Dans ce secteur, le plan vise notamment l'expansion des industries textiles, alimentaires et chimiques.

|                           | 1965                         | 1969        | accroissement en<br>% |
|---------------------------|------------------------------|-------------|-----------------------|
|                           | valeur ajoutée<br>mrds.F.CFA |             |                       |
| Energie                   | 2,1                          | 3,1         | 48                    |
| Industries extractives    | 1,8                          | 3,0         | 67                    |
| Industrie chimique        | 1,0                          | 1,9         | 90                    |
| Huilerie                  | 2,1                          | 2,7         | 29                    |
| Industrie alimentaire     | 3,2                          | 6,2         | 93                    |
| Industrie textile et cuir | 1,6                          | 3,3         | 106                   |
| Industries diverses       | 1,6                          | 2,7         | 69                    |
| <b>Total</b>              | <b>13,4</b>                  | <b>22,9</b> | <b>71</b>             |

(1) 1962

Les investissements prévus dans les industries alimentaires absorbent à elles seules 5,5 mrds. de F. CFA (complexe thonier, raffinerie de sucre, chaîne d'abattoirs frigorifiques, etc). Viennent ensuite les investissements dans l'industrie extractive (3,3 mrds.) qui seront surtout consacrés à la recherche pétrolière et dans le secteur de l'énergie (2,3 mrds.).

3) Infrastructure et autres (53 % des Investissements)

L'essentiel des investissements sera consacré aux transports, à l'urbanisme et à l'habitat. En matière de transports, il s'agit d'améliorer le réseau de routes et de chemins de fer ainsi que le port de Dakar.

En matière d'habitat et d'édilité, les investissements concernent surtout la construction de logements et l'adduction d'eau pour faire face à l'accroissement des populations urbaines.

Finalement, les principaux objectifs du plan se présentent ainsi :

|   | Résultats                | Prévisions                  |
|---|--------------------------|-----------------------------|
| Taux de croissance du PIB par an (prix constants) (1) | 2 %<br>(1959-64)         | 5-6 %<br>(1964-69)          |
| Taux de croissance annuel des exportations            | 3,5 %<br>(1960-64)       | 8,5 %<br>(1963-69)          |
| Montant moyen annuel des investissements totaux       | 15 mrds. F.CFA<br>(1962) | 30 mrds. F.CFA<br>(1965-69) |
| Taux d'investissement                                 | 10 % (2)<br>(1960-62)    | 18 % (3)                    |

- (1) Entre 1959 et 1964, l'accroissement annuel moyen à prix courants a été de 3,2 %
- (2) Formation de capital fixe
- (3) Investissements prévus au plan par rapport au PIB au début et à la fin du plan.

MALI

Plan quinquennal (1)

1er juillet 1961 - 30 juin 1966

I. Vue d'ensemble

Le plan quinquennal 1961-66 est le premier plan de développement depuis l'indépendance du pays. Il se présente sous la forme d'une loi de finances portant adoption de programmes publics d'investissements. Ces programmes, fixés en commun accord avec les services techniques des différents ministères, mis en forme par le Service du Plan, ont été approuvés par le Conseil du Gouvernement, le Bureau du Parti et le Comité de planification, avant d'être soumis à l'Assemblée Nationale qui, à son tour, les a adoptés le 18 août 1961.

Le plan initialement prévu pour un investissement total (public et para-public) de 64 milliards de F. maliens, a été porté par l'Assemblée Nationale, le 25 janvier 1963, à 78,2 milliards de F.

1) Les objectifs de croissance

a) PIB global :

De 1962 à 1967, la production intérieure brute passerait de 63,2 milliards à 92,9 milliards, s'accroissant au rythme moyen de 8 % par an.

b) PIB par habitant :

Sur base d'un taux d'accroissement démographique de 2,5 %, le PIB par tête s'accroîtrait au rythme de 5,3 % par an.

---

(1) Sources : - Trois expériences africaines de développement : le Mali, La Guinée et le Ghana, tiers-monde études  
- Bulletin de l'Afrique Noire n° 277 du 2 mai 1963  
- Ministère de la Coopération : Economie et plan de développement - République du Mali (décembre 1965).



c) Taux de croissance par secteur :

Les objectifs de production apparaissent à l'examen des prévisions de la production en valeur (et non en valeur ajoutée) des différents secteurs :

|  | 1959<br>(mrds. F. maliens) | 1965 | Taux d'accroissement<br>annuel moyen |
|--|----------------------------|------|--------------------------------------|
| Secteur primaire                                   | 31,7                       | 53,4 | 9,1                                  |
| Secteur secondaire                                 | 9,9                        | 28,5 | 19,3                                 |
| Secteur tertiaire (sans<br>transports ni commerce) | 0,8                        | 1,1  | 5,5                                  |
| Produit Intérieur Brut                             | 42,4                       | 83,0 | 11,8                                 |

2) Les investissements prévus

Ils ne concernent que les investissements publics, soit 80 % environ des investissements totaux.

- a) Montant moyen annuel : 16 mrds. F. CFA
- b) Taux moyen d'investissement : 18 % de la production intérieure  
(passant de 14 % en 1962 à 19 % en 1967)
- c) Coefficient d'efficacité marginale du capital : 2,5
- d) Répartition des investissements par secteur :

|                              | mrds. F.CFA | en %       |
|------------------------------|-------------|------------|
| Agriculture                  | 19,9        | 25         |
| Industrie                    | 13,7        | 18         |
| manufacturière               | 10,9        | 14         |
| énergie                      | 2,8         | 4          |
| Transports et Communications | 20,6        | 26         |
| Urbanisme et logements       | 4,7         | 6          |
| Enseignement                 | 3,2         | 4          |
| Santé                        | 1,5         | 2          |
| Recherches (géologiques)     | 6,0         | 8          |
| Divers                       | 8,5         | 11         |
| <b>Total</b>                 | <b>78,1</b> | <b>100</b> |

Agriculture et Industrie : 43 %

Infrastructure et Autres : 57 %

e) Financement des Investissements (publics)

|                       | mrds. F.CFA | en % |
|-----------------------|-------------|------|
| Financement extérieur | 47,6        | 61   |
| dons                  | 21,3        |      |
| prêts à long terme    | 25,3        |      |
| crédits commerciaux   | 1,0         |      |
| Financement local     | 30,6        | 39   |
|                       | 78,2        |      |

Les chiffres relatifs au financement d'origine extérieure correspondent aux prévisions dont les auteurs du Plan s'autorisent au titre des accords passés avec la France, la CEE, les pays de l'Est (URSS, Chine, Tchécoslovaquie, etc) et les pays neutralistes (R.A.U., Yougoslavie).

### 3) Finances publiques

Les documents disponibles ne fournissent que des renseignements partiels dans le domaine des finances publiques. On y relève seulement que la réalisation des investissements impose, d'une part, un blocage des dépenses administratives de fonctionnement afin de laisser un excédent à investir sur le budget des dépenses courantes, d'autre part, une réforme de la fiscalité des entreprises et des ménages.

### 4) Le commerce extérieur

La croissance des exportations doit atteindre 19 % par an, et permettre de résorber en partie le déséquilibre de la balance des paiements, malgré une croissance des importations de 8 % par an réduite au minimum compatible avec une correcte exécution du plan.

## II. Examen par secteur

### 1) L'Agriculture (25 % des Investissements)

Les principaux objectifs de production concernent :

|                               | 1960  | 1967  | Accroissement<br>en % |
|-------------------------------|-------|-------|-----------------------|
| Mil (1.000 t)                 | 790   | 1.080 | 37                    |
| Paddy (1.000 t)               | 182   | 319   | 75                    |
| Arachides (1.000 t)           | 115   | 200   | 74                    |
| Coton (1.000 t)               | 13,4  | 50    | 273                   |
| Poisson séché, fumé (1.000 t) | 21,0  | 34,5  | 64                    |
| Bovins (1.000 têtes)          | 225   | 330   | 47                    |
| Ovins, caprins (1.000 têtes)  | 1.140 | 1.800 | 25                    |

Les investissements destinés à assurer ces objectifs concernent notamment :

- les programmes de reconversions et d'extensions (Office du Niger) pour 7,2 milliards
- le génie rural pour 4 milliards
- le fonds spécial d'équipement de la paysannerie pour 3,6 milliards
- l'encadrement rural pour 2,5 milliards.

2) L'industrie (18 % des Investissements)

Un certain nombre de réalisations industrielles devraient être entreprises dont notamment :

- des huileries (capacité 20.000 t) pour 1,3 mrd
- une sucrerie (capacité 20.000 t) pour 1,0 mrd
- des abattoirs frigorifiques (capacité 18.000 t)
- une cimenterie (capacité 50.000 t) pour 1,0 mrd
- un combinat textile (filature, tissage, teinture) d'une capacité de 2.500 t pour 4 mrds
- réalisation du barrage de Sotuba - 6.500 KVA, 40 mio Kwh) pour 2,5 mrds et mise en route du barrage du Bas-Sankarani (12.000 KVA, 60 mio Kwh).

3) Infrastructure et autres (57 % des Investissements)

Dans ce domaine, l'accent est mis sur les transports et communications (26 % des Inv. totaux), les investissements concernant les études sur la possibilité d'une liaison avec la côte par voie ferrée jusqu'en Guinée (en vue de briser le monopole d'approvisionnement de Dakar), la réfection des grands axes et des routes secondaires permanentes, etc.

On note encore l'importance des investissements (6,0 mrds) affectés à la prospection énergétique (hydrocarbures) et minière.

### III. Conclusions

Les données statistiques disponibles suggèrent que les résultats obtenus sont largement en-dessous des objectifs, qu'il s'agisse de la croissance du PIB, du taux d'investissement ou des exportations. Si, dans le domaine agricole, on a assisté à une quasi stagnation de la production, en revanche, dans l'industrie, quelques résultats positifs ont cependant été enregistrés : création d'une conserverie, d'une huilerie d'une capacité de traitement de 30.000 tonnes d'arachides par an, des deux plus importants abattoirs industriels projetés. De plus, la Centrale électrique de Sotuba d'une capacité évaluée à 35 millions de Kwh, en année moyenne, devait fonctionner au milieu de l'année 1966. Enfin, les projets concernant le complexe textile et la cimenterie sont en cours d'étude fin 1967.

HAUTE VOLTA  
Plan quadriennal  
1967-1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan cadre n'est qu'un "programme d'opérations prioritaires" au cours duquel sera préparé un véritable plan de développement quinquennal 1971-75. Auparavant un plan 1963-67 encadré d'une perspective à long terme 1960-75 avait été préparé et rejeté par le gouvernement. Un plan intérimaire 1963-64 l'avait alors remplacé.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut : 4 % par an
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : environ 2,1 % par an pour une population dont le taux de croissance est estimé à 1,9 % par an.
- c) Par secteur

|                        | 1964<br>mrds. F. CFA | 1970 | Accroissement par an<br>en % |
|------------------------|----------------------|------|------------------------------|
| Secteur primaire       | 43,2                 | 52,5 | 3,3                          |
| Secteur secondaire     | 2,8                  | 6,7  | 20,8                         |
| Secteur tertiaire      | 12                   | 14,3 | 3                            |
| Produit Intérieur Brut | 58                   | 73,5 | 4                            |

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 8,2 milliards F. CFA (32,9 mrds. F. CFA pour la période 1967-70)
- b) Taux d'investissement : environ 12 % (1)

(1) Il ne s'agit que d'une estimation, le PIB n'étant pas ventilé par années.

c) Coefficient marginal prévisionnel du capital : 3

d) Répartition des investissements par secteur :

|                             | Mrds. F.CFA | en % |
|-----------------------------|-------------|------|
| Agriculture                 | 9,1         | 27,8 |
| Industrie                   | 6           | 18,1 |
| Urbanisme, édilité, habitat | 2,8         | 8,5  |
| Transports                  | 8,7         | 26,5 |
| Enseignement                | 3,3         | 10,1 |
| Etudes et recherches        | 1,4         | 4,2  |
| Santé                       | 1,4         | 4,2  |
| Divers                      | 0,2         | 0,6  |
|                             | 32,9        | 100  |

Agriculture et industrie : 46,7

Infrastructure et autres : 53,3

3) Financement des investissements

|                              | Mrds. F.CFA | en % |
|------------------------------|-------------|------|
| Capitaux publics             | 27,3        | 82,9 |
| Extérieur                    | 23,1        | 70,2 |
| Budget et ressources propres | 4,2         | 11,7 |
| Capitaux privés              | 5,6         | 17,1 |
| Extérieur                    | 5,6         |      |

#### 4) Situation des finances publiques

Les ressources financières devraient passer de 9.892 millions de F. CFA en 1966 à 10.569 millions en 1970 pour les ressources budgétaires intérieures et de 2.865 millions en 1966 à 3.500 millions en 1970 pour l'aide budgétaire extérieure.

#### 5) Commerce extérieur

La balance du commerce extérieur devrait s'améliorer, le déficit passant de 5.308 millions de F. CFA en 1966 à 2.500 millions F. CFA en 1970 et le taux de couverture des importations par les exportations de 43 % à 75 %.

- Les exportations devraient progresser de 3.985 millions F. CFA en 1966 à 7.500 millions F. CFA en 1970.

Les principales augmentations concernent les animaux vivants (3.800 millions F. CFA contre 2.208 millions F. CFA), la viande (300 millions F. CFA contre 200 millions), le coton égrené (1.500 millions F. CFA pour 15.000 t contre 303 millions pour 2.432 t), les arachides décortiquées (800 millions F. CFA pour 20.000 t contre 204 millions pour 5.600 t) et les graines de coton (200 millions F. CFA pour 10.000 t contre 32 millions pour 1.651 t).

- Les importations devraient s'accroître de 9.293 millions F. CFA en 1966 à 10.700 millions F. CFA en 1970 malgré les diminutions correspondant à l'apparition de nouvelles industries.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (27,8 % des Investissements)

L'effort doit porter sur l'augmentation de la production et de la commercialisation.



L'augmentation de la production en 4 ans, devrait être de 145 % pour le coton-graine, de 56 % pour l'arachide, de 50 % pour le riz et de 9 % pour le sorgho.

La production de sésame devrait également passer de 3.860 T en 1967 à 5.050 T en 1970, soit une augmentation de 36 % et celle du maïs de 70.830 T à 85.580 T, soit une augmentation de 20 %.

La commercialisation de la production agricole devrait porter en 1970 sur 46.300 T d'arachides (16.970 T en 1967), 45.230 T de coton-graine (21.295 T en 1967), 3.285 T de sésame, 5.000 T de maïs, 2.500 T de produits maraichers, 6.000 T d'ignames et 20.800 T de riz (12.400 T en 1967).

## 2) Industrie (18,1 % des Investissements)

Les objectifs du plan visent à doubler la valeur de la production en 1970 par rapport à 1967. La priorité est donnée aux industries transformant les matières premières d'origine nationale, et aux industries fournissant des biens et services importés.

19 nouvelles industries figurent dans le tableau des investissements industriels du plan, dont la briqueterie de Volbriceram, la manufacture d'allumettes de la Sonico, le complexe textile de Voltex et l'abattoir frigorifique de Ouagadougou.

## 3) Infrastructure et autres (53,3 % des Investissements)

L'infrastructure routière est seule considérée comme prioritaire. Le plan mentionne :

- trois opérations de bitumage : les routes Bobo-Dioulasso-Faramana (118 km), Ouagadougou-P8 (163 km), Ouagadougou-Koujela (145 km);
- un programme de réfection de 1.300 km de routes nationales;
- un programme d'achat de matériel pour l'entretien des routes.

COTE D'IVOIRE

Plan quadriennal

1967 - 1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan s'inscrit dans les perspectives décennales 1960-1970 et en modifie légèrement l'orientation, compte tenu des résultats obtenus par l'économie ivoirienne au cours de la période 1960-1966.

1) Les objectifs de croissance

a) Accroissement du PIB

Le produit intérieur brut passerait de 247,9 milliards F.CFA en 1965 à 360,1 mrd en 1970, s'accroissant au rythme moyen de 7,7 % par an.

b) PIB par habitant :

Sur la base d'un taux de croissance démographique de 2,9 %, il devrait s'accroître de 4,8 % par an.

c) Objectifs de croissance par secteur

|                        | 1965  | 1970  | Taux d'accroissement<br>annuel<br>1965 - 1970 |
|------------------------|-------|-------|---|
| Secteur primaire       | 91,4  | 110,4 | 3,8   |
| Secteur secondaire     | 39,0  | 79,7  | 15,4  |
| Secteur tertiaire      | 117,5 | 170,0 | 7,6   |
| Produit Intérieur Brut | 247,9 | 360,1 | 7,7   |

2) Les investissements

a) Montant moyen annuel : 56 mrds. F.CFA (224 mrds pour l'ensemble de la période 1967-1970)

b) Le taux moyen d'investissement serait de l'ordre de 19 % (1)

c) Coefficient marginal de capital : 2,6

d) Répartition des investissements par secteur

|                                      | Mrds F.CFA | en % |
|--------------------------------------|------------|------|
| Agriculture                          | 34,5       | 15,4 |
| Industrie                            | 108        | 48,3 |
| Transports, Communications, Services | 36,4       | 16,3 |
| Urbanisme, Habitat, Edilité          | 9,7        | 4,3  |
| Enseignement                         | 8,6        | 3,8  |
| Santé                                | 5,9        | 2,6  |
| Divers                               | 20,9       | 9,3  |
|                                      | 224        | 100  |

Agriculture et industrie : 63,7

Infrastructure et autres : 36,3

3) Financement des investissements

|                   | Mrds.F.CFA | en % |
|-------------------|------------|------|
| sur fonds publics | 116        | 51,7 |
| sur fonds privés  | 108        | 48,3 |

Le financement d'origine extérieure représenterait 16,5 mrds sur les 116 mrds d'investissements sur fonds publics, soit 15 %. En revanche, la quasi totalité des investissements sur fonds privés serait d'origine extérieure. Ils sont prévus pour le secteur industriel exclusivement.

(1) Il ne s'agit que d'une estimation, la ventilation année par année des investissements publics et privés sur capitaux nationaux, n'étant pas effectuée par le plan.

#### 4) Finances publiques

La plus grande partie des investissements sur fonds publics, sera financée par l'épargne budgétaire (76,1 mrds). La constitution de cette épargne nécessitera une augmentation de la charge fiscale non chiffrée dans le plan.

#### 5) Commerce extérieur

La Côte d'Ivoire prévoit d'accroître ses exportations de 35 % pendant la période du plan. Compte tenu des possibilités limitées d'écoulement à l'étranger des produits agricoles et du fait que les grandes opérations de développement agricole entreprises par la Côte d'Ivoire (palmier à huile), resteront sans effet notable jusqu'en 1972, les progrès doivent provenir de l'exportation de produits industriels : conserves de fruits, sciages et plaquages, textiles et services. Ces exportations passeront de 17,3 % des ventes extérieures en 1965 à 35,2 % en 1970, diversifiant très sensiblement le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire.

Pendant la même période, les importations croîtront de 28,4 %, mais la part destinée à l'équipement et à la consommation intermédiaire des entreprises sera en 1970 nettement plus importante qu'en 1965.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (15,4 % des investissements)

L'effort en matière agricole reposera sur deux politiques distinctes :

- tout d'abord le développement des opérations déjà en cours concernant le palmier à huile, le cocotier, le riz, le coton, la canne à sucre, l'hévéa;

- ensuite, l'accroissement général de la productivité par l'amélioration des techniques culturales et par la création d'un noyau d'exploitations industrielles encadrant des cultivateurs associés.

2) Industrie (48,3 % des Investissements)

Avec un taux de croissance de 15,4 %, l'industrie doit compenser le taux plus modeste de l'agriculture. Cette croissance doit entraîner une transformation importante dans l'appareil de production ivoirien. L'industrie devrait passer de 15,7 % du PIB en 1965 à plus de 22 % en 1970. A cette date les activités primaires ne représenteraient plus que 30,7 % contre 36,9 en 1965 du PIB.

En revanche, le plan est peu explicite en ce qui concerne le choix des industries projetées.

3) Infrastructure et autres (36,3 % des Investissements)

Les secteurs de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé, ne font pas l'objet d'une progression sensible par rapport à la période 1960-1965. Le secteur de l'infrastructure administrative voit même son investissement prévisionnel réduit de moitié par rapport à l'investissement réalisé pendant la période antérieure.

+  
+ +

Finalement, les principaux objectifs du plan se présentent ainsi :

|   | Résultats<br>1960 - 1965 | Objectifs<br>1965 - 1970 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Taux de croissance annuel<br>moyen du PIB             | 8 %                      | 7,7 %                    |
| Montant moyen annuel des<br>investissements           | 31,5 mrds                | 56 mrds                  |
| Taux d'investissement                                 | 17,3 %                   | 19 %                     |
| Taux d'accroissement annuel<br>moyen des exportations | 13,1 %<br>(1958-1964)    | 8,8 %                    |

NIGER

Plan quadriennal 1967 - 1970 (1)

I. Vue d'ensemble

Chevauchant le plan quadriennal 1964-1968, le plan quadriennal 1967-1970 procède à une réévaluation du rythme des réalisations projetées par celui-ci. Il s'inscrit dans des perspectives décennales 1965-74 (loi du 11 septembre 1965)

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 4,7 % par an (1964 à 1969)
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : ne fait l'objet d'aucune prévision dans le plan, mais le taux d'accroissement démographique étant de 2,6 %, il devrait s'accroître au rythme de 2,1 % l'an.
- c) par secteur

|                        | 1964<br>en mrds.F.CFA | 1969 | Taux d'accroissement<br>annuel moyen |
|------------------------|-----------------------|------|--------------------------------------|
| Secteur primaire       | 37,1                  | 43,8 | 3,4 %                                |
| Secteur secondaire     | 6,8                   | 10,1 | 8,2 %                                |
| Secteur tertiaire      | 17,5                  | 23,2 | 5,8 %                                |
| Produit Intérieur Brut | 61,4                  | 77,1 | 4,7 %                                |

Malgré le moins grand dynamisme du secteur primaire, celui-ci doit conserver encore en 1969 un place prépondérante dans le PIB : 57 % du PIB contre 13 % au secteur secondaire et 30 % au tertiaire.

---

(1) Le document examiné s'intitule "Proposition de programme 1967-1970"

2) Investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 7,2 mrds F.CFA
- b) Taux d'investissement moyen : 9,5 % (du PIB moyen de 1967 à 1970)
- c) Coefficient marginal de capital : 2,1
- d) Répartition des investissements par secteur :

|                             | Mrds F.CFA | en % |
|-----------------------------|------------|------|
| Agriculture                 | 8,0        | 28   |
| Industrie                   | 2,9        | 10   |
| Urbanisme, habitat, édilité | 1,4        | 5    |
| Transports, communications  | 5,1        | 21   |
| Education, promotion        | 5,3        | 18   |
| Santé                       | 0,9        | 3    |
| Etudes, recherches          | 3,3        | 11   |
| Divers                      | 0,8        | 3    |
| Total                       | 27,7       | 100  |

Agriculture et industrie : 38 %

Infrastructure et autres : 62 %

3) Financement des investissements prévus

|                  | Mrds F.CFA | en % |
|------------------|------------|------|
| Capitaux publics | 25,3       | 88   |
| Capitaux privés  | 3,4        | 12   |
| Total            | 28,7       | 100  |

Le plan ne contient que des indications très sommaires en ce qui concerne la contribution des ressources extérieures au financement des investissements.

4) Situation des finances publiques

Alors que les dépenses de fonctionnement devraient diminuer légèrement (dans le budget de l'Etat) (81 % des dépenses budgétaires en 1967, 77 % en 1970), les charges récurrentes du plan augmenteront très sensiblement (3 % en 1967, 12 % en 1970).

5) Commerce extérieur

En cette matière, le plan ne fournit aucune indication.

II. Examen par secteur

1) Agriculture (28 % des Investissements)

Par ordre d'importance décroissante, les principaux investissements concernent :

a) l'hydraulique agricole (2,5 mrds F. CFA);

b) l'hydraulique rurale (2,5 mrds F. CFA); outre les études et le contrôle hydrogéologique des puits, il s'agit de l'achèvement des forages en cours, leur équipement en stations de pompage, et de la construction de plus de 650 puits;

c) l'agriculture : U.N.C.C. (1,6 mrds). Ce programme comprend principalement :

- la formation du personnel

- un équipement administratif

- des magasins de coopération (0,5 mrd)

- la diffusion de la culture attelée (1,1 mrds);

d) élevage (0,6 mrd);

e) eaux et forêts (0,4 mrd).

2) L'industrie (10 % des Investissements)

Le programme de l'industrie se limite aux deux premières années, sauf pour l'usine expérimentale de mil de Zinder, seule opération qui



se prolonge en 1969 et 1970.

Il comprend, outre cette usine :

- un projet de laiterie avec l'aide de l'UNICEF
- une fabrique d'aliments pour bétail
- une tannerie
- un ensemble textile
- une brasserie
- la fabrication de petit matériel agricole
- l'extension de l'huilerie de Matameye

### 3) Infrastructure et autres (62 % des Investissements)

Dans ce domaine, les efforts seront centrés sur les transports et communications (21 % des investissements totaux), l'éducation et la promotion (18 %) et les études et recherches (11 %).

Dans le secteur des transports, l'effort porte essentiellement sur la construction de routes (5,3 mrds F. CFA).

Dans le secteur de l'éducation, on note que 24 % des investissements sont affectés à la télévision scolaire (2,3 mrds).

Enfin, les investissements de recherche concernent en premier lieu la recherche minière (1,4 mrds), financée à concurrence de 70 % par des fonds privés.

### III. Conclusions

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions du plan se présentent comme suit :

|  | Résultats             | Prévisions |
|--|-----------------------|------------|
| Taux de croissance annuel moyen          | 2 %                   | 4,7 %      |
| Montant moyen annuel des investissements | 3,4 mrds<br>(1959-61) | 7,2 mrds   |
| Taux d'investissement                    | 9,4 % (1961)          | 9,5 %      |

DAHOMÉY

Plan quinquennal 1966 - 1970

I. Vue d'ensemble

Le plan quinquennal 1966-1970 a été promulgué par ordonnance du 6 janvier 1966. Il fait suite au 1er plan de développement qui couvrait la période 1962-1965; il s'inscrit dans des perspectives à long terme portant sur les années 1960 à 1981.

1) Les objectifs de croissance

- a) Accroissement du Produit Intérieur Brut global : 4 % par an
- b) Accroissement du Produit Intérieur Brut par habitant :  
1,2 % par an (taux de croissance démographique : 2,8 %)
- c) Par secteur:

|                        | 1965 | 1970 | Taux de croissance annuel moyen |
|------------------------|------|------|---------------------------------|
| Secteur primaire       | 23,0 | 28,0 | 4,0                             |
| Secteur secondaire     | 6,0  | 9,5  | 9,6                             |
| Secteur tertiaire      | 18,0 | 19,7 | 1,8                             |
| Produit Intérieur Brut | 47,0 | 57,2 | 4,0                             |

Le secteur primaire occuperait en 1970 la même place qu'en 1965 dans le produit Intérieur Brut (49 %).

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 7,0 milliards F. CFA
- b) Taux d'investissement : 13,2 % (par rapport au Produit Intérieur Brut moyen de 1966 et 1970)
- c) Coefficient marginal du capital : 3,4

d) Répartition des investissements par secteur :

|                                  | en mrds F.CFA | en % |
|----------------------------------|---------------|------|
| Agriculture                      | 12,1          | 35   |
| Industrie                        | 5,3           | 15   |
| Transports et Communications (1) | 9,1           | 26   |
| Urbanisme (2)                    | 3,6           | 10   |
| Enseignement                     | 1,2           | 3    |
| Santé                            | 0,5           | 1    |
| Divers                           | 3,3           | 10   |
| Total                            | 35,1          | 100  |

Industrie et Agriculture : 50 %

Infrastructure et autres : 50 %

3) Financement des investissements prévus par le Plan

|                  | en mrds F.CFA | en % |
|------------------|---------------|------|
| Capitaux publics | 25            | 71   |
| internes         | 4,5(3)        | 13   |
| extérieurs       | 20,5          | 58   |
| Capitaux privés  | 10,3          | 29   |
| internes         | 6,5           | 18   |
| extérieurs       | 3,8           | 11   |
| Total            | 35,3          | 100  |

(1) dont 2,5 mrds pour les entreprises de transport routier

(2) y compris les habitations privées (1,5 mrds)

(3) y compris l'investissement humain

L'aide extérieure publique devrait être fournie à concurrence de 54 % par le FED (5,5 milliards) et le FAC (5,5 milliards), un montant de 5 milliards étant escompté sous forme de prêts des institutions financières internationales.

#### 4) Finances publiques

Les auteurs du plan estiment que dès 1967 ou 1968, le budget de fonctionnement pourrait être équilibré sur les seules ressources propres du Dahomey. Cela dépendrait essentiellement du maintien des mesures d'austérité décidées, étant donné que les recettes budgétaires ne devront augmenter qu'au rythme de 3,3 % par an.

#### 5) Commerce extérieur

Les exportations se développeraient au rythme moyen de 7,8 % par an entre 1964 et 1970. Les arachides, les produits du palmier à huile, le coton et le ciment contribueraient le plus à l'accroissement des exportations.

Les importations devraient globalement décroître par suite de productions locales agricoles et industrielles se substituant aux importations. Toutefois, l'exécution des opérations inscrites au plan se traduirait par un accroissement des importations des biens d'équipement par rapport à 1965.

Il devrait résulter de ces deux évolutions une diminution du déficit commercial, le taux de couverture des importations par les exportations passant de 42 % en 1964 à 72 % en 1970.

## II. Analyse par secteur

### 1) Agriculture (35 % des Investissements)

C'est à l'agriculture que le Plan donne la priorité par rapport aux autres secteurs. Le programme agricole quinquennal répond aux principaux impératifs suivants :

- diversifier les cultures pour rendre moins vulnérable une économie basée essentiellement sur les produits du palmier à huile;
- augmenter la production pour faire face aux besoins de la consommation d'une population en forte augmentation et réduire le déficit de la balance commerciale;
- tirer le maximum de profit de la production agricole, en poussant aussi loin que possible la transformation.

Les principaux objectifs de production sont fixés comme suit :

|  | 1963                  | 1970     |
|--|-----------------------|----------|
|  | en milliers de tonnes |          |
| Café   | 1,0                   | 2,0      |
| Coton graine                                 | 4,7                   | 14,0 (1) |
| Tabac  | 1,0                   | 1,8      |
| Régime palmier à huile                       | 577,0                 | 620,0    |
| Huile  | 32,0                  | 38,0     |
| Arachides                                    | 28,6                  | 53,0     |
| Culture vivrière (manioc, igname, maïs, etc) | 1.304,6               | 1.580,9  |
| Cultures maraîchères                         | 6,1                   | 8,3      |

Le palmier à huile se voit accorder la priorité dans l'attribution des fonds (4,3 mrd). Viennent ensuite le coton (1,7 mrd) et l'arachide (1,3 mrd).

2) L'industrie (15 % des Investissements)

Environ 87 % des investissements prévus dans ce secteur seraient essentiellement financés par des capitaux privés, consacrés à deux projets :

---

(1) Le gouvernement estime insuffisant cet objectif et désire que la production atteigne 20.000 tonnes en 1970.

- une cimenterie (3 mrds de F.CFA) d'une capacité de 100.000 tonnes. 30.000 à 40.000 t par an devraient être exportées vers le Togo et peut-être le Nigeria;
- un complexe textile cotonnier (1,6 mrd de F.CFA) d'une capacité de 700 t, destiné à approvisionner le marché intérieur.

3) Infrastructure et autres (50 % des Investissements)

Ce sont les transports et communications qui reçoivent le montant d'investissement le plus élevé (9,1 mrds) et dans ce secteur, l'infrastructure routière et les entreprises de transports (7 mrds en tout).

Le secteur de l'urbanisme vient au second rang : 3,6 mrds dont 1,6 pour les habitants et 1,0 pour l'alimentation en eau.

+  
+    +

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions inscrites dans le plan se présentent comme suit :

|   | Objectifs<br>1966 - 1970 | Résultats<br>obtenus    |
|---|--------------------------|-------------------------|
| Taux de croissance annuel du PIB à prix constants | 4,0 %                    | 4 (1959-63)             |
| Taux annuel de croissance des exportations        | 7,8 %                    | 0,2 % (1958-59-1963-64) |
| Taux d'investissement                             | 13,2 %                   | 19 % (1963)             |
| Montant moyen annuel des investissements totaux   | 7 mrds F.CFA             | 8 mrds F.CFA (1963)     |

TOGO  
Plan quinquennal  
1966-1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan quinquennal, approuvé et promulgué comme loi le 17 juillet 1965, constitue le premier plan du Togo.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 5,6 % par an
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 3 % par an (développement démographique de 2,6 % par an)
- c) Par secteur :

|  | 1965<br>en mrds | 1970<br>F.CFA | Accroissement par an<br>1965 - 1970 |
|--|-----------------|---------------|-------------------------------------|
| Agriculture                                      | 17,8            | 21            | 3,3 %                               |
| Industrie  | 4,3             | 7,9           | 11,3 %                              |
| Services   | 11,1            | 14,7          | 6 %                                 |
| Rémunérations versées par<br>les administrations | 3,9             | 5,2           | 5,9 %                               |
| Produit Intérieur Brut                           | 37,1            | 48,8          | 5,6 %                               |

2) Investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 5,7 mrds de F. CFA
- b) Taux d'investissement : 13 % du Produit Intérieur Brut de 1966 à 1970
- c) Coefficient marginal prévu du capital : 2,4 %
- d) Répartition des investissements par secteur :

|                                   | mrds F.CFA | en % |
|-----------------------------------|------------|------|
| Agriculture                       | 5,9        | 21,0 |
| Industrie                         | 1,3        | 4,5  |
| Transports, Communications        | 12,4       | 43   |
| Urbanisme, Logement               | 4,5        | 16,0 |
| Enseignement                      | 1,6        | 5,5  |
| Santé                             | 1,3        | 4,5  |
| Divers (commerce, administration) | 1,6        | 5,5  |
| Total                             | 28,6       | 100  |

Agriculture et industrie : 26 %  
Infrastructure et autres : 74 %

3) Financement des investissements prévus

|  |  |
|--|--|
| - capitaux publics : 70 %                                  |  |
| Budget : 12 %  |  |
| Dons extérieurs : 43 %                                     | ) extérieur 58 % (les sources ne sont pas précisées) |
| Emprunts extérieurs : 15 %                                 | )  |
| - capitaux privés : 30 % (pas d'indications plus précises) |  |

4) Situation des finances publiques

Le Plan prévoit que de 1965 à 1970, le montant total des dépenses publiques augmentera de 55 % mais que d'ici à 1970, le budget de l'Etat sera équilibré.



Les auteurs du Plan insistent sur la nécessité d'assainir la situation financière du pays. En effet, si celle-ci continuait à se dégrader, il serait à craindre que d'ici à deux ou trois ans, l'Etat togolais devrait cesser tous ses paiements, ses ressources financières étant épuisées.

Pour faire face à l'augmentation des dépenses (budget d'équipement, charges récurrentes résultant de l'exécution du Plan) et pour réduire parallèlement les déficits budgétaires (s'élevant en 1964 à 1,5 milliards de F.CFA), le Plan préconise des mesures d'austérité en matière de dépenses de fonctionnement (blocage des traitements et limitation du recrutement du personnel d'administration publique) et prévoit simultanément des augmentations importantes des droits et taxes.

#### 5) Commerce extérieur

De 1964 à 1970, la valeur des exportations devrait s'accroître à un taux moyen de 3,3 % l'an (passant de 7,5 mrds de F. CFA à 9,1 mrds).

La part des exportations dans le Produit Intérieur Brut resterait stable : en 1964, 20 % et en 1970, 19 %).

En 1964, le déficit de la balance commerciale s'élèverait à près de 4 mrds de F.CFA. Grâce à l'augmentation des exportations et à une légère diminution des importations (10,3 mrds de F. CFA en 1964 et 10,1 en 1970), ce déficit devrait se réduire, en 1970, à environ 1 milliard. Le taux de couverture passerait ainsi de 72 % à 85 %.

La diminution des importations devrait être obtenue grâce à une substitution croissante des biens de consommation locaux (surtout des produits agricoles) aux biens de consommation importés qui représentaient en 1964, plus de 70 % du total des importations. Parallèlement, la part relative des importations des biens d'équipement dans le montant total des importations doit passer de 27 % en 1964 à 35 % en 1970.

La composition actuelle et prévue des exportations togolaises est la suivante :

|                          | 1964 | 1970 |
|--------------------------|------|------|
| Produits agricoles bruts | 71 % | 51 % |
| Produits minéraux        | 26 % | 40 % |

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (21 % des Investissements)

- En matière de production agricole, l'objectif général du Plan est :
- d'une part, assurer la sécurité alimentaire permanente et combattre la malnutrition des populations;
  - d'autre part, accroître la production des produits destinés à l'exportation, en vue d'augmenter les recettes d'exportations.

Pour atteindre ces deux objectifs, on accroîtra surtout la production des céréales et du riz, dont une grande partie est actuellement importée, et la production du café, cacao, coton, arachides, palmier à huile et tabac. A cet effet, on prévoit l'intensification des cultures et le perfectionnement des systèmes d'irrigation.

La situation de l'agriculture se caractérisant par un manque très grave d'encadrement et de formation des populations rurales, des efforts considérables seront entrepris en vue de réduire cette carence.

### 2) Industrie (4,5 % des Investissements)

L'industrie togolaise est encore embryonnaire. Elle se réduit à quelques entreprises existantes (exploitation des phosphates, huileries de palme, féculerie) et en cours de réalisation (usine textile, brasserie).

Quelques projets d'entreprises industrielles sont à l'examen (abattoir, frigorifique, briquetterie).

Les quelques 1,3 milliards de F. CFA devant être investis dans l'industrie au cours de la période du Plan, concernent essentiellement l'exploitation des phosphates et l'abattoir frigorifique qui absorberaient plus de 60 % de ces investissements, 10 % allant aux études générales, tandis que les 30 % restant se répartiraient parmi les autres activités mentionnées ci-dessus.

### 3) Infrastructure et autres (74 % des Investissements)

C'est à l'infrastructure que le Plan du Togo donne la priorité. En effet, les transports et communications et l'urbanisme absorbent plus de la moitié des investissements totaux.

Les transports et communications en absorbent, à eux seuls, 36 %. L'accent est mis sur la construction des routes de liaison, et sur l'aménagement du port de Lomé.

En matière d'urbanisme, l'accent est mis sur les études, l'électrification et les adductions d'eau.

+

+ +

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions du Plan du Togo se présentent comme suit :

|   | Résultats             | Prévisions<br>(1966 - 1970) |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| Taux de croissance du PIB par an à prix constants | 3 % (1958-63)         | 5,6 %                       |
| Taux de croissance des exportations par an        | 8 % (1958/59-1963/64) | 3,3 %                       |
| Montant moyen annuel des investissements totaux   | 3,2 mrds F.CFA (1962) | 5,7 mrds F.CFA              |
| Taux d'investissement                             | 11,6 % (1962)         | 13 %                        |

TCHAD

Plan quinquennal 1966 - 1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan, approuvé le 11 août 1966, fait suite au programme intérimaire 1964-1965 et constitue, pour le Tchad, le premier effort d'une planification à moyen terme.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 5,8 % par an
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 4,2 % par an (taux d'accroissement démographique : 1,6 %)
- c) par secteurs; pas de données suffisantes

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel (1) : 9,4 mrds F. CFA
- b) Taux d'investissement moyen : 13 % (par rapport au Produit Intérieur Brut moyen de 1966 et 1970)
- c) Coefficient marginal du capital (2) : 2,4
- d) Répartition des investissements par secteur :

- 
- (1) comprend des opérations du Programme Intérimaire qui seraient exécutées au cours du plan quinquennal (1,1 mrds par an).
  - (2) investissements bruts prévus au plan par rapport à l'accroissement du Produit Intérieur Brut de 1965 à 1970.

|  | mrds F.CFA | en % |
|--|------------|------|
| Agriculture                            | 13,3       | 28,3 |
| Industrie                              | 6,6        | 14,0 |
| Transports et communications           | 15,2       | 32,3 |
| Urbanisme, Habitat                     | 3,7        | 7,9  |
| Enseignement                           | 5,1        | 10,9 |
| Santé                                  | 1,7        | 3,6  |
| Divers (tourisme, information, études) | 1,3        | 2,8  |
| Produit Intérieur Brut                 | 46,9       | 100  |

Agriculture et industrie : 42 %

Infrastructure et autres : 58 %

### 3) Financement des investissements prévus

Le plan n'est pas précis dans ce domaine. Des indications incomplètes qu'il contient, on peut retenir cependant que l'aide publique extérieure, surtout du FED, FAC et BIRD, serait appelée à financer environ la moitié des investissements, 10 % devant provenir de sources privées ce qui laisserait aux pouvoirs publics une charge de 35 % environ. Le plan souligne cependant les grosses difficultés qui existent en ce qui concerne la mobilisation de fonds privés et publics à l'intérieur du pays.

### 4) Situation des finances publiques

Les dépenses publiques de fonctionnement devraient augmenter fortement ; de 8,1 mrds en 1965 à 12,5 mrds F. CFA en 1970, soit un accroissement de 54 %. Le plan ne contient, par contre, aucune prévision chiffrée des recettes budgétaires escomptées.

### 5) Commerce extérieur

De 1965 à 1970, on prévoit un accroissement des exportations de 30 % (soit 5,4 % par an) et des importations de 11 % seulement (soit

environ 2 % par an). En 1970, les importations devraient être couvertes à concurrence de 78 % par les exportations (1965 : 66 %). Le structure des exportations ne serait pas sensiblement modifiée; la part du coton restant prédominante, quoique en diminution (1970 : 62 %; 1964 : 84 %).

Du côté des importations, on envisage un fort accroissement des importations de biens d'équipement et de matériaux nécessaires au développement (ciment, pétrole). Par conséquent, la part des biens de consommation (denrées alimentaires, textiles, chaussures) devrait diminuer, grâce surtout aux efforts de substitution à l'importation.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (28 % des Investissements)

La priorité est donnée à l'accroissement de la production des cultures vivrières et des cultures industrielles, dans le double but d'améliorer la situation alimentaire et d'augmenter les exportations.

La production des principales cultures devrait évoluer ainsi :

|                    | 1965<br>en 1.000 t | 1970  | Taux d'accroissement<br>en % |
|--------------------|--------------------|-------|------------------------------|
| Millet et sorgho   | 805                | 1.148 | 43                           |
| Arachides (coques) | 140                | 180   | 29                           |
| Canne à sucre      | -                  | 180   | .                            |
| Coton graine       | 99                 | 155   | 57                           |
| Paddy              | 22                 | 32    | 45                           |
| Blé                | 5                  | 13    | 160                          |
| Mais               | 12                 | 25    | 108                          |

Pour atteindre ces objectifs, le plan prévoit une gamme très large d'opérations : amélioration de l'hydraulique, culture attelée, semences améliorées, utilisation de pesticides, animation et formation du monde rural, etc..

2) Industrie (14 % des Investissements)

Handicapée par la situation géographique du pays, l'insuffisance du réseau de communications et l'absence de matières premières minérales, l'industrie (1) n'occupe actuellement qu'une place très peu importante (1963 : 2,6 % de la production globale de biens et de services).

Le plan prévoit notamment une extension des industries alimentaires (sucreries, huileries, complexe de viande) et de l'industrie du textile.

3) Infrastructure et autres (58 % des Investissements)

Les investissements seraient consacrés surtout aux transports (32 % des investissements), ensuite à l'enseignement (11 %) et enfin à l'urbanisme (8 %) :

- Les investissements dans le secteur des transports devraient surtout contribuer à créer un réseau routier utilisable toute l'année et ensuite à désenclaver le Tchad (2). Près des trois quarts des investissements seront destinés à l'amélioration du réseau routier, surtout des axes Fort-Lamy - Fort-Archambault et Fort-Lamy - Abéché.

- En matière d'enseignement, un effort prioritaire serait consacré à la formation de nouveaux maîtres, notamment pour l'enseignement primaire. Les investissements concernent surtout la construction de classes pour l'enseignement primaire et secondaire.

---

(1) Industrie sans le bâtiment.

(2) Notamment par le prolongement du Transcamerounais dont les études techniques seront poursuivies pendant la période quinquennale.

- En ce qui concerne l'urbanisme, les actions se limiteraient à des travaux absolument urgents (adductions d'eau, électrification) dans les trois principaux centres urbains.

+  
+ . . +

Par rapport aux résultats obtenus dans le passés, les prévisions du Plan se présentent ainsi :

|   | Résultats               | Prévisions<br>1966 - 70 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Taux de croissance annuel du PIB (prix constants) | 4 %<br>(1958-64)        | 5,8 %                   |
| Taux de croissance annuel des exportations        | 5 %<br>(1960/61 -64/65) | 6 %                     |
| Montant moyen annuel des investissements totaux   | 5,4 mrds (1965)         | 9,4 mrds F. CFA         |
| Taux d'investissement                             | 9 % (1965)              | 14 %                    |



CAMEROUN

Plan quinquennal 1966 - 1971 (juillet)

I. Vue d'ensemble

Le plan quinquennal fait suite au premier plan couvrant la période 1961-1965.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 5,8 % par an (1963/64 - 1970/71)
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 3,6 % par an  
(accroissement démographique moyen : 2,1 % par an)
- c) par secteur :

|  | 1963/64<br>en mrds F. CFA | 1970/71 | Taux d'accroissement<br>annuel |
|--|---------------------------|---------|--------------------------------|
| Agriculture                                      | 57,5                      | 72,3    | 3,3 %                          |
| Industrie  | 20,3                      | 38,8    | 9,7 %                          |
| Services   | 61,5                      | 95,4    | 6,5 %                          |
| dont : commerce                                  | 45,0                      | 68,2    |                                |
| Rémunérations versées par<br>les administrations | 18,6                      | 27,2    | 5,6 %                          |
| Produit Intérieur Brut                           | 157,9                     | 233,7   | 5,8                            |

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 33 mrds de F. CFA (1)
- b) Taux d'investissement moyen : 16 % (par rapport au PIB moyen de 1966/67 et 1970/71)

---

(1) dont 20 % d'investissements de renouvellement

c) Coefficient marginal du capital : 2,9

d) Répartition des investissements par secteurs (1)

|  | mrds.F.CFA | en % |
|--|------------|------|
| Agriculture  | 32,3       | 19,6 |
| Industrie  | 39,4       | 23,8 |
| Transports et communications (2)                         | 57,9       | 35,0 |
| Urbanisme, Habitat                                       | 11,6       | 7,0  |
| Enseignement   | 10,4       | 6,3  |
| Santé  | 4,1        | 2,5  |
| Divers (commerce, infrastructure administrative, études) | 9,4        | 5,7  |
|  | 165,1      | 100  |

Agriculture et industrie : 43 %

Infrastructure et autres : 57 %

3) Financement des investissements prévus

|                  |      |      |
|------------------|------|------|
| Capitaux publics | 59 % | 37 % |
| extérieur        |      | 37 % |
| intérieur        |      | 22 % |
| Capitaux privés  | 41 % |      |

Le financement privé devrait en majeure partie provenir de sources extérieures. Il comprend un investissement-travail (5 % des investissements globaux), destiné d'une part à des projets individuels productifs (défrichage, plantations), et d'autre part à la réalisation d'équipements collectifs (écoles, routes, etc..).

(1) Un tiers des investissements est considéré comme "indicatifs". Leur réalisation dépendrait essentiellement de l'évolution du milieu économique.

(2) Comprend matériel roulant.

#### 4) Situation des finances publiques

Le Plan contient une prévision détaillée de l'évolution budgétaire au cours de la période quinquennale. Dépenses de fonctionnement et recettes budgétaires devraient augmenter plus vite que le PIB, respectivement à des taux annuels de 7,7 % et 7,2 %. L'excédent cumulé des recettes budgétaires sur les dépenses de fonctionnement est évalué à environ 8 milliards pour la période quinquennale. Etant donné que l'on envisage une participation du Budget National de l'ordre de 20 milliards au financement du Plan, il reste donc une impasse de 12 mrd F. CFA, qui serait couverte par un prélèvement sur la caisse de réserve, un emprunt local, et un meilleur recouvrement des impôts.

#### 5) Commerce extérieur

Au cours des années 1963/64 - 70/71, on prévoit un accroissement moyen annuel de 7,0 % pour les exportations et de 7,6 % pour les importations (à prix constants). Le taux de couverture des importations qui était de 110 % en 1963/64 et de 98 % en 1964/65, serait de 106 % en 1970/71. La structure des exportations se diversifierait considérablement : en 1970/71, les 5 produits les plus importants (café, aluminium, bananes, coton, grumes) ne constitueraient plus que 68 % seulement des exportations (contre 83 % en 1963/64).

La part dans les exportations des produits semi-finis et manufacturés (aluminium, bois, produits de cacao, huiles, etc) devrait atteindre environ 25 %, contre 22 % en 1963/64).

En ce qui concerne la structure des importations, on envisage notamment que la part des produits textiles et des cuirs diminuerait fortement (de 19 % à 12 %), tandis que celle des produits pétroliers, des matières premières et des produits mécaniques et électriques augmenterait (de 51 % à 57 %).

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (20 % des Investissements)

Les efforts porteraient sur deux objectifs :

- l'accroissement de la productivité du paysan par l'élévation de son niveau technique et la vulgarisation de méthodes modernes de production;
- la diversification de la production, en premier lieu, en faveur de produits trouvant un débouché local (sucre, maïs, viande, huile de palme, riz), en deuxième lieu vers des produits d'exportation (caoutchouc, thé, cultures fruitières).

Objectifs de production pour les principales cultures :

|                | 1963/64<br>en 1.000 t | 1970/71 | Accroissement en % |
|----------------|-----------------------|---------|--------------------|
| Mil et sorghos | 381                   | 455     | 19                 |
| Maïs           | 210                   | 265     | 26                 |
| Canne à sucre  | 50                    | 210     | 310                |
| Cacao          | 93                    | 130     | 40                 |
| Café           | 52                    | 84      | 62                 |
| Arachides      | 88                    | 120     | 36                 |
| Huile de palme | 35                    | 41      | 17                 |
| Palmistes      | 22                    | 20      | -10                |
| Bananes        | 172                   | 191     | 11                 |
| Ananas         | 2                     | 8       | 400                |
| Coton          | 46                    | 75      | 63                 |
| Caoutchouc     | 10                    | 17      | 70                 |

Les investissements publics seraient essentiellement consacrés au développement de la production agricole (69 %) et de la production forestière (18 %).

2) Industrie (24 % des Investissements)

La politique d'industrialisation poursuivrait un triple objectif : diversifier l'économie, faire face au sous-emploi et améliorer la structure des échanges extérieurs.

Les investissements prévus se répartissent à concurrence des deux tiers environ sur les industries de transformation (25 milliards), l'autre tiers étant consacré à parts égales à l'énergie et aux industries du bâtiment.

Dans le domaine des industries de transformation, il convient de mentionner particulièrement les créations ou extensions d'usines pour la fabrication de sucre (1,4 mrd), de ciment (1,4 mrd), de contreplaqués (0,9 mrd), de textile de coton (0,9 mrd), de bois sciés (0,8 mrd), de farine (0,6 mrd) et de café soluble (0,4 mrd).

3) Infrastructure et autres (57 % des Investissements)

Au sein de ce groupe, la priorité est donnée aux transports (35 % des investissements), à l'urbanisme (7 % des investissements) et à l'enseignement (6 % des investissements).

En ce qui concerne les transports, les investissements se répartissent à parts égales entre l'extension du réseau de chemins de fer, l'amélioration du réseau routier et le renouvellement du parc de voitures. Les projets les plus importants sont l'amélioration de la route Ngaoundéré - Garoua (288 km) et l'achèvement des extensions du chemin de fer (Transcamerounais) jusqu'à Ngaoundéré (631 km).

Dans le domaine de l'urbanisme, les efforts seraient concentrés sur l'aménagement de quelques centres régionaux appelés à devenir des pôles de développement (1) et sur la construction de logements à loyer modéré.

---

(1) 25 villes dépassant 10.000 habitants ont été retenues pour l'établissement de plans d'urbanisme.

En ce qui concerne l'enseignement, les investissements seraient surtout consacrés à la construction d'écoles primaires et secondaires, et à l'établissement de l'Université de Yaoundé.

+  
+     +

Par rapport aux résultats obtenus au cours des années 1959-1964, les prévisions du plan du Cameroun se présentent ainsi :

|   | Résultats                   | Prévisions<br>(1963/64 - 1970/71)   |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|
| Taux de croissance annuel du PIB à prix constants | 5 % (1)<br>(1959-63/64)     | 5,8 %                               |
| Taux de croissance annuel des exportations        | 8,4 %<br>(1961/62-64/65)    | 7,0 %                               |
| Montant moyen annuel des investissements totaux   | 14 mrds F. CFA<br>(1960-64) | 33 mrds F. CFA<br>(1966/67 - 70/71) |
| Taux d'investissement                             | 11 %<br>(1962/63-63/64)     | 15 %<br>(1966/67-70/71)             |

---

(1) Estimation, aux prix courants, le taux d'accroissement était de 7,4 % par an. L'insuffisance des statistiques de prix ne permet pas de chiffrer l'évolution en termes réels.

CENTRAFRIQUE

Plan quadriennal 1967 - 1970

I. Vue d'ensemble

Après le programme décennal de salut économique (1958-68), la République Centrafricaine avait élaboré un plan triennal provisoire 1960-1962 et un plan intérimaire 1965-1966, auxquels succède l'actuel plan quadriennal.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut : 6,1 %
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 4,1 %

Les auteurs du plan estiment que la croissance démographique se situe autour de 2 % l'an.

- c) Produit Intérieur Brut par secteur (1) :

|                        | 1965<br>en mrd F. CFA | 1970<br>en mrd F. CFA | Taux annuel moyen<br>de croissance |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Secteur primaire       | 14.431                | 20.300                | 8,1                                |
| Secteur secondaire     | 14.360                | 19.730                | 7,4                                |
| Secteur tertiaire      | 4.409                 | 6.470                 | 9,2                                |
| Produit Intérieur Brut | 33.200                | 46.500                | 6,1                                |

2) Investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 9.219 millions F. CFA
- b) Montant moyen annuel par habitant : 6.290 F. CFA
- c) Taux d'investissement : 11 % du PIB en moyenne de 1967 à 1970

---

(1) Les estimations ont été effectuées à partir de 1965, seule base statistique disponible au moment de l'élaboration du plan. La ventilation proposée ne peut être considérée que comme un ordre de grandeur ayant été calculée par l'auteur à partir d'un certain nombre de recoupements, le plan ne fournissant pas de renseignements précis à ce sujet.

d) Coefficient marginal prévisionnel du capital : 3,4

e) Répartition des investissements par secteur :

|                                     | en mrds F.CFA | en % |
|-------------------------------------|---------------|------|
| Agriculture                         | 8.056         | 21,2 |
| Industrie                           | 9.426         | 25,1 |
| Transports et communications        | 5.881         | 16,9 |
| Urbanisme et habitat                | 7.155         | 20,6 |
| Enseignement                        | 2.591         | 6,5  |
| Santé                               | 757           | 2    |
| Divers (commerce et administration) | 3.010         | 7,7  |
| Total                               | 36.876        | 100  |

Industrie et agriculture : 46,3

Infrastructure et autres : 53,7

3) Financement des investissements prévus

|                  | en millions F.CFA | en % |
|------------------|-------------------|------|
| Capitaux publics | 23.206            | 69,9 |
| dont : extérieur | 14.942            | 44,5 |
| intérieur        | 8.264             | 25,4 |
| Capitaux privés  | 10.107            | 30,1 |
| dont : extérieur | 4.273             | 12,7 |
| intérieur        | 5.834             | 17,4 |
| Total            | 33.313(1)         | 100  |

(1) La différence de ce montant avec celui indiqué au paragraphe précédent provient du fait que certains investissements n'ont pas été affectés à une source particulière de financement.



#### 4) Situation des finances publiques

A la veille du plan, les finances de l'Etat sont en équilibre. A la fin de l'exercice de 1965, le montant des dépenses de l'Etat (7.804 millions) a été inférieur de 356 millions à celui des recettes (8.160 millions).

Cet équilibre est néanmoins précaire car la quasi totalité du budget est affectée à des dépenses de fonctionnement et principalement de personnel qui croissent très rapidement du fait de l'augmentation des effectifs de l'administration.

#### 5) Commerce extérieur

En 1965, le déficit des échanges extérieurs s'élevait à 3.208 millions (Importations : 11.038 millions F. CFA; Exportations : 7.830 millions F. CFA).

De 1965 à 1970 les importations devraient passer à 12.900 millions soit une progression de 16 %. Mais un accroissement considérable des exportations est attendu puisque leur valeur devrait dépasser 14.000 millions soit une progression de l'ordre de 84 %. De ce fait, le solde des échanges extérieurs deviendrait positif et s'élèverait à quelque 1.100 millions F. CFA.

L'accroissement des exportations serait principalement attribuable aux produits suivants : viande, coton fibre, diamants, produits textiles.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (21,2 % des Investissements)

L'effort en matière d'agriculture et d'élevage serait considérable. La valeur des produits animaux et végétaux commercialisés ou auto-consommés passerait, en francs constants, de 9.311 millions à 12.610

millions, soit un accroissement de 35 % en cinq ans. La production autoconsommée augmenterait de 10 % (5.873 millions à 6.688) et porterait sur les cultures vivrières traditionnelles auxquelles s'ajouteraient des légumes d'origine européenne ainsi que la pomme de terre.

La production commercialisée augmenterait de 3.438 millions à 5.922 (+ 72 %). L'effort portera sur le coton, l'arachide, le sésame, la roselle et le paddy pour les cultures en zone de savanne, et sur le café, le cacao, le poivre, le coton, le caoutchouc et le tabac principalement, pour les cultures des zones forestières.

## 2) Industrie (25,1 % des Investissements)

L'effort porterait sur la transformation des productions alimentaires dont la valeur passerait de 4.917 millions à 6.618 millions. Les accroissements les plus importants sont attendus pour les huiles, la farine, la bière et les sodas ainsi que de la production d'aliments pour bétail. Viendraient ensuite la fabrication des cycles dont la progression attendue est de l'ordre de 50 % et l'industrie textile dont la valeur de la production devrait passer de 360 millions en 1965 à plus de 2 milliards en 1970.

Enfin, les secteurs du bâtiment et des travaux publics devraient connaître également une expansion importante.

## 3) Infrastructure et autres

Si le secteur social ne fait pas l'objet d'interventions prioritaires, en revanche, l'aménagement urbain et la construction d'habitations se verraient affecter 20,6 % des investissements totaux. Ceux-ci porteront principalement sur la région de la capitale.

+

+ +

GABON

Plan quinquennal 1966-1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan quinquennal, approuvé le 3 mai 1966, constitue le premier plan de développement économique et social de la République Gabonaise. Il fut précédé par un programme triennal intérimaire qui déterminait le cadre des programmes d'investissements publics pour la période 1963-1965 et constituait une première esquisse des solutions dont la mise au point devait aboutir au premier plan.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 7,5 % par an (1963-1970)
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 6 % par an (taux d'accroissement démographique de 1,5 % par an)(1)
- c) Par secteur :

|  | 1963<br>en mrds | 1970<br>F.CFA | Taux d'accroissement<br>annuel |
|--|-----------------|---------------|--------------------------------|
| Primaire                                   | 12,7            | 16,4          | 3,7                            |
| Secondaire                                 | 14,9            | 31,9          | 11,2                           |
| Tertiaire                                  | 15,0            | 22,4          | 5,9                            |
| Salaires versés par<br>les administrations | 5,1             | 8,3           | 7,2                            |
| Produit Intérieur Brut                     | 47,7            | 79,0          | 7,5                            |

(1) Ce taux paraît modeste

2) Les investissements prévus

- a) Montant moyen annuel : 18,4 milliards F. CFA
- b) Taux d'investissement : 26 % par rapport à la moyenne du PIB de 1966 et 1970
- c) Coefficient marginal du capital : 3,4
- d) Répartition des investissements par secteurs :

|  | Mrds F.CFA | en % |
|--|------------|------|
| Agriculture  | 2,3        | 3    |
| Industrie  | 63,6       | 69   |
| dont : mines   | 27,4       | 30   |
| bois   | 23,2       | 25   |
| industries de transformation<br>et artisanale              | 7,7        | 8    |
| énergie  | 5,2)       | 6    |
| pêche industrielle   | 0,3)       |      |
| Transports et communications                               | 19,9       | 21   |
| Urbanisme  | 1,2        | 1    |
| Enseignement   | 1,8        | 2    |
| Santé  | 0,7        | 1    |
| Divers (tourisme, commerce, services,<br>études générales) | 2,5        | 3    |
| Total  | 92,0       | 100  |

Agriculture et industrie : 72 %

Infrastructure et autres : 28 %

3) Financement des investissements prévus

|                                    |      |      |
|------------------------------------|------|------|
| Capitaux publics                   | 40 % |      |
| extérieurs                         |      | 26 % |
| intérieurs                         |      | 14 % |
| Capitaux privés                    | 60 % |      |
| extérieurs : la plus grande partie |      |      |

Les investissements d'origine extérieure, devraient donc représenter environ 70 à 80 % du montant total des investissements prévus.

4) Situation des finances publiques

Le plan prévoit que les recettes budgétaires, qui devraient augmenter à un taux de 7 % l'an, pourraient couvrir les dépenses.

Les charges récurrentes provenant de la réalisation du plan augmenteraient de 8,5 % l'an et s'élèveraient pour les cinq années du plan, à 1,8 milliard de F.CFA, soit 5 % du montant des investissements publics prévus.

5) Commerce extérieur

Il est prévu que de 1963 (dernière année pour laquelle les comptes économiques étaient disponibles au cours de l'élaboration du plan) à 1970, la valeur des exportations augmentera à un taux de 11,1 % par an, passant de 18,3 à 26,9 milliards de F.CFA.

La part des exportations dans le PIB devrait s'accroître de 39 % en 1963 à 47 % en 1970.

La composition des exportations devrait également se modifier. Ainsi, le secteur primaire qui, en 1963, intervenait pour 42 % dans le

total des exportations, devrait voir sa part se réduire à 25 %, alors que la part du secteur secondaire passerait de 58 % à 75 %.

Les importations du Gabon ne sont appelées à augmenter que faiblement : 2,2 % l'an de 1963 à 1970. Il devrait en résulter, eu égard à l'accroissement rapide des exportations, un excédent important de la balance commerciale.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (3 % des Investissements)

Les auteurs du plan estiment qu'à l'inverse des autres pays africains, dont l'économie est essentiellement agricole, l'agriculture n'est pas appelée à jouer au Gabon un rôle moteur dans la croissance économique. Aussi ne devrait-elle absorber qu'à peine 3 % du total des investissements prévus, consacrés pour moitié au développement de la production de l'huile de palme et des maraichages.

### 2) Industrie (69 % des Investissements)

Cinq grands projets industriels absorberaient les trois quarts des investissements industriels prévus :

- le projet d'exploitation des gisements pétroliers avec 36 % des investissements industriels;
- le projet de construction d'une usine de cellulose (22 % des investissements industriels);
- les projets de construction d'une raffinerie de pétrole, d'un barrage hydroélectrique et d'une cimenterie.

+  
+     +

L'industrie de transformation recevrait donc une part relativement faible des investissements industriels prévus (12 %), alors que le secteur minier (1) et l'exploitation forestière (2) en absorberaient 75 %.

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions du plan du Gabon se présentent comme suit :

|   | Résultats               | Prévisions      |
|---|-------------------------|-----------------|
| Taux de croissance du PIB par an aux prix constants | 9 (1958-63)             | 7,5 %           |
| Taux de croissance des exportations                 | 14 % (1958/59-63/64)    | 11,1 %          |
| Montant moyen annuel des investissements totaux     | 12,4 mrds F. CFA (1963) | 18,4 mrds F.CFA |
| Taux d'investissement                               | 27 % (1963)             | 26 %            |

- 
- (1) Outre l'exploitation du pétrole, le secteur minier comprend également l'exploitation du manganèse, de l'uranium et de l'or.
  - (2) Outre l'usine de cellulose, l'exploitation forestière comprend également des scieries et une usine de contreplaqués.

CONGO-Brazzaville

Plan quinquennal 1964 - 1968

I. Vue d'ensemble

Ce plan, approuvé par ordonnance du 4 mars 1964, constitue le premier plan quinquennal de la République du Congo. Il fait suite à un plan triennal (1960-63) dit plan provisoire de développement qui, cependant, n'a jamais été réellement appliqué par les autorités du Congo.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut global : 7,2 % par an
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 4 à 5 % par an sur la base d'un taux annuel d'accroissement démographique de 2 % à 3 %.
- c) Par secteur :

|  | 1963       | 1968 | Taux d'accroissement<br>annuel |
|--|------------|------|--------------------------------|
|  | mrds F.CFA |      |                                |
| Agriculture                                      | 8,0        | 8,7  | 1,7                            |
| Industrie  | 6,2(1)     | 12,8 | 11,6                           |
| Services   | 11,3(1)    | 13,3 | 3,3                            |
| Amortissements                                   | -          | 3,9  | -                              |
| Rémunérations versées par<br>les Administrations | 8,7        | 9,8  | 2,4                            |
| Produit Intérieur Brut                           | 34,2       | 48,5 | 7,2                            |

(1) Pour l'année 1963, le plan ne donne qu'un chiffre global pour l'industrie et les services : 17,5 mrds F.CFA. Ce chiffre global a été divisé entre les deux secteurs sur la base du rapport qui existait entre eux en 1958.



2) Les investissements prévus (1)

- a) Montant moyen annuel : 10 milliards F.CFA
- b) Taux d'investissement moyen : 28 % (par rapport au Produit National Net moyen de 1964 à 1968)
- c) Coefficient marginal du capital : aucune indication possible
- d) Répartition des investissements par secteur :

|                              | mrds F.CFA | en % |
|------------------------------|------------|------|
| Agriculture                  | 3,2        | 6    |
| Industrie                    | 23,6       | 47   |
| industrie extractive         | 13,5       | 27   |
| industrie manufacturière     | 6,9        | 14   |
| énergie                      | 1,6        | 3    |
| bâtiments et travaux publics | 1,7        | 3    |
| Transports et communications | 9,2        | 18   |
| Urbanisme                    | 8,3        | 16   |
| Enseignement                 | 1,1        | 2    |
| Santé                        | 1,0        | 2    |
| Divers (services, commerce)  | 4,0        | 9    |
| Total                        | 50,2       | 100  |

Agriculture et industrie : 53 %

Infrastructure et autres : 47 %

3) Financement des investissements prévus :

|                  |      |                     |
|------------------|------|---------------------|
| Capitaux publics | 60 % |                     |
| extérieur        |      | 52 % (dont FED 15%) |
| intérieur        |      | 8 %                 |
| Capitaux privés  | 40 % |                     |
| extérieur        |      | 30 % env.           |
| intérieur        |      | 10 % env.           |

(1) Il s'agit des investissements nets, seuls ceux-ci étant mentionnés dans le plan.

Les investissements d'origine extérieure représenteraient donc environ 80 % du montant total des investissements prévus.

#### 4) Situation des finances publiques

De 1963 à 1968, le montant total des dépenses publiques devrait augmenter de 45 %, les dépenses d'équipement progressant de 140 % et les dépenses de fonctionnement de 36 % seulement.

Le plan prévoit que les recettes budgétaires pourront suffire aux dépenses prévues, de sorte que durant toute la période du plan, le budget de l'Etat serait en équilibre.

#### 5) Commerce extérieur

Centrées sur la potasse, les bois et les conserves, les exportations augmenteraient au rythme moyen de 12,3 % par an de 1963 à 1968, passant de 5,1 mrds de F.CFA à 14,5 mrds.

Il est à signaler que certaines exploitations engagées par le premier plan et dont les produits sont destinés à l'exportations, ne seront productives qu'au cours du second, notamment en ce qui concerne les plantations de palmiers.

Pendant la durée du Plan, la balance commerciale est appelée à s'améliorer légèrement en arrivant à un taux de couverture de 75 %.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (6 % des Investissements)

Près de 40 % des investissements agricoles prévus sont destinés au développement de la production de trois produits d'exportation (palme, palmiste et arachide qui représentent environ 60 % de la valeur totale

de la production agricole) et au développement de l'élevage qui représente 14 % de la valeur totale de la production agricole.

Une part à peu près équivalente des investissements agricoles (35 %) est destinée à l'amélioration de la commercialisation des produits.

2) Industrie (47 % des investissements)

En absorbant près de la moitié du montant total des investissements prévus dans le Plan, l'industrie se voit accorder la priorité parmi les différents secteurs de l'économie.

Le développement industriel du Congo-Brazzaville serait axé sur la production de produits destinés à l'exportation.

En premier lieu vient l'exploitation de la potasse dont la production est prévue à partir de 1967. En absorbant près de 25 % du montant total des investissements prévus, l'exploitation de la potasse est considérée comme la réalisation majeure du Plan.

Viennent ensuite les industries agricoles (huileries) et forestière, qui absorbent environ 11 % du montant total des investissements.

3) Infrastructure et autres (47 % des Investissements)

Au sein de ce groupe, la priorité est donnée au transport (18 % des investissements totaux) et à l'urbanisme (16 % des investissements).

En ce qui concerne le transport, l'accent est mis sur l'infrastructure de liaison (surtout sur la construction des routes) et en ce qui concerne l'urbanisme sur la construction des logements (essentiellement à Brazzaville et Pointe Noire).

### III. Opération hors plan

Lors de sa dernière séance consacrée à l'élaboration du premier plan quinquennal, la Commission Générale de l'Equilibre (organe du plan congolais) a été informée de la mise à exécution d'un projet d'importance primordiale comportant le lancement d'une production sucrière, assortie d'activités complémentaires et connexes (papeteries, distillerie d'abool industriel, fabrication de boîtes de conserves, etc.).

L'intégration de cette nouvelle réalisation dans le Plan aurait exigé la refonte de l'ensemble du Plan, tant ses implications sont nombreuses. Un tel travail aurait considérablement retardé la présentation du Plan. C'est pourquoi la Commission Générale de l'Equilibre a décidé que l'opération en question sera présentée sous forme d'un additif au Plan, et ceci en fonction de deux considérations :

- l'opération sucrière, financée par des crédits privés, ne met pas en cause directement l'équilibre des ressources et des emplois de capital;

- les investissements ne doivent pas commencer avant 1966, les premières années étant consacrées aux études.

L'opération sucrière, qui est en cours de réalisation, requiert environ 6 milliards de F. CFA. La surface cultivée en canne à sucre sera d'environ 25.000 hectares, et on prévoit, dès 1968-69, la production de 100.000 tonnes par an de sucre brut destiné à l'exportation.

+

+ +

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions du Plan du Congo se présentent comme suit :

|  | Résultats                    | Prévisions<br>1964-1968 |
|--|------------------------------|-------------------------|
| Taux de croissance du PIB par an<br>aux prix constants | 4 % 1958 à 63                | 7,2 %                   |
| Taux de croissance des exportations<br>par an          | 8 % (1960-63)                | 12,3 %                  |
| Montant moyen annuel des investissements<br>totaux (1) | 5,9 mrds F.CFA<br>(1958) (2) | 10,0 mrds F.CFA<br>(3)  |
| Taux d'investissement (1)                              | 25 % (1958)(4)               | 28 % (5)                |

(1) Pendant l'année la plus récente précédant le début du plan pour laquelle on dispose des comptes économiques

(2) Investissements bruts

(3) Investissements nets

(4) Investissements bruts par rapport au Produit Intérieur Brut

(5) Investissements nets par rapport au Produit National Net

RWANDA

Plan quinquennal 1966 - 1970

I. Vue d'ensemble

Ce plan dont le titre exact est "Etude de développement - Plan intérimaire d'urgence" constitue à la fois un bilan de la situation économique et financière du pays à la fin de 1965 et une recherche des actions les plus urgentes à entreprendre avant 1970.

Ses prétentions, tant au point de vue méthodologique que quantitatif, sont limitées du fait que le pays ne dispose que de statistiques très partielles.

Enfin, ce plan ne tient pas compte de la dévaluation du franc rwandais intervenue le 7 avril 1966. Les chiffres fournis sont donc antérieurs à cette dévaluation.

1) Objectifs de croissance

- a) Produit Intérieur Brut : 5 %
- b) Produit Intérieur Brut par habitant : 2 %

Les auteurs du plan estiment que la croissance démographique se situe aux environs de 3 % par an.

- c) Produit Intérieur Brut par secteur : (1)

---

(1) Les estimations ont été effectuées à partir de 1964, seule base statistique disponible au moment de l'élaboration du plan.

|                           | 1964<br>en mrds F.RW (1) | 1970  | Taux annuel moyen de<br>croissance |
|---------------------------|--------------------------|-------|------------------------------------|
| Secteur primaire          | 5.085                    | 6.366 | 3,8 %                              |
| Secteur secondaire        | 385                      | 760   | 11,5 %                             |
| Secteur tertiaire         | 1.030                    | 1.760 | 9,0 %                              |
| Produit Intérieur<br>Brut | 6.500                    | 8.886 | 5 %                                |

2) Les investissements privés

- a) Montant moyen annuel : 1.130 millions de F.RW
- b) Montant moyen annuel par habitant : 376 F.RW (3 millions d'habitants)
- c) Taux d'investissement : 14,2 % du PIB moyen de 1966 à 1970
- d) Coefficient marginal prévisionnel de capital : 2,8
- e) Répartition des investissements par secteur :

|  | Investissements<br>totaux en mrds F.RW | en % |
|--|--|------|
| Agriculture                              | 2.014                                  | 35,9 |
| Industrie                                | 1.214                                  | 21,4 |
| Transports et Communications             | 599                                    | 10,5 |
| Urbanisme et habitat                     | 686                                    | 12,1 |
| Enseignement                             | 477                                    | 8,4  |
| Santé                                    | 60                                     | 1,1  |
| Divers (commerce et adminis-<br>tration) | 601                                    | 10,6 |
|  | 5.651                                  | 100  |

Industrie et agriculture : 57,3 %

Infrastructure et autres : 43,7 %

(1) Avant la dévaluation 100 F.RW valaient 2 ₣. Aujourd'hui ils valent 1 ₣.

3) Financement des investissements prévus

|                        | Mrds F. RW | en % |
|------------------------|------------|------|
| Capitaux publics       | 4.272      | 75,7 |
| dont extérieur         | 2.823      | 49,9 |
| budget                 | 619        | 11   |
| investissement-travail | 830        | 14,8 |
| Capitaux privés        | 1.379      | 24,3 |
| dont extérieur         | 1.062      | 18,7 |
| intérieur              | 317        | 5,6  |
| Total                  | 5.651      | 100  |

L'affectation des sources de financement extérieur à chaque investissement prévu, n'est pas précisée, sauf pour deux ou trois projets pour lesquels le FED est indiqué entre parenthèses.

4) Situation des finances publiques

L'impasse budgétaire est importante. En 1965, les recettes fiscales ont atteint 619.178 millions de F. RW et les dépenses, 916.861 millions; le déficit s'élevait donc à 297.683 millions, soit à 43 % des recettes.

L'accroissement escompté du Revenu National ainsi qu'une aggravation de la fiscalité qui passerait de 7,6 % du PIB à 12,7 % en 1970 devraient permettre de rééquilibrer le budget à la fin de la période quinquennale.

5) Commerce extérieur :

Les résultats du commerce extérieur en 1964 et 1965 ont été les suivants :



|      | Exportations<br>en francs rwandais | Importations  | Déficit      |
|------|------------------------------------|---------------|--------------|
| 1964 | 577.569.249                        | 600.388.825   | -22.719.576  |
| 1965 | 682.451.487                        | 1.047.161.302 | -364.709.865 |

Les exportations reposent essentiellement sur deux produits :

|                               | 1964 | 1965   |
|-------------------------------|------|--------|
| Café                          | 54,4 | 53,8   |
| Cassitérite                   | 35,6 | 37,0   |
| % des exportations<br>totales | 90 % | 90,8 % |

Les deux principaux destinataires étant les USA (55 %) et la Belgique (39 %).

Les importations en revanche sont plus diversifiées aussi bien au point de vue des produits que des provenances.

Le rééquilibrage de la balance commerciale devrait être atteint au prix d'une restriction des importations de biens de consommation et d'une expansion des exportations (+ 14 % par an en moyenne) par suite notamment de leur diversification.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (35,9 % des Investissements)

L'effort devrait porter principalement sur la promotion des cultures industrielles : café, thé, pyrèthre, orge, minéral qui représentera plus de 30 % de l'effort global.

D'autre part, il s'agirait de mettre en valeur des terres nouvelles, pour faire face à la pression démographique qui est l'une des plus fortes des EAMA : 3 % par an.

Enfin, le reboisement ferait l'objet d'une attention particulière (4 % des dépenses prévues pour l'agriculture), tandis que l'élevage ne bénéficierait que de très faibles interventions.

### 2) Industrie (21,4 % des Investissements)

L'effort principal porterait sur des projets visant à la première transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage.

Viendraient ensuite des industries d'habillement (fabrique de couvertures, unité de tissage, fabrique de sandales de cuir) et un certain nombre d'industries diverses (briqueteries, scieries, menuiseries, brasserie, fabrique de peintures et de vernis).

Le premier groupe devrait être financé par capitaux extérieurs publics, le second par capitaux extérieurs privés.

### 3) Infrastructure et autres (43,7 % des Investissements)

L'essentiel serait consacré aux transports (principalement à partir de la capitale) et à l'urbanisme (constructions, adductions d'eau).

SOMALIE

Plan quinquennal 1963 - 67

I. Vue d'ensemble

Ce plan, qui a reçu l'approbation du Gouvernement, a été élaboré avec l'assistance d'experts étrangers par la Commission du Plan et de la Coopération pour le Développement Economique et Social.

1) Objectifs de croissance

En l'absence de données de comptabilité nationales, le Plan ne fixe pas d'objectifs de croissance globale.

2) Les investissements prévus (1)

a) Montant moyen annuel : 9,7 mrds F. CFA

b) Répartition par secteur :

|  | mrds F. CFA | en % |
|--|-------------|------|
| Agriculture (y compris l'irrigation)               | 11,7        | 24,2 |
| Industrie  | 8,5         | 17,5 |
| manufacturière                                     | 7,6         | 15,7 |
| Transports et communications                       | 14,7        | 30,7 |
| Urbanisme et habitat                               | 4,0         | 8,2  |
| Enseignement                                       | 3,2         | 6,5  |
| Santé  | 1,5         | 3,0  |
| Etudes   | 1,6         | 3,1  |
| Divers (notamment banques, statistiques, tourisme) | 3,2         | 6,6  |
|  | 48,4        | 100  |

Agriculture et industrie : 42 %

Infrastructure et autres : 58 %

(1) Le plan ne donne que les investissements publics

3) Financement des investissements prévus

Le plan prévoit que le financement des investissements publics sera réalisé essentiellement par l'aide étrangère. En ce qui concerne l'origine de cette aide, on constate que les engagements de crédit pris jusqu'en 1963 (représentant environ la moitié des ressources nécessaires pour l'exécution du plan) se répartissent comme suit :

| Donateurs                                      | Montant en<br>mrds. F.CFA | Nature de l'aide             |
|--|---------------------------|------------------------------|
| URSS   | 11,0                      | crédit sur 12 ans<br>(2,5 %) |
| FED  | 2,8                       | dons                         |
| RAU  | 2,8                       | crédit sur 7 ans<br>(2,5 %)  |
| USA  | 2,7                       | dons et crédits              |
| autres (Italie, Allemagne,<br>Tchécoslovaquie) | 4,1                       | surtout crédits              |
| Total assuré (1)                               | 23,4                      |                              |

(1) non compris des crédits italiens (4,9 mrds F. CFA) et soviétiques (2 mrds F. CFA) pour l'achat de biens de consommation.

4) Situation des finances publiques

L'objectif fixé par le Plan est de réaliser l'équilibre budgétaire vers la fin de la période quinquennale, moyennant, entre autres, la perception de nouveaux impôts.

5) Commerce extérieur

Le plan ne donne pas d'indication précise dans ce domaine. Il se limite à souligner la nécessité de réduire le déficit de la balance commerciale par une augmentation des exportations et par des efforts accrus de substitution de productions locales aux importations.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (24 % des Investissements)

Dans ce secteur, les efforts devraient porter surtout sur l'accroissement et la diversification de la production. En particulier, les auteurs du Plan attachent une grande importance à l'augmentation de la productivité de la culture des bananes qui fournit 44 % des recettes d'exportation (1963) mais dont les coûts de production et surtout de commercialisation seraient trop élevés.

La production des cultures industrielles (cane à sucre, coton, graines oléagineuses) devrait s'accroître afin que l'industrie de transformation soit approvisionnée en matières premières.

Trois principaux moyens sont prévus pour atteindre ces objectifs :

- Création d'un "Banana Board" chargé de prendre les mesures en vue d'accroître la compétitivité de la production bananière;
- Extension des terres irriguées (1);
- Etablissement de 3 fermes d'Etat de 5 à 6.000 ha chacune, notamment pour la production de coton, céréales et graines oléagineuses. Les trois fermes seront financées par l'URSS.

Ces deux derniers projets absorberaient à eux seuls 14 % des investissements du Plan (irrigation : 3,1 mrds de F. CFA; fermes : 3,8 mrds).

### 2) Industrie (18 % des Investissements)

L'effort d'industrialisation viserait à accroître les exportations et à substituer des productions locales à certaines importations.

---

(1) 47.000 ha seraient irrigués par des aménagements hydrauliques des rivières Juba et Shebeli au Sud du pays. En outre, 600.000 ha devraient être irrigués moyennant la construction de simples réservoirs retenant les pluies. Ces réservoirs devraient servir aussi bien à l'agriculture qu'aux besoins humains et pastoraux.

En ce qui concerne le premier objectif, le Gouvernement a prévu la création de deux conserveries de viande et de deux conserveries de poisson. Deux autres usines pour la préparation de poisson seraient projetées par des groupes privés.

En ce qui concerne le second objectif, on envisage l'expansion de l'industrie du sucre (augmentation de la capacité de production de 12.000 t/an à 40.000 t/an)(1) et l'implantation d'une usine de cotonnades dont la production serait de 7,7 millions de m/an.

### 3) Infrastructure et autres (58 % des Investissements)

Dans ce domaine, il y a lieu de signaler l'importance des investissements prévus pour les transports (31 % des Investissements). Ceux-ci seraient consacrés d'une part à la construction et à l'amélioration des routes (656 km de nouvelles routes, amélioration de 2.000 km de routes déjà existantes) et, d'autre part, à l'amélioration des trois principaux ports (Mogadiscio et Kisimayo dans le Sud et Berbera dans le Nord). L'aménagement du réseau routier exigerait un total de 7,3 milliards de F. CFA; celui des ports un total de 5 mrd de F. CFA.

---

(1) Une telle capacité semble cependant dépasser les besoins locaux.

MADAGASCAR

Plan quinquennal 1964 - 1968

I. Vue d'ensemble

Ce Plan qui se situe dans une perspective de développement à long terme couvrant la période 1960 à 1973, a été approuvé par loi le 9.6.1964.

1) Les objectifs de croissance

- 1964 - 1973 (1)
- a) Production Intérieure Brute globale 4,9 % par an
- b) Production Intérieure Brute par habitant 3,0 % par an (sur la base d'un taux d'accroissement démographique de 1,9% par an)
- c) Par secteur :

|                          | 1960<br>(en mrds F.CFA) | 1973  | 1960-73 |
|--------------------------|-------------------------|-------|---------|
| Agriculture              | 59,1                    | 92,5  | 3,5 %   |
| Industrie, Artisanat (2) | 17,6                    | 52,3  | 8,7 %   |
| Transports               | 8,5                     | 19,7  | 6,7 %   |
| Commerce                 | 23,4                    | 46,9  | 5,5 %   |
| Services                 | 11,4                    | 22,5  | 5,4 %   |
| Total                    | 120,0                   | 233,9 | 4,9 %   |

La part de l'agriculture dans la production intérieure brute diminuerait de 49 % (1960) à 40 % (1973).

2) Investissements prévus (1964-68)

- a) Montant moyen annuel : 33 mrds F. CFA

(1) Les trends ont été calculés pour la période 1964-73

(2) comprend bâtiment et tourisme

- b) Taux d'investissement : 20 % de la production intérieure brute moyenne (1964-68) (correspond à environ 18 % du PIB)
- c) Coefficient marginal du capital : 3,6
- d) Répartition des investissements par secteur :

|  | Investissements(1)<br>1964-68, mrds F.CFA | en %  |
|--|---|-------|
| Agriculture  | 38,7                                      | 23,4  |
| Industrie  | 26,0                                      | 15,7  |
| manufacturière (2)                                     | 11,0                                      | 6,7   |
| mines  | 5,8                                       | 3,5   |
| Urbanisme, habitat (3)                                 | 26,8                                      | 16,2  |
| Transports, communications (3)                         | 55,5                                      | 33,6  |
| Enseignement   | 6,7                                       | 4,1   |
| Santé  | 3,3                                       | 2,0   |
| Divers (tourisme, administration,<br>coopération, etc) | 8,1                                       | 5,0   |
|  | 165,1                                     | 100,0 |

Agriculture et Industrie : 39 %

Infrastructure et autres : 61 %

(1) Pour les investissements publics, il s'agit des prévisions de crédits d'engagement et non de paiements effectifs.

(2) y compris 12 mrds pour logements privés et adduction d'eau

(3) y compris 13 mrds pour du matériel roulant



### 3) Financement des investissements prévus

Le plan distingue trois catégories d'investissements :

|  | mrds F. CFA | en % |
|--|-------------|------|
| Investissements publics (1)                | 69          | 42   |
| Investissements semi-publics et privés (2) | 82          | 49,5 |
| Investissements humains (3)                | 14          | 8,5  |

Les investissements publics seraient financés comme suit :

- aide extérieure 45 %
- ressources locales 36 %
- emprunts extérieurs 19 %  
et intérieurs

Les investissements semi-publics et privés devraient provenir à concurrence de 47 % de l'auto-financement, le reste devant être assuré moyennant des emprunts locaux et extérieurs.

### 4) Situation des finances publiques

Pendant la période du plan, les finances publiques seraient maintenues en équilibre. Les dépenses et les recettes devraient augmenter à un rythme d'environ 6 % par an (1965-68). Comme l'augmentation annuelle des dépenses de fonctionnement ne devrait pas dépasser 5 %, une part croissante des ressources budgétaires pourrait être affectée aux dépenses d'équipement.

### 5) Commerce extérieur

Pendant la période du Plan (1962-68), les exportations devraient s'accroître à un rythme assez lent (3,1 % par an); ce n'est qu'à partir

- 
- (1) y compris les subventions des budgets aux secteurs semi-public et privé
  - (2) par exemple chemin de fer, navigation aérienne
  - (3) travaux entrepris par des individus principalement pour leur propre compte, surtout dans le secteur des logements et de l'agriculture.

de 1968 que la croissance des exportations serait accélérée (8 % par an). En 1973, des produits nouveaux (pâte à papier, bananes, huiles végétales, sciages, pyrèthre, chromite, produits pétroliers) interviendraient pour 12 % dans la valeur des exportations. De ce fait, la part dans les exportations des 4 principaux produits traditionnels (café, vanille, riz, sucre) tomberait de 54 % (moyenne 1960-62) à 38 % en 1968 et 34 % en 1973.

Une plus grande augmentation de la valeur des exportations serait obtenue, notamment par l'exportation de viandes, de conserves de poisson, d'huiles végétales, de pâte à papier et de produits pétroliers.

Les importations n'augmenteraient que de 2,1 % par an (1962-68). Comme la politique de substitution aux importations devrait commencer à porter ses fruits assez tôt, les achats de produits alimentaires et de biens de consommation étrangers n'augmenteraient que très lentement (environ 0,4 % par an entre 1960 et 1973). Par contre, un très fort accroissement des importations de biens d'équipement serait enregistré.

Le déficit de la balance commerciale devrait fortement diminuer en 1968, les importations devraient être couvertes par des exportations à concurrence de 82,5 % contre 77,5 % en 1962.

## II. Examen par secteur

### 1) Agriculture (23 % des Investissements)

L'objectif essentiel dans ce domaine vise à augmenter et diversifier la production en vue de

- mieux alimenter la population,
- approvisionner l'industrie de transformation,
- soutenir l'accroissement des exportations.

La production de bananes, sisal, arachides, tabac, coton et vanille devrait augmenter à des taux dépassant fortement celui prévu pour l'ensemble de la production agricole (environ 4 % par an); par contre, la part des principales productions (riz et élevage) dans la production agricole (y compris forêt et pêche) devrait diminuer de 54 % (moyenne 1960-62) à 51 % (1968).

Les investissements prévus par le Plan seraient consacrés en premier lieu à l'aménagement des terres (irrigation) et l'amélioration de l'équipement (culture attelée) pour les cultures (23 milliards), surtout le riz (7 milliards). En deuxième lieu, il s'agirait notamment d'améliorer la commercialisation de bétail (7 milliards) et le reboisement (6 milliards)

## 2) Industrie (16 % des Investissement)

Dans ce secteur, l'effort d'investissement porterait surtout sur l'industrie manufacturière (7 % des investissements) (notamment matériaux de construction, chimie, textiles, cuirs) dont la production devrait augmenter à un taux annuel de 11 % (1960-68) - la part relative des industries extractives allant en diminuant (3,0 %) en 1973 et (6,3 % de la valeur ajoutée industrielle) en 1960.

L'effort d'industrialisation serait axé essentiellement sur l'approvisionnement du marché local. Parmi les branches qui devraient travailler (au moins en partie) pour l'exportation figurent des abattoirs, des conserveries de viande et de poisson, des huileries, une usine de pâte à bois, une raffinerie de pétrole et les mines de chromite.

## 3) Infrastructure et autres (61 % des Investissements)

Dans ce domaine, les efforts seraient centrés sur l'amélioration des transports, d'une part, et sur l'urbanisme et l'habitat, d'autre part.

Dans le secteur des transports, il s'agirait essentiellement d'augmenter la longueur du réseau routier (routes bitumées : 1964 = 2.000km; 1968 = 3.300 km : 14 % des Inv. du Plan). La construction de logements (financés pour l'essentiel par du capital privé) et les travaux d'urbanisme financés sur fonds publics occupent également une place très importante dans le Plan (16 % des Inv.), qui se justifie par l'afflux des populations rurales vers les villes.

Par rapport aux résultats obtenus dans le passé, les prévisions du Plan se présentent comme suit :

|  | Résultats                 | Prévisions      |
|--|---------------------------|-----------------|
| Taux de croissance de la Production Intérieure Brute par an (aux prix constants) | 4 % (1960-63)             | 5,5 % (1960-73) |
| Taux de croissance des exportations par an                                       | 0,2 % (1958/59-1963/64)   | 3,1 % (1962-68) |
| Montant moyen annuel des investissements totaux                                  | 17,5 mrds F.CFA (1950-60) | 33 mrds F.CFA   |
| Taux d'investissement.   | 8 % (1962)                | 20 %            |

L'absence de données statistiques récentes ne permet de dresser qu'un bilan fragmentaire des 2 premières années d'exécution du Plan (1964-65).

- La production des principaux produits agricoles n'a guère augmenté au cours des années 1964-65.

Dans le secteur secondaire, si l'on constate un accroissement satisfaisant de certaines productions (énergie, préparations de viande, huile d'arachide, tissus de coton, savon), la construction, de même que certaines productions (ciment, sucre, sacherie) étaient en baisse par rapport à 1963.

# ÉTUDES

parues à ce jour dans la série «développement de l'outre-mer»<sup>(1)</sup>

8083\* - N° 1

**Le marché du café, du cacao et des bananes dans les pays de la CEE**

1963, 226 p. (f, d, i, n), FF 49,- ; FB 500,-

8116 - N° 2

**Document synthétique sur l'économie mondiale des matières grasses**

1964, 63 p. (f, d, i, n), FF 12,- ; FB 120,-

8149\* - N° 3

**Les critères d'appréciation des projets soumis au Fonds européen de développement**

1965, 54 p. (f, d, i, n, e), FF 5,- ; FB 50,-

8177 - N° 4

**Le marché des oléagineux tropicaux dans les Etats membres de la CEE**

1966, 206 p. (f, d, i, n, e), FF 60,- ; FB 600,-

8200 - N° 5

**Etude de chaussées économiques en Afrique**

1967, 404 p. (f), FF 60,- ; FB 600,-

*Cette étude termine la série «développement de l'outre-mer»; une nouvelle série intitulée «aide au développement» lui succède.*

8224 - N° 1

**Les échanges commerciaux des pays en voie de développement avec les pays développés et notamment avec la CEE**

1967, 218 p. (f, d, i, n), FF 5,- ; FB 50,-

8254 - N° 2

**Les échanges commerciaux entre la CEE et les Etats africains et malgache associés 1958-1966/67**

1969, (en préparation f, d, i, n), FF 25,- ; FB 250,-

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

<sup>(1)</sup> Les signes abrégatifs f, d, i, n et e indiquent les langues dans lesquelles les textes ont été publiés (français, allemand, italien, néerlandais et anglais).

# BUREAUX DE VENTE

## FRANCE

*Service de vente en France des publications  
des Communautés européennes*  
26, rue Desaix  
75 Paris-15<sup>e</sup>  
CCP 23-96

## BELGIQUE

*Moniteur belge – Belgisch Staatsblad*  
40, rue de Louvain – Leuvenseweg 40  
Bruxelles 1 – Brussel 1  
CCP 50-80

*Sous-dépôt :*  
Librairie européenne – Europese Boekhandel  
244, rue de la Loi – Wetstraat 244  
Bruxelles 4 – Brussel 4

## GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

*Office central de vente des publications  
des Communautés européennes*  
37, rue Glesener  
Luxembourg  
CCP 191-90

## ALLEMAGNE (RF)

*Verlag Bundesanzeiger*  
5000 Köln 1 – Postfach  
(Fernschreiber : Anzeiger Bonn 08 882 595)  
Postscheckkonto 834 00 Köln

## ITALIE

*Libreria dello Stato*  
Piazza G. Verdi 10  
00198 Roma  
CCP 1/2640

*Agenzie :*  
00187 Roma – Via del Tritone 61/A e 61/B  
00187 Roma – Via XX Settembre (Palazzo  
Ministero delle Finanze)  
20121 Milano – Galleria Vittorio Emanuele 3  
80121 Napoli – Via Chiaia 5  
50129 Firenze – Via Cavour 46/r

## PAYS-BAS

*Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf*  
Christoffel Plantijnstraat  
Den Haag  
Giro 425300

## GRANDE-BRETAGNE ET COMMONWEALTH

*H.M. Stationery Office*  
P.O. Box 569  
London S.E. 1

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE

*European Community Information Service*  
808 Farragut Building  
900-17th Street, N.W.  
Washington, D.C., 20006

## IRLANDE

*Stationery Office*  
Beggars Bush  
Dublin 4

## SUISSE

*Librairie Payot*  
6, rue Grenus  
1211 Genève  
CCP 12-236 Genève

## SUEDE

*Librairie C. E. Fritze*  
2, Fredsgatan  
Stockholm 16  
Post Giro 193, Bank Giro 73/4015

## ESPAGNE

*Libreria Mundi-Prensa*  
Castello, 37  
Madrid 1  
Bancos de Bilbao, Hispano Americano  
Central y Español de Crédito

## AUTRES PAYS

*Office central de vente des publications  
des Communautés européennes*  
37, rue Glesener  
Luxembourg  
CCP 191-90

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

8248/1/1969/5

---

FF 9,-    FB 90,-    DM 7,20    Lit. 1 120    Fl. 6,50    £0.15.0    \$1.80

---